



LE CHÊNOIS

fondé en 1915

octobre 2012 – N° 492

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÈNE-BOUGERIES, CHÈNE-BOURG ET THÔNEX

Les Trois-Chêne, une agglomération en plein essor

Un reportage de Frédéric Montanya

En collaboration avec des promoteurs privés ou, en leur nom propre, à travers leur Fondation communale pour le logement notamment, les communes des Trois-Chêne sont unanimes à vouloir étoffer leur offre en logements, mais pas à n'importe quel prix. Dans ce contexte, même si les compétences des communes en matière d'aménagement sont limitées, elles n'en désirent pas moins jouer pleinement leur rôle.

Or, pour mener une politique du logement, qui conjugue harmonie territoriale et qualité de vie de leurs communiers, il est nécessaire que le Canton collabore plus étroitement



Le chantier des "Hauts de Malagnou" à Chêne-Bougieries.

avec les communes. Et ce, dès le démarrage d'un projet d'urbanisation ou de constructions, en menant, par

exemple, en parallèle, procédures de déclassement de zones et élaborations de plans localisés de quartier

tout en y intégrant les projets immobiliers qui s'y réaliseront.

Sans cette vision d'ensemble, il n'est pas possible, insistent les magistrats des trois communes chênoises, de réaliser les logements dont leurs populations mais aussi les habitants du Canton ont besoin. Il faut d'ailleurs souligner que les communes chênoises ont déjà créé de nombreux logements et devraient, dans les années à venir, permettre d'en construire encore davantage. Avec, à moyen terme, la création d'environ trois mille logements sur l'ensemble de l'agglomération chênoise.



L'aménagement du secteur de la gare et de l'hypercentre est au cœur des préoccupations des autorités de Chêne-Bourg.



Les 160 appartements des immeubles construits à Etienne-Chennaz, à Thônex, sont déjà tous occupés ou réservés.

Sommaire

Avis	2
Dossier: <i>Grands projets</i>	3
Projets urbains locaux	3
La ville comme projet de vie	6
Projets d'avenir	10
Ces projets qui nous tiennent à cœur	12

Informations officielles	
Trois-Chêne	14
Chêne-Bougieries	18
Chêne-Bourg	24
Thônex	29
Voirie dans les Trois-Chêne	32

Loisirs	
Musique	36
Culture	37
Paroisse protestante	38
Vie associative	39
Sports	42
Passion BD	45
Mille feuilles	46
Pêle-Mêle	47

Prochaine distribution
du Chênois:
du 4 au 7 décembre 2012

Mosaïque

Délai rédactionnel
et publicitaire:
5 novembre 2012

Association des restaurants scolaires de Thônenx

p.a. Mairie de Thônenx • Case postale 64 • 1226 Thônenx • T/F: 022 869 39 38

31^e assemblée générale

Aux cotisants et donateurs de l'Association
des restaurants scolaires de Thônenx

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le :

Mercredi 7 novembre 2012 à 19h30

Au restaurant scolaire Adrien-Jeandin
7, Avenue Adrien-Jeandin

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la 30^e assemblée générale du 9 novembre 2011
2. Rapports du président, du trésorier et des vérificateurs aux comptes
3. Approbation des rapports et décharge au comité
4. Election du président(e)
5. Election du comité
6. Désignation des vérificateurs aux comptes
7. Propositions individuelles et divers
8. Communications du président

Au nom du comité,
G. Verneret, Président

Les Aînés Solidaires de Thônenx

vous attendent nombreux à leur "Thé dansant"
le mercredi 14 novembre et le mardi 4 décembre à partir de 14h30
à la Salle des Fêtes de Thônenx

Entrée: 5.–

Renseignements: I. Hensler: 022 348 13 29

**Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries,
Chêne-Bourg et Thônenx depuis février 1926**

N° 492 – 97^e année

Distribution: 23 au 26 octobre 2012 – **Tirage utile:** 15 800 exemplaires

Editeur responsable: Anne-Marie Jaquet, présidente (CM Thônenx)

Comité de l'Association Le Chênois:

Flávio Borda d'Água, vice-président (CM Chêne-Bougeries);

Enrico Castelli, trésorier (CM Thônenx);

Paul Annen, secrétaire (CM Chêne-Bourg);

Florian Gross (CM Chêne-Bougeries); Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg);

Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);

Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônenx)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera,

Christelle Resvard, Michel Bordier, Stephan Bruggmann,

Jean-Pierre Chenu, Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya,

Jacques et Florence Sans

Secrétariat de la rédaction:

Françoise Allaman
52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônenx

Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81

E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Prépresse: Siska Audeoud - Hadès graphisme pour Le Chênois

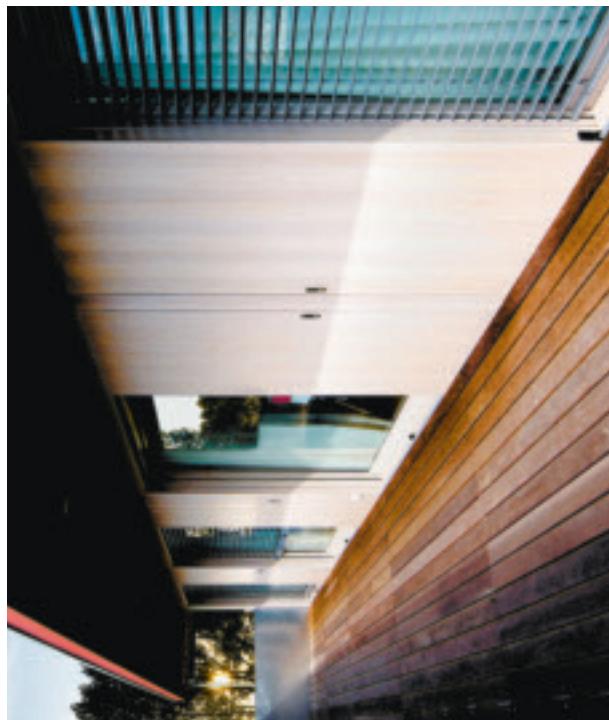
Impression: Atar Roto Presse SA, Genève

Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.–/an

Date de la prochaine parution en 2012: 4 décembre 2012



garez votre énergie!
isolez maintenant*

*une maison mal isolée peut consommer jusqu'à 10x plus d'énergie

notre travail nous passionne ... biedermann-sa.com en parle

Chêne-Bougeries

La construction de logements est une priorité

La Commune veut mener «une politique communale du logement qui soit cohérente, équitable et écologique, mais surtout claire pour tous les acteurs concernés». Elle désire conjuguer, dans la plus large concertation possible, cohésion sociale, qualité de vie, respect du droit et de l'esprit des lois, et satisfaction des besoins prépondérants de sa population. Et réfute les critiques.

Aujourd'hui, de nombreux appartements initialement HLM/

HBM situés sur la commune, comme au chemin du Pont-de-Ville, au début du chemin De-la-Montagne et à la Gradelle, sont régis par les seules lois du marché. En effet, les textes en vigueur avant la création, en mai 2007, de la loi pour la construction de Logements d'Utilité Publique (LUP), les font sortir d'un régime contrôlé au bout de vingt ans», explique le Conseiller administratif Jean-Michel Karr. «Ce sera également le cas, poursuit-il, pour les appartements à loyers modérés dans les nouveaux immeubles à Pré-Babet ou à la Garance ("Hauts de Malagnou"), car leur plan financier a été approuvé par le Conseil d'État avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi».

La grande nouveauté des Logements d'Utilité Publique est que, contrairement aux HLM et HBM, ils sont soumis de manière pérenne, c'est-à-dire sans limite de durée, à un régime de loyers modérés. L'objectif fixé dans la loi sur les LUP – qui s'applique désormais à une partie minoritaire de tout projet et Plans localisés de quartiers (PLQ) en zone de développement – vise en effet la constitution, par construction ou acquisition, d'un parc durable de logements d'utilité publique. Objectif: 20 % du parc locatif cantonal.

Challandin: «une décision cantonale incompréhensible»

«Toutefois, souligne le magistrat, l'avancée concrète des projets de logement implique le respect de certains principes par tous les acteurs concernés (privés, communes et Canton)». Ainsi, le passage en force du Canton dans le cadre du PLQ du chemin de Challandin «est, pour nous, incompréhensible». L'Etat de Genève a décidé, «à la suite d'un inexplicable entêtement qui lui appartient», de ne tenir aucun compte des objections émises par la Commune à l'encontre d'une densification excessive de ce périmètre, avec 227 logements et 4'000 m² de cabinets médicaux. Ce faisant, «le Canton a choisi purement et simplement d'ignorer le refus exprimé par 58% de la population en votation référendaire, et de ne pas tenir compte de la délibération du Conseil municipal demandant au Conseil administratif d'initier l'élaboration à Challandin d'un PLQ prévoyant au moins 150 logements».

Mais, surtout, insiste Jean-Michel Karr, «l'Etat ne prend pas en considération les résultats d'une convention al-

lant dans ce sens, signée le 30 avril dernier sous l'égide de la Commune, entre les promoteurs, les architectes, les propriétaires des parcelles, le comité référendaires et les associations. Il n'est dès lors pas exclu que le Canton s'expose à des déconvenues ultérieures», regrette-t-il. La Commune, pour sa part, a fait le maximum pour arriver à une solution réaliste et obtenir un accord consensuel qui «contrairement à ce qui a été dit, n'implique que la suppression d'environ 1'000 m² de logements (soit l'équivalent de dix appartements!), l'essentiel de l'effort portant sur une réduction des surfaces commerciales», souligne Jean-Michel Karr, sans oublier que tous les signataires de cet accord se sont engagés à ne faire ni opposition ni recours au projet décrété dans ledit accord, ce qui aurait sans nul doute accéléré la mise sur le marché de ces logements.

1'900 logements en cours de procédure

A ceux qui reprocheraient à la Commune de freiner la construction de logements, le magistrat relève: «promouvoir un développement et un aménagement harmonieux de notre commune n'empêche en rien la construction d'immeubles d'habitation. Mais on dénombre déjà 1'900 logements en cours de procédure (parmi lesquels on ne compte plus qu'une part annuelle d'une quinzaine de villas, l'immense majorité étant des appartements), alors que les besoins de la population de Chêne-Bougeries correspondent, à moyen terme, à la construction de 150 logements par an.»

Parmi les prochains projets, on peut ainsi déjà citer les 90 logements prévus aux chemins Puthon et Falletti dont les demandes d'autorisation de construire sont en cours; mais égale-

ment l'ouverture du chantier, début 2013, au chemin Jules-Cougnard (80 logements), ainsi qu'une cinquantaine de logements édifiés d'ici à 2014 par la coopérative d'habitation CODHA dans la partie Nord-Est du secteur Rigaud Nord (cf. ci-dessous). A noter que le terrain au Sud de la route Jean-Jacques-Rigaud, soit la ferme Grosjean, doit bientôt faire l'objet d'une procédure de déclassement de zones coordonnée à un PLQ préparé par l'Etat et portant sur la création des surfaces correspondant à 200 logements. Menés en parallèle, ceux-ci devraient être adoptés en 2013. Sans oublier le PLQ de Pré-du-Couvent déjà accepté et prévoyant la construction de trois bâtiments de quatre, sept et dix étages, totalisant environ 210 logements ainsi qu'un espace, côté chemin de la Gradelle, d'environ 1'800 m² destinés à des activités.

Par ailleurs, la concertation menée dès son élection par le Conseiller administratif avec l'ensemble des propriétaires privés concernés par le réaménagement du cœur de Village est en bonne voie. Objectif: «se mettre d'accord sur une image globale tout en assurant aux propriétaires le respect de leurs droits.» Malgré les imprévus, «il est aujourd'hui permis d'envisager l'adoption par le Conseil d'Etat du plan de site récemment initié et valant autorisation préalable de construire, d'ici à la fin de cette législature», note le magistrat.

Mener une réflexion globale

Jean-Michel Karr souligne toutefois «qu'en termes d'aménagement, l'avis des communes, qui avaient déjà peu de prérogatives, est de moins en moins considéré par l'Etat. Si l'Etat les respectait mieux et leur laissait davantage de latitude, dans le cadre déjà autorisé par la législation actuelle, il serait plus simple de réaliser des pro-

Dissolution d'une fondation qui a fait son temps

Chêne-Bougeries ne possède pas encore de Fondation communale en faveur de logements à prix abordables pour sa population. Elle dispose uniquement d'une Fondation dite «pour l'aménagement de Chêne-Bougeries» qui a eu pour principal but la démolition pour élargissement de la rue de Chêne-Bougeries, où elle possède avec la commune 50% des surfaces sisées au Nord de la rue. Les revenus tirés de son principal bien immobilier de rapport, sis aux 39-41, rue de Chêne-Bougeries, servent d'ailleurs dans sa quasi-totalité à couvrir les frais d'entretien des bâtiments dont elle est propriétaire.

Suite à la reprise en main des destinées du Village par le Conseil municipal (lancement du mandat d'études parallèles), celui-ci a demandé en juin 2010 au Conseil administratif de présenter une estimation du coût d'une liquidation et un projet de délibération correspondant, jugeant que la Commission d'urbanisme est mieux habilitée à gérer en toute transparence ce genre de questions. Si la possibilité de constituer ultérieurement une Fondation communale pour le logement n'est pas abandonnée, l'option envisagée pour l'heure serait de réintégrer, au terme du processus en cours, biens et capitaux de la fondation dissoute, au sein du patrimoine financier de la commune.

Le projet de la Coopérative CODHA-Rigaud

La coopérative CODHA prévoit de construire, sur la dernière parcelle vierge en mains de la Commune (secteur Jean-Jacques-Rigaud Nord), six grandes "maisons urbaines" comprenant des logements de 2 à 6 pièces dont 70% seront en logement subventionné d'utilité publique et 30% en loyer libre. Ces logements accueilleront au total 49 ménages, dont 10 familles qui auront été choisies d'ici à 2014 sur proposition de la Commune. Les logements du ressort de la coopérative seront attribués selon une liste d'attente, en fonction de leurs critères spécifiques. Ce nouveau quartier hébergera également un espace de vie enfantine d'une surface de 390 m², qui permettra à un jardin d'enfants de proposer une trentaine de places d'accueil. De plus, une salle communautaire sera à la disposition des résidents du quartier. Entièrement ouvert aux habitants de Chêne-Bougeries, ce nouvel ensemble abritera un petit parc public de quartier et permettra de renforcer le dispositif des chemins piétonniers, du Nord de la commune depuis le chemin des Buclines, au chemin De-La-Montagne et ses commerces.

grammes de construction en concertation avec les besoins de nos habitants». C'est pour cette raison que plusieurs commissions du Conseil municipal seront amenées, selon leurs domaines d'action respectifs, à dresser les «grandes lignes structurelles d'une politique communale du logement qui soit cohérente, équitable et écologique, mais surtout claire pour tous les acteurs concernés». Il s'agit de mener une réflexion de fond qui inclut, par exemple, l'élaboration de critères régissant globalement l'interaction de la commune avec des projets privés, notamment en matière de mise à disposition d'une part de logements pour «les enfants de la commune et leurs parents» et non plus au coup par coup. Une démarche qui pourrait diminuer efficacement les recours et accélérer ainsi les différentes procédures qu'engendre tout aménagement.

Chêne-Bourg

La Commune poursuivra ses efforts en faveur du logement

Quelques-unes des spécificités de Chêne-Bourg sont d'être la plus petite commune du canton, la troisième en densité et, juste après Vernier, celle ayant la plus forte proportion de Logements d'Utilité Publique (LUP) dans son parc. Selon les chiffres 2011 de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), le parc immobilier de Chêne-Bourg comprend ainsi 438 appartements subventionnés dont 242 LUP pour un total de 3'747 logements. Dans ce contexte, la Fondation communale pour le logement est bien décidée à poursuivre, comme elle le fait depuis des années, ses efforts pour construire et promouvoir l'édition d'immeubles d'habitations et d'activités à loyers abordables.

«**A ce stade, nous nous intéressons particulièrement à deux secteurs, souligne le Conseiller administratif Pierre Debarge: le secteur artisanal et industriel au nord des voies de chemin de fer comprenant le chemin de la Gravière où nous avons acquis un bâtiment industriel, un secteur qui sera déclassé en zone de développement 3 et qui présente un potentiel d'environ 140 logements ainsi que le secteur de la gare où nous souhaiterions construire un immeuble à encadrement médico-social et des logements pour étudiants».**

Un parc immobilier en constante augmentation

Tout en inscrivant sa politique du logement dans les échéances à moyen et long terme, Chêne-Bourg connaît déjà un important développement de son offre en logements. La Commune compte en effet de nombreux immeubles d'habitations et plans localisés de quartiers réalisés, en cours de procédures ou en projets. C'est ainsi qu'un promoteur privé a mis sur le marché en 2010 les immeubles sis au 36-44, avenue du Petit-Senn (40 logements) et que plu-



La parcelle Dinu-Lipatti accueillera, en bordure de la future voie verte, un programme immobilier comprenant 82 nouveaux logements.

sieurs chantiers devraient démarrer d'ici 2013. Il s'agit de la construction de 82 logements à l'avenue de Bel-Air, sur la parcelle Dinu-Lipatti ainsi qu'au 35 A, B et C, rue de Peillonex où vont être réalisés 42 logements, deux opérations menées par des promoteurs privés. Tout comme la construction de 20 logements au 13, chemin Floraire.

A moyen terme, l'aménagement du secteur François-Jacquier/Chablais

– dont le PLQ est en cours d'élaboration – ce sont 300 logements qui devraient voir le jour dont la moitié sur Chêne-Bourg et l'autre, sur Thônex. «Si l'on prend les différents projets en cours sur l'ensemble du territoire communal, Chêne-Bourg augmentera, d'ici à 2021, son parc immobilier d'environ 1'000 logements pouvant accueillir près de 2'200 personnes», relève le magistrat. Sans oublier, à plus long terme, l'aménagement progressif de la zone dite du peigne sur le plateau de Bel-Air dont les études de faisabilité doivent être réalisées avant de s'intégrer dans un futur Plan directeur de quartier qui suivra.

Développement du secteur de la gare

Au cœur des communes de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougaries, à proximité de la future halte CEVA et de l'axe du tram, des secteurs sont identifiés pour accueillir de nouveaux logements, emplois et équipements publics. L'Etat de Genève a ainsi lancé, le 25 avril dernier, en collaboration avec les communes et les habitants, une démarche pour trouver ensemble les meilleures solutions permettant ce développement de projets de qualité. Le projet stratégique «Gare de Chêne-Bourg - Chêne-Bougaries» présente de nombreux potentiels de développement notamment sur le secteur de la gare, le sud

du plateau de Bel-Air, le coteau de Sous-Moulin, le village de Chêne-Bougaries, le secteur de la Bessonnette et le plateau de l'Ermitage.

Le Projet stratégique de développement (PSD) lié à ce périmètre vise, plus précisément, à accompagner le développement de ces secteurs proches de la gare CEVA et du tram transfrontalier dans une vision d'ensemble cohérente sur le moyen terme (5 à 10 ans), tout en anticipant sur le long terme (environ 20 ans). Il représente un potentiel identifié dans le Plan directeur cantonal en vigueur (2001), puis dans le projet de révision du Plan directeur cantonal (PDC Genève 2030), en cours de procédure. Soit un potentiel estimé, à l'horizon 2030, de 1'000 logements et 500 emplois et de 2'900 logements et 2'000 emplois au-delà de 2030.

«Le PLQ de la gare doit être revu»

A ce jour, il faut toutefois noter que le Conseil municipal a préavisé défavorablement le PLQ de la gare en raison, notamment, de l'implantation d'une longue barre de 140 mètres de long coupant les liaisons mobilité douce Nord-Sud qui ne correspond pas au développement envisagé dans le Plan directeur communal pour ce qui deviendra l'hyper centre de Chêne-Bourg. Pour mémoire, le PLQ de la gare prévoit, à l'horizon 2015-2016, la construction de 220 logements répartis en quatre immeubles dont une tour. «Dans ce cas, souligne Pierre Debarge, la Commune propose de suivre le projet retenu lors du concours sur l'aménagement des espaces publics. Il s'agit essentiellement de permettre une meilleure transversalité nord-sud, et d'optimiser en surface ce qui a été gagné grâce aux gabarits des bâtiments prévus, afin de pouvoir y réaliser une arborisation digne de ce nom. C'est d'ailleurs, ajoute-t-il, une problématique similaire qui se posera dans le cadre du futur PLQ du chemin de la Mousse». Ces différentes remarques sont actuellement au centre des négociations en cours avec le Canton.

Fondation communale pour le logement

La Fondation pour le logement de la commune de Chêne-Bourg a «pour but de mettre, le cas échéant d'aider à mettre, à la disposition de la population de Chêne-Bourg des logements confortables à loyers abordables, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général». Elle propose des logements dans les immeubles suivants:

- avenue de Bel-Air 47A
- avenue de Bel-Air 47B et 47C (HLM)
- avenue de Bel-Air 49 à 51B (loyers libres)
- rue Peillonex 35-37 (HLM)

Les attributions d'appartements s'effectuent en fonction des priorités suivantes:

- les personnes domiciliées à Chêne-Bourg
- les personnes domiciliées à Chêne-Bougaries et Thônex
- les personnes domiciliées dans d'autres communes genevoises

Pour s'inscrire, il suffit de télécharger le formulaire depuis le site Internet de la commune, www.chene-bourg.ch, rubrique logement, et de l'envoyer à la Fondation pour le logement de la commune de Chêne-Bourg, p. a. Mairie de Chêne-Bourg, case postale 148, 1225 Chêne-Bourg. Il est également possible de télécharger sur ce même site les statuts de la Fondation.

Thônex

Une politique volontariste qui porte ses fruits

Avec le Plan localisé de quartier du Chemin de Miribel, secteur situé entre Clair-Val et la Migros où la Fondation communale pour le logement de Thônex possède environ un tiers des surfaces et l'aboutissement du projet d'immeubles à Clair-Val, cette dernière n'aura pas chômé. En outre, Thônex a, d'ores et déjà, augmenté son offre en logements avec la mise sur le marché de 160 appartements répartis dans les cinq immeubles situés dans le secteur Etienne-Chennaz qui sont tous occupés à ce jour. Un programme immobilier privé, mais mené en coordination avec la Commune.



Image de synthèse du projet "Les petits matins" du bureau CLR architectes SA, lauréat du concours d'architecture lancé par la Fondation communale du logement.

89 logements au chemin Miribel

Le Conseil d'Etat a adopté, le 29 août 2012, un plan localisé de quartier, établi en coordination avec la Commune et portant sur des terrains situés au sud de la rue de Genève, à mi-chemin entre le centre de Thônex et la douane de Moillesulaz. D'une superficie de 9'920 m², le périmètre comprend 18 parcelles, majoritairement en mains privées, situées en zone de développement 4A (zone urbaine destinée principalement aux maisons d'habitation). L'implantation des immeubles le long de l'avenue de Thônex est donc cohérente avec la typologie d'un quartier déjà bien urbanisé où se mêlent des bâtiments de logements allant de quatre à quatorze niveaux.

Le projet prévoit la construction de 89 logements répartis dans deux bâtiments de cinq niveaux avec 420 m² d'activités au rez-de-chaussée. Il prévoit également de créer un parking souterrain de 117 places pour voitures à l'usage des habitants et des visiteurs. «L'implantation des constructions projetées permet la préservation d'un cèdre remarquable sur le site et contribue à la perméabilité entre l'avenue de Thônex et le parc existant situé à l'ouest du bâtiment longeant l'avenue Adrien-Jeandin», souligne le Conseiller administratif Claude Détruche. La qualité du projet explique que le Conseil municipal l'ait prévisé favorablement en mars 2012 mais, surtout, qu'aucun recours n'ait été déposé au terme de la procédure d'opposition qui s'est terminée en juin 2012. «C'est, par les temps qui courent, un fait assez rare qui mérite d'être souligné», ajoute le magistrat.

Clair-Val, un projet exemplaire

Le projet Clair-Val – qui permettra d'offrir 110 logements supplémentaires aux familles thônenaises – est, à ce jour, un peu le point d'orgue de la politique de la Fondation communale pour le logement de Thônex. C'est en 2003 déjà que la Fondation pour le logement de la commune de Thônex décide d'acheter les parcelles situées le long du Chemin Clair-Val, afin de mettre des logements à loyer abordable à disposition de sa population. En 2007, un Plan localisé de quartier (PLQ) pour la construction de trois bâtiments est déposé. Validé en 2009 par le Conseil d'Etat, ce PLQ n'est toutefois entré en force qu'en 2011 en raison des recours déposés par deux propriétaires de villas qui n'ont finalement pas abouti.

Privilégier la richesse des espaces verts

«La Fondation est désormais propriétaire des huit parcelles sur lesquelles ont été construites sept villas dans les années 30 à 50. Aucune de ces dernières ne sera conservée», explique Claude Détruche, par ailleurs président de la Fondation

pour le logement de la commune de Thônex. En revanche, poursuit-il, «l'implantation et les gabarits choisis pour les trois futurs bâtiments libèrent une importante surface qui s'ouvre sur une zone de verdure que le projet prévoit de maintenir». Cela permettra de créer un parc semi-privé, éloigné des nuisances et des dangers de la route, à proximité des logements et orienté plein sud, tout en préservant plusieurs beaux arbres de la zone qui côtoieront des nouvelles plantations en pleine terre d'essences indigènes.

Garantir la mixité des populations

«La volonté de la Fondation pour le logement de la commune de Thônex est de construire un maximum de logements d'utilité publique (LUP)», insiste le magistrat. Consciente également du vieillissement de la population et du manque d'infrastructures adaptées aux personnes âgées, la Fondation souhaite en effet profiter de ce PLQ pour construire des appartements de type Immeuble à Encadrement pour Personnes Âgées (IEPA, anciennement D2), ce qui permettra aux aînés thônenais de rester sur leur commune et de garder leur indépendance.

Enfin, dans un souci de mixité, la Fondation souhaite conserver quelques logements (10% environ) sous le régime de la propriété par étage (PPE). Les logements d'utilité publique seront, pour la grande majorité d'entre eux, des 4 et 5 pièces, les logements de 3 et 6 pièces ne représentant que 10% environ de l'ensemble des LUP. Pour les PPE, il s'agira uniquement de logements de 5 et 6 pièces. «Avec un démarrage du chantier prévu pour 2014, c'est un bon exemple de la politique d'acquisition volontariste menée par la Fondation pour le logement», conclut Claude Détruche. ■

Immeubles communaux

Il faut distinguer les immeubles en loyer libre que possède la Commune au 9 à 23, avenue Adrien-Jeandin, au 10, chemin des Deux-Communes ainsi qu'au 10 à 16, chemin Edouard-Olivet des immeubles appartenant à La Fondation communale pour le logement* tels ceux situés au 146-148b, rue de Genève (HLM), au 20c, rte de Jussy (HLM) ainsi qu'au 8, chemin du Curé-Desclouds (3 et 5 pièces uniquement).

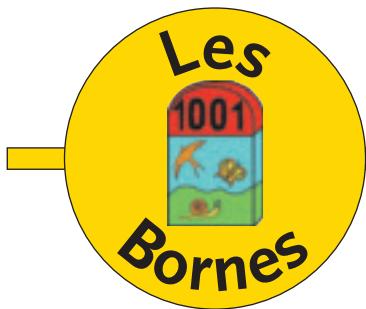
Pour s'inscrire, il suffit de compléter le formulaire ad-hoc, disponible soit à la réception de la mairie ou depuis le site Internet de la Commune www.thonex.ch, rubrique logement, et de l'envoyer, dûment rempli, à la Mairie (chemin du Bois-Des-Arts 58, 1226 Thônex. Tél. 022 869 39 00. Fax: 022 869 39 01. E-mail: info@thonex.ch). Les demandes relatives aux immeubles de la Fondation pour le logement de la commune de Thônex seront transmises à son secrétariat 148bis, rue de Genève à Thônex.

* Pour ces immeubles, un dossier doit également être déposé auprès de l'Office cantonal du logement, Service des demandes et attributions de logements, rue du Stand 26, Case postale 3937, 1211 Genève 3. Tél. 022 327 56 73.

berthault immobilier

un suivi personnalisé pour
l'achat ou la vente de votre
bien immobilier

www.berthault.ch
0 2 2 3 4 8 6 8 8 8
26 chemin du mont-blanc
1224 chêne-bougeries



Une famille chênoise sur les Routes du Monde⁽¹⁵⁾

Que nomme-t-on des "grands projets"? A l'écoute de ces deux mots notre imagination de voyageur part en quête de références dont l'histoire de l'humanité foisonne. Devant nos yeux défilent alors les images de la muraille de Chine, des pyramides d'Egypte, des temples d'Angkor ou d'autres réalisations qui font naître l'étonnement et l'admiration de tout un chacun.

Puis, nos pensées s'envolent à nouveau et se fixent alors sur les voyageurs minutieux comme Alexandre le Grand, Marco Polo, Christophe Colomb et bien d'autres, partis défier l'immensité de la planète pour nous rapporter leurs merveilleuses découvertes et les partager ensuite avec leurs contemporains. Depuis lors, les routes commerciales et les moyens de transports n'ont cessé de se perfectionner, les cultures se sont rapprochées les unes des autres, à tel point que les grandes mégapoles se ressemblent de plus en plus, offrant en apparence aux locaux et aux touristes une gamme complète des besoins modernes.

Mais derrière ces grands projets de globalisation, les différences font rage. Bien sûr, chaque grande ville se voit dotée d'un aéroport, de quelques hôtels de luxe, d'un accès à une téléphonie mobile ou à internet, mais il s'agit souvent d'unurre qui cache les intentions avides du prédateur moderne. Souvent les contrastes sont saisissants et si les grandes villes sont les fleurons et la fierté de chaque pays que nous traversons, elles sont aussi les lieux privilégiés des plus criantes inégalités.

Quelques exemples frappants

Au Turkménistan, nous pénétrons dans une des capitales les plus propres du monde, elle se nomme Ashgabat-la-Blanche. Les immeubles, les mosquées, les bâtiments administratifs, les grands hôtels, tout est une d'une blancheur immaculée, ornée de dorures pompeuses. Les routes sont goudronnées avec une grande perfection et partout des employées publiques par dizaines balaiennent l'asphalte, traquant le moindre grain de sable qui pourrait trahir la présence étouffante du désert environnant. Nous passons devant un arrêt de bus, d'une modernité surprenante, abris en verre, écran digital annonçant horaires, températures, heures et publicité. La ville est calme et les rares voitures qui y circulent sont neuves et reluisantes. Mais il suffit de quitter Ashgabat pour qu'au bout de 5 km le rideau tombe. La route principale qui mène à Turkmenabat, la 2^{ème} ville du pays, se transforme alors en un vrai calvaire, que parcourent les locaux dans des bus publics délabrés pour rejoindre leurs villes et leurs villages. Si la richesse se concentre dans les deux grandes villes du pays, 70% des habitants sont au chômage et vi-

vent parmi un des déserts les plus chauds de la planète.

Au Tadjikistan, nous arrivons par le nord et découvrons, le long de la grande vallée qui mène à la capitale, les belles maisons avec piscine qui bordent le fleuve où l'eau coule en abondance. Tous les 500 mètres, des villageois proposent de laver les véhicules qui font route vers Dushambé. La poussière des routes tadjikes est encore plus tenace que le grain de sable turkmène, car le pays est montagneux et que, souvent, les montagnes et les rivières se font un malin plaisir d'emporter les routes. La capitale conserve un aspect triste de la période soviétique, quoique l'on y trouve pourtant quelques belles constructions, dont un palais du président qui ressemble à s'y méprendre à la Maison Blanche. Internet fonctionne à merveille dans les cafés et l'accès n'est pas censuré comme dans bien d'autres pays. Nous nous imaginons déjà pouvoir laver notre linge avec facilité, mais la réalité est bien différente. Ici, non seulement les machines à laver sont un grand luxe que même des professeurs retraités ne peuvent se permettre, mais encore les infrastruc-



tures qui desservent la capitale en eau sont complètement déficientes. Chaque semaine, les pannes sont régulières et l'eau coule alors par intermittence. Ainsi dans de nombreux immeubles, il faut anticiper ces pénuries en gardant des réserves d'eau dans des seaux. Nous vous laissons donc imaginer ce que cela signifie que laver le linge lorsque que le robinet coule au goutte à goutte.

Oulan-Bator est la seule ville de Mongolie. Dans ce pays de nomades qui fait rêver le touriste occidental, elle offre un centre urbain moderne au visiteur, autour de sa grande place. Genghis Khan et ses fils y trônent sévèrement, nous rappellant que nul empire ne fut plus grand que celui des cavaliers mongols. A l'angle de la place, un magasin Louis Vuitton symbolise cette accessibilité planétaire aux produits internationaux. On trouve tout à Oulan-Bator, reste à savoir pour qui et à quel prix. Se déplacer dans ce pays est une vraie aventure et Oulan-Bator est certainement l'une des rares villes où les nombreux véhicules 4x4 se justifient car, dès que l'on s'engage à l'écart du centre-ville, les rues deviennent impraticables. Et si l'été offre un répit de courte durée aux plus démunis, l'hiver et le froid poussent une partie de la population à s'abriter dans les canalisations de la ville. On les appelle communément les hommes-taupes. Le peuple mongol est certainement l'un





des peuples qui nous a fait le plus réfléchir. Habitué à un climat rude et imprévisible, il semble peser sur la balance le prix de sa liberté légendaire face aux nécessités les plus élémentaires. Le confort est la dictature

des sédentaires, tentation repoussée maintes fois par ce peuple fier et étonnant. Mais combien de temps encore résistera-t-il aux projets multiples d'exploitation des richesses enfouies dans son sol et qui attisent les

regards aiguisés des compagnies pétrolières, minières et financières internationales?

Après avoir traversé le nord du Laos, où le plastique semble encore inexistant, où l'osier et le bambou règnent encore en maîtres, où tout est encore fait de matières recyclables, nous pénétrons dans Vientiane-la-Douce qui vit paisiblement sur les bords du Mékong. Dans cette capitale, les supermarchés sont rares et les grands centres commerciaux sont inexistants. Le sourire et la sérénité sont le baume quotidien que ce peuple applique sans relâche à toutes les difficultés de la vie. Mais personne n'arrête le progrès, pas même les Laotiens. Dans ce pays tranquille qui se modifie d'année en année, des touristes en tout genre arrivent en masse pour fleurir l'économie nationale. Derrière eux, emboitant le pas aux projets touristiques, la prostitution et la drogue transforment alors certains lieux paradisiaques, comme Vang Vieng, en un enfer pour la jeunesse locale.

Brasilia, le paradis des automobilistes

Souvent la récolte des grands projets bénéficie aux puissants et aux riches, alors que les besoins réels sont visibles et ne demandent pas forcément des efforts plus conséquents. Depuis un mois et demi, nous découvrons la région de Brasilia, exemple typique de grand projet urbain à résonance mondiale. Construite dans les années 60, en exploitant durement, pendant trois ans, la main-d'œuvre à disposition, la réalisation de l'ancien président fait référence. A tel point que l'expérience sera suivie ailleurs, comme à Astana au Kazakhstan, une manière évidente de laisser son nom dans l'histoire. Certes ces deux villes

méritent le détour, non seulement parce qu'elles sont des curiosités peu communes, mais surtout car elles donnent à réfléchir sur la justesse des projets.

Brasilia est une ville idéale pour les voitures, mais un calvaire pour les piétons. A titre d'exemple pour ré-soudre nos prolongations de visas et d'importation du véhicule nous avons parcouru 150km à l'intérieur de la ville. Il est donc impossible de se déplacer à pied tant les lieux sont distants les uns des autres. Le réseau de transports publics est inefficace et la population non motorisée perd facilement trois heures par jour pour se rendre au travail. Avec un recul de 50 ans, on s'aperçoit alors, que si Brasilia a permis de développer le centre du pays, on compte encore 20 millions d'illettrés au Brésil et que cela ne fait qu'une dizaine d'années à peine que le gouvernement s'attache à réduire les différences en combattant la faim, la pauvreté et leur grande complice, la corruption.

Les grands projets sont innombrables dans le monde, mais les deux constantes qui mettent les plus grands freins au développement restent l'inaccessibilité à l'éducation et le détournement des richesses. Rares sont les projets petits ou grands qui s'y attaquent réellement et qui surtout obtiennent des résultats. Pourquoi? ■

Bien à vous,
Jacques Sans

Intime

GRANGE
AGENCE IMMOBILIÈRE

— D E P U I S 1 8 6 9 —
V O T R E A D R E S S E . N O T R E P A S S I O N

Vous pouvez suivre
notre périple sur:
<http://www.les1001bornes.ch>

Dr REBECCA O'HAYON NAÏM

Médecine interne FMH

a l'avantage de vous informer qu'elle a repris le cabinet médical du Dr Jean-Denis Schwebelin depuis le 3 septembre 2012.

Les coordonnées du cabinet restent inchangées.

4, place de l'Etrier - 1224 Chêne-Bougeries
Téléphone: 022 348 4336 - Télécopie: 022 349 9715

POUR VOTRE PUBLICITÉ DANS LES TROIS-CHÈNE:

Journal Le Chênois (organe officiel paraissant 7 fois/année)
Annuaire officiel des Trois-Chêne (1x/an)

Contactez-nous!

Tél: 022 349 24 81 - Fax: 022 349 14 81 - pub@lechenois.ch

Institut de Beauté



13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvénation par la lumière pulsée
- Traitement vergetures
- Raffermissement
- Amincissement
- Massage classique

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards
e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06

CUIVRETOUT S.A.

82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANTERIE - COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN

TOITURES
Les Spécialistes

E-mail: info@cuvretout.ch
www.cuvretout.ch

Vente
Installation

AGENA
TV - HIFI - VIDÉO

Réparation
Dépannage

022 348 88 80

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel CANAL+

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

Durlemann sa

Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation | Rénovation | Entretien | Dépannage 24h/24

Energie renouvelable | Pompe à chaleur | Energie solaire
pour la protection de l'environnement

Les conseils de

Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

L'enfant dans la ville

L'UNICEF nous rappelle qu'un citadin sur trois est un enfant. La majorité de ces enfants vivent en ville la semaine, mais également les week-ends, et même, pour certains d'entre eux, pendant les vacances. Les villes, conscientes de cet état des choses, mettent en place des environnements, des structures adaptées, afin que chaque enfant puisse grandir, s'épanouir en sécurité. Mais, est-ce que cela veut dire que la ville est adaptée à l'enfant? Et est-ce que celui-ci l'est à la ville? Qu'apporte la ville à l'enfant? Et quels en sont les points noirs?

Evoquons tout d'abord les avantages, éventuels, à vivre en ville pour un enfant. La ville peut le stimuler, éveiller sa curiosité et, pourquoi pas, développer ses capacités d'adaptation! En effet, un enfant qui vit dans la Cité, fait souvent face à l'inattendu: de nombreuses silhouettes, des accents étonnantes, des odeurs, des ambiances, des personnes qui discutent, se disputent, des rues fluides, des rues embouteillées... Il doit s'ajuster, se positionner.

Kaj Noschis*, dans son article "La ville, un terrain de jeu pour l'enfant" dit qu'en ville «en se déplaçant dans son environnement proche, l'enfant a l'occasion de côtoyer (...) les espaces des activités de la vie adulte (...) et d'en approcher le mystère (...) de s'approprier les activités de l'adulte par le jeu». Aussi, en copiant parfois la posture de l'adulte dans la ville, l'enfant le devient un peu! Et mûrit.

L'autre atout majeur de la ville est l'offre culturelle et de loisirs proposée à ses habitants. Souvent éclectiques (sports, expositions, spectacles...), les activités répondent aux goûts et moyens de chacun. Pour beaucoup, elles sont à proximité du lieu d'habitation et accessibles en bus, métro, tramway. Aussi, quand cela s'y prête, les enfants peuvent y aller seuls. Ils apprennent ainsi l'autonomie.

Publicité



Cependant, pour un enfant, la ville demeure dangereuse. Pour lui, ce qui rend la ville peu propice pour y grandir, c'est l'exclusion sociale, l'ennui, la peur du harcèlement et du crime, les tensions raciales, la circulation automobile intense, la saleté dans les espaces publics, le manque

de services de base et le sentiment d'impuissance**.

Aussi, aujourd'hui, que ce soit en Suisse, par le biais de colloques, comme celui organisé par la Ville de Genève en 2010 – "Grandir en ville", au Québec, où a été initiée la campagne de l'Unicef, "villes, amies des enfants" ou encore dans d'autres pays, la place de l'enfant dans la ville est une préoccupation majeure des différentes administrations et autorités qui les gèrent. Toutes ces institutions travaillent sur

la ville de demain. Certaines le font en partenariat avec les enfants, chercheurs dans l'évaluation de leur environnement de proximité, ainsi que dans la planification et l'application de changements à ces environnements***.

Ces enfants, qui travaillent à leur avenir, à leur espace de vie, nous ne pouvons que les encourager: «Allez-y! On n'est jamais mieux servi que par soi-même!».

Emmanuelle Allex

REGIE SCHMID
Agence immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER
DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87
ou
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

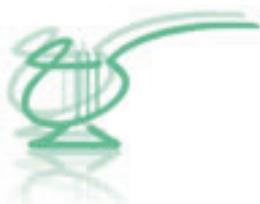
* Kaj Noschis "La ville, un terrain de jeu pour l'enfant", *Enfances & Psy* 4/2006 (n° 33), p. 37-47.

** Chawla, L. (2002). "Growing up in an urbanising world", London: Earthscan.

*** M.-S. Cloutier et J. Torres, "L'enfant et la ville: notes introductoires, *Enfances, Familles, Génération*", n° 12, 2012, P.i-xv – www.efg.inrs.ca

Quelques bonnes adresses près de chez vous

- Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries;
 - Le Spot – Maison de quartier de Chêne-Bourg;
 - Maison des Quartiers de Thônex
- (pour plus d'infos, voir la rubrique "Loisirs" en pp. 33-35 de ce numéro ou consulter l'Annuaire chênois 2012-2013 en pp. 83-87).



Grands projets...

et grande musique!

Poursuivant ma découverte et ma présentation des musiciens de l'harmonie "La Lyre de Chêne-Bougeries", j'ai eu la bonne surprise d'apprendre que deux amies clarinetistes avaient participé à l'élaboration de grands projets en Suisse romande. Toutes les deux, ingénieurs civils de formation, travaillent dans une société de construction et participent à la réalisation de nouveaux bâtiments. Parmi les projets prestigieux auxquels elles ont contribué, le "Rolex Learning Center" sur le site de l'EPFL de Lausanne, dont le bureau d'architecte a reçu en 2010 le prix Pritzker, le prix le plus prestigieux des constructeurs, appelé aussi le "Nobel de l'architecture"! Autre projet en cours, le nouveau Centre des Arts de l'Ecole Internationale de Genève.

La belle histoire de ces deux amies, c'est que leur engagement professionnel a rencontré leur intérêt artistique! Arrivée pour le travail dans la région en 2006, Charlotte a rapidement rejoint le pupitre des clarinettes de La Lyre. C'est au détour d'un chantier réalisé en commun qu'elle ren-



contre Adeline qui, intriguée de la voir apporter sa clarinette sur le chantier tous les mardis (jour des répétitions

de l'orchestre), a rapidement décidé de rejoindre les rangs de La Lyre...

Peut-être les rencontres... lors d'un concert ou sur un chantier!

Laurent Marti

«La musique permet de nous évader quelques heures. Faire partie de La Lyre, c'est partager la même passion avec des personnalités d'horizons et d'âges divers, s'ouvrir aux autres en

écoutant, avec rigueur et concentration sous la direction du chef, sans oublier les dièses et les bémols ("spéciale dédicace to Mimi"...).

Cela nous procure un grand bol d'air et permet aussi de mettre un peu de raffinement et de délicatesse au milieu de notre quotidien rempli de mètres cubes de béton! Concilier notre vie professionnelle souvent bien (trop?) chargée, notre vie de jeunes mamans et les répétitions de La Lyre, tel est l'enjeu de notre quotidien; mais nous tenons à préserver ce moment de partage et de plaisir collectif. Un grand merci à nos maris qui nous épaulent grandement tous les jours!»

Charlotte et Adeline

Si vous souhaitez rejoindre La Lyre ou inscrire votre enfant à l'Ecole de Musique, ou obtenir des renseignements:
Frédéric Guénat: president@lyrecb.ch - 078 823 11 26 - www.lyrecb.ch
Et tous nos remerciements aux communes chênoises qui soutiennent notre Harmonie et son Ecole!

Prochains concerts:

Concert de l'Avent, vendredi soir 7 décembre à la salle communale J.-J. Gautier.
Concert de Gala, samedi 26 janvier au Victoria Hall (réunion de trois harmonies).

Publicité

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

Miele

W 58-92 CH
LAVE LINGE 1 à 8 KG
Essorage de 400 à 1600 tr/Mn
Finish Vapeur
Classe énergétique: A+++
Consommation Électrique: 192 kWh/an
Consommation Eau: 11220 Litres/an
Dimension: H 85 x L 59,5 x P 61,5 cm

Prix de vente	Fr. 2'390.-
Bonus Eco	- Fr. 200.-
Prix net	Fr. 2'190.-

T 88-70 CH
SÈCHE LINGE 1 à 8 KG
Séchage par Condensation - Pompe à Chaleur
Séchage fraîcheur
Système de séchage sensible pour économiser de l'énergie
Classe énergétique: A
Consommation Électrique: 2,1 kWh
Dimension: H 85 x L 59,5 x P 59,5 cm

Prix de vente	Fr. 2'390.-
Bonus Eco	- Fr. 200.-
Prix net	Fr. 2'190.-

G 15700-60 SCI
LAVE VAISSELLE INTEGRABLE 14 COUVERTS
6 Programmes
44 Db
Classe énergétique: A+++
Consommation Électrique : 237 kWh/an
Consommation Eau: 2800 Litres/an
Dimension: H 80,5/870 x L 59,8 x P 57 cm

Prix net	Fr. 2'195.-
-----------------	--------------------

H 5240-60 BP
FOUR ENCASTRABLE Multifonction Pyrolyse
Volume 78 Litres
Porte froide
Classe énergétique: A
Prise Électrique: 400 Volts
Dimension Enca斯特rement: H 58,4/59,5 x L 56 x P 54,8 cm

Prix net	Fr. 2'030.-
-----------------	--------------------

CORNAMIN
3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÊNE-BOURG - Centre des Trois-Chêne
2, rue Peillonnex (angle 33, rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12

Une cité pas comme les autres

Vous cherchez une formation, un apprentissage ou un financement pour vos études, vous êtes au chômage, ou plus simplement vous voulez changer de métier, vous ne savez pas vers quelle carrière vous orienter? Inutile de courir aux quatre coins du canton, tous ces renseignements et de nombreux autres vous seront donnés à une seule et unique adresse: la Cité des métiers et de la formation, 6, rue Prévost-Martin, 1205 Genève à deux pas de Plainpalais.



Entretien avec Grégoire Evéquoz, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue et créateur de la Cité des métiers et de la formation.

Qu'est-ce qu'une Cité des métiers?

À la base, il s'agit d'un regroupement, sous un même toit, d'un certain nombre de services liés à l'emploi et à la formation. Ce regroupement a pour but d'éviter aux personnes en recherche d'emploi ou de formation d'avoir à faire un parcours du combattant pour recevoir des renseignements sur la formation ou plus généralement sur le monde du travail. Dans nos locaux sont réunis des experts qui sont là pour conseiller le public. Une caractéristique de la Cité c'est le fait que tous nos services sont gratuits. C'est un service à l'attention de jeunes et d'adultes. Enfin, une autre spécificité c'est que tout un chacun peut venir à la Cité sans rendez-vous et ceci du lundi au vendredi de 10h à 17h et les jeudis jusqu'à 20h.

Quels sont les services que vous offrez?

Tous les services qui sont liés à la gestion de son parcours professionnel. Nous fournissons des informa-

tions sur les différentes filières d'études, l'apprentissage, les Hautes Ecoles et les Universités et toute l'offre de formation continue, mais également les moyens de financer sa formation. Pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi, nous leur proposons des ateliers, avec rédaction de lettre de motivation et CV.

Comment se passe une visite à la Cité?

C'est très simple, la Cité est organisée en six espaces (trouver son emploi, financer sa formation, construire un projet, s'informer sur les filières d'études, trouver sa formation continue, commencer un apprentissage). Chaque espace est très bien identifié et sur chaque espace se trouve un conseiller. La personne qui arrive à la Cité peut soit s'adresser à l'accueil soit directement se diriger vers l'espace de son choix. Tout est fait pour faciliter son information.

Comment découvre-t-on un métier?

Nous organisons chaque mercredi après-midi ce que nous nommons des zooms sur des métiers. Ainsi récemment nous en avons eu un sur les métiers de la police municipale. Ces zooms permettent aux personnes intéressées de découvrir un métier aux travers de démonstrations pratiques et d'explications. Lors du zoom sur la police, il y a tout d'abord eu une présentation sur le métier lui-même, sur les qualités personnelles requises pour le faire et sur les conditions d'admission. En parallèle, dans la cour de la Cité, la police municipale a fait des démonstrations d'intervention et a distribué de la documentation. Le 7 novembre, nous aurons par exemple un autre zoom, mais cette fois sur les métiers du théâtre. Vous

trouvez sur notre site la liste de tous les zooms sur l'année.

Nous proposons aussi des ateliers sur des sujets qui intéressent nos visiteurs. Pour vous donner quelques exemples du programme du mois de novembre, nous proposons un atelier pour apprendre aux jeunes en recherche d'une place d'apprentissage, à faire leur CV et leur lettre de motivation. Un autre atelier est destiné à aider à la recherche d'un stage. D'autres traiteront du sujet de l'évolution de carrière, du bilan de compétence, de l'amélioration des méthodes de travail pour réussir une formation, etc.

existantes, car il existe beaucoup plus de métiers et de professions que ce que croient les gens. A court terme, on prévoit d'importantes pénuries de personnel qualifié dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de la petite enfance, de l'accompagnement des personnes, de l'ingénierie, des professions scientifiques.

Combien de personnes viennent à la Cité?

Environ 20'000 par an, soit à peu près une centaine par jour. La moitié a moins de 25 ans avec autant d'hommes que de femmes. 16%



Que faites-vous pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi?

Pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi, nos conseillers vont les aider à définir un profil d'emploi et à faire, le cas échéant le bilan de leur situation d'emploi. Ils peuvent aussi leur organiser des tests de langue et de bureautique de façon à savoir exactement où ils en sont. Puis ils les aident dans leur recherche d'offre d'emploi sur Internet et nous pouvons aussi les conseiller s'ils désirent créer une entreprise.

Quels sont, d'après vous, les métiers vers lesquels les jeunes devraient s'orienter?

C'est une réponse à laquelle il est difficile de répondre, car cela dépend de la conjoncture qui peut varier très rapidement ou de certains changements structurels qui ne sont pas toujours prévisibles, et aussi, bien entendu, de l'intérêt des jeunes et de leur motivation. Ce qui est important aujourd'hui c'est de choisir des métiers dans lesquels on a la possibilité de se former en permanence. Il faut aussi bien s'informer sur les filières

sont des chômeurs; pour le reste à parts pratiquement égales, ce sont des personnes sans emploi (c'est-à-dire qui n'ont pas droit au chômage), des personnes qui ont un emploi mais qui désirent en changer et des personnes en formation.

D'où vient ce concept de Cité des métiers et de la formation?

Ce concept est né à Paris à la Cité des Sciences de la Villette, en 1993. Depuis, il a essaimé dans de nombreux pays. En Suisse, Genève est le seul canton à posséder un tel espace et ceci depuis 2008, mais d'autres cantons semblent s'y intéresser. La Cité des métiers de Genève fait partie d'un réseau international de cités des métiers qui n'ont pas toujours les mêmes formes mais qui ont toujours le même principe de base. Il en existe actuellement 30 qui se trouvent dans huit pays différents.

Jean Michel Jakobowicz

Qu'est-ce que cité-métiers.ch?

Du 20 au 25 novembre 2012 dans la halle 6 de Palexpo

Cité-métiers.ch est une exposition qui a lieu tous les 3 ans et qui permet aux jeunes comme aux adultes de découvrir de très nombreux métiers et de dialoguer avec des professionnels dans des domaines comme les arts appliqués, le commerce, la construction, la nature et l'environnement, la santé et le social, les services et l'hôtellerie et la restauration, ainsi que la technique. Sont représentés lors de cette exposition aussi bien des associations professionnelles, que des entreprises privées, mais également les services de l'état. En 2009, l'exposition a accueilli plus de 70'500 visiteurs!

La visite de l'exposition est gratuite et ouverte à tous les publics, qu'ils soient directement concernés par la formation et l'emploi ou simplement intéressés par la richesse et la diversité des métiers.

JMJ

La formation des jeunes et le centre de formation de Pont Rouge



« L'avenir est sombre, chaque jeune qui entre dans le monde du travail connaîtra au moins une période de chômage – devra changer au moins trois fois d'orientation – sera précaire... », entend-on quotidiennement. Sombre avenir s'il en est ! La jeunesse grandit dans ce climat morose, désorientée, déstabilisée et en tout cas peu motivée. Sombre avenir de surcroît, si s'ajoute à cette litanie, le sempiternel complexe romand du métier manuel. « Passe ta maturité ! », « Fais l'université ! », « Deviens avocat, médecin ou

quoi que ce soit de noble ». Se salir les doigts ? Pouah ! Un métier manuel où tu seras misérable, vieilliras prématurément et seras inférieur ? Pouah encore ! Résultat ? Nous manquons de main-d'œuvre qualifiée.

La Fondation Avenir Bâtiment a fait œuvre de salubrité publique en centralisant en un seul lieu un certain nombre de formations disparates. L'endroit est magnifique, sobre, mais élégant, économique, mais spacieux. Les divers apprentissages peuvent être effectués dans des conditions de travail harmonieuses. La diversité des possibilités est grande : bâtiment vitrine, bâtiment école, bâtiment social et bâtiment prévention.

- **Bâtiment vitrine**: un large espace permettant la mise en place d'une véritable exposition des différents métiers du bâtiment destinée à faire découvrir et favoriser des vocations, mais vitrine aussi car de nombreuses associations y ont transféré leur siège comme la FMB (Fédération des métiers du

bâtiment) ou l'UIG (Union industrielle genevoise) ;

- **Bâtiment école**: des cours dispensés dans les domaines de la formation, du bâtiment, de l'horlogerie, de la mécatronique et même de l'hygiène et de la propreté ;

- **Bâtiment social**: la FOJ (Fondation Officielle de la Jeunesse) y dispose d'une quarantaine de studios pour jeunes apprentis en délicatesse ; l'ORIF (Organisation romande d'insertion et de formation) y loue également un très large espace où de jeunes gens diminués apprennent à s'insérer dans le monde professionnel et gère un restaurant ;

- **Bâtiment prévention**, enfin, car un parcours de sensibilisation aux dangers des métiers y sera bientôt opérationnel, parcours destiné aussi bien aux jeunes apprentis, qu'aux adultes en formation continue.

Ouvre de salubrité publique, disais-je ? En effet : rendant ainsi plus attractifs, plus vivants, plus interactifs les métiers du bâtiment, la Fondation Avenir Bâtiment, maître d'ouvrage de cet ensemble, a aussi,

et c'est là un point essentiel, entamé une revalorisation d'un secteur professionnel dévasté par la méconnaissance et les lieux communs. Le métier manuel peut ainsi s'apprendre dans un bel et accueillant local propre. L'apprenti n'est pas un sous-étudiant. Les jeunes gens ne doivent pas se détourner de métiers qui sont plus que nécessaires et vitaux pour l'économie et la prospérité locale ; or, les chantiers tournent toujours, l'horlogerie, fleuron national, ou l'industrie ne peuvent pas se contenter d'intérimaires. De plus, ce n'est pas qu'en termes d'utilité qu'il faut voir la formation, mais aussi en termes de valeur, celle du travail, et comment le faire mieux qu'en se formant dans les meilleures conditions possibles ? ■

Stephan Bruggmann

Pont Rouge - Centre de Formation
Rampe du Pont-Rouge 4
1213 Petit-Lancy - Tél. 022 339 90 00
www.fmb-ge.ch

Les Trois-Chêne solidaires du Nigéria

Nigérienne et Chênoise, Jemila Sermet possède une belle et difficile expérience partagée entre ses deux pays de cœur. Elle fonde en 2003 au Nigeria l'association "Soutien aux plus démunis", qui met l'eau au centre de ses préoccupations, en l'apportant dans des villages du centre du pays grâce à l'installation de puits.



Un geste simple et pourtant capital. Sa deuxième casquette, la "Caravane des sans-emplois" à Genève. Une association qu'elle a également fondée, quelques années plus tard, et dont elle est la présidente, et une lutte à laquelle elle est particulièrement attachée.

Militante, elle s'est dévouée aux causes qui lui sont proches et connues : la première dans son pays d'origine, la seconde à Genève, depuis 16 ans sa terre d'accueil et de vie.

Une association qui prend les problèmes à leur source

Originaire du Delta du Niger, Jemila y est une militante pour les droits autochtones et la sauvegarde de l'environnement. Grâce à "Soutien aux plus démunis", elle lutte contre plusieurs problèmes dans la zone centrale du pays, dans l'état de Benue. La clef de l'amélioration : l'eau. En installant des puits dans les villages, l'exode rural se réduit au profit d'une meilleure solidarité, les maladies diminuent, les travailleurs gagnent du temps à consacrer à leur métier plutôt qu'à partir chercher l'eau dans des lieux distants, ressource nécessaire à un grand nombre de professions. Autour de ces puits, l'accent est mis par l'association sur un mode de vie durable et écologique.

Réalisations

Le total des puits réalisés depuis 2004 s'élevait à vingt-deux fin 2011. Ces nouveaux puits forés sont des pompes à main, type de puits peu coû-

teux et faciles à installer. Des anciens puits sont aussi réparés et certaines pièces défectueuses remplacées.

Dans les écoles, des classes sont rénovées, du matériel pédagogique et d'examens est distribué, mais aussi du mobilier. Ainsi en 2011, septante nouveaux pupitres ont été remis à l'école d'Ochoro. Rénovations et aménagements, bien que financés par l'association, sont effectués par les villageois eux-mêmes.

Enfin, les initiatives villageoises sont encouragées par de petits crédits individuels alloués. Ils permettent de soutenir financièrement des projets au niveau agricole, commercial ou dans le domaine de la santé.

Des projets en interaction avec les communautés

L'association intervient autour de la ville de Makurdi, dans des communautés musulmanes, chrétiennes et animistes d'ethnies variées vivant en bonne harmonie. Dans ce cadre, elle met l'accent sur l'action préventive de son travail contre les violences intercommunautaires fréquentes dans le reste du Nigeria, violences dues à des problèmes ethniques, religieux, politiques et économiques.



Son travail cherche en permanence à consolider et approfondir la collaboration avec les groupements villageois, par des visites régulières et des animations permettant de dégager les priorités et les projets que les communautés paysannes souhaitent voir se concrétiser.

Ce développement des zones rurales est soutenu depuis longtemps et avec fidélité par plusieurs communautés genevoises dont celles des Trois-Chêne, par la banque Pictet, par les dons et cotisations de particuliers, et le bénéfice d'événements, comme un concert de Noël réalisé en 2011. Un puits, celui d'Ochoro, a aussi été financé en 2010 par les SIG. ■

Clarisse Miazza

Plus d'informations: www.aspd.ch
<http://caravanedessanemplois.wordpress.com>

Une cause nigérienne au cœur d'un problème mondial

Rencontre avec Joy Ejiro Ofori, de passage à Chêne



fortunés en prenant en charge leur dossier gratuitement. En effet, la plupart d'entre eux n'ont pas les moyens de s'assurer les services d'un avocat. Joy Ofori vient d'obtenir une autorisation officielle par la commission des affaires corporatives du Nigéria.

L'injustice des prisons nigériennes

Au Nigéria, les prisons sont congestionnées. Congestionnées de nombreux innocents. Les criminels du pays sont mieux équipés que la police en sous-effectif. Le résultat: on laisse les crimes se perpétrer, puis on arrête arbitrairement, pour sauver l'image, souvent des jeunes auxquels le gouvernement est incapable de fournir d'emploi. Ces innocents attendent ensuite indéfiniment en détention préventive que l'on enquête sur leur cas, officiellement "en attente" ou "en cours de procès". La prison est devenue un dépotoir pour jeunes chômeurs, indigents et personnes en situation de grande précarité, dans une cohabitation avec de vrais délinquants qui les transforme presque inexorablement en criminels. Victimes aussi, les personnes âgées et les femmes, dont les enfants grandissent en prison. À cause du laisser-aller de la police, ces détenus sont abandonnés par leur famille, et perdent tout es-

poir de travail. La haine nourrie par l'injustice qui les frappe et l'attrait pour l'argent facile font des jeunes la cible d'organisations criminelles: la plupart deviennent les recrues de gangs, de l'organisation terroriste Boko Haram, ou émigrent, souvent pour finir délinquants en Europe.

Un grand défi

Dans l'État de Lagos, au Nigeria, Joy dénonce le cercle vicieux en place: personne ne veut plus voir sortir les prisonniers, encore moins leur offrir un travail. L'association a ainsi également pour but de faire acquérir aux détenus libérés des aptitudes à faire valoir pour leur réinsertion. La formation professionnelle permet de rendre aux détenus compétence, confiance et indépendance financière. «Sans espoir, pas de futur», résume Joy.

PSF utilise les services d'avocats ou d'études d'avocats, volontaires. Le travail est en outre assuré par une équipe de six professionnels à plein temps et à temps partiel, chapeautée par un conseil d'administration qui supervise les activités de la fondation. Née en 2011, PSF est malgré la quantité de travail encore à l'état de projet. C'est pourquoi des évaluations périodiques permettent de juger de son utilité, et un dossier propose un calendrier détaillé de la première année

(mois par mois) et du budget. C'est aussi pourquoi la jeune "Peaceful Society Foundation" ("Fondation pour une société pacifique") n'est pas encore réellement présente sur le web: son site est en préparation.

Combattre l'injustice pour combattre la violence

L'ONG s'est fixé un grand et noble but au service de sa population comme de l'État de Lagos. Service qui vient s'ajouter au programme d'aide juridique de l'État, mis sur pied par le gouvernement, afin de fournir une aide à ceux qui n'ont pas les moyens de se payer les services d'un avocat, mais qui ne dispose pas du personnel suffisant.

La réinsertion est quant à elle un aspect propre au travail de PSF, et pour Joy «il est certain que cela aura pour conséquence une diminution du nombre des infractions parfois commises par des jeunes en colère contre les institutions publiques de notre société». Une conclusion qui donne matière à réflexion pour ré-soudre les problèmes croissants de violence de nos propres villes. ■

Clarisse Miazza

Plus d'informations:
joyofoni@yahoo.com

Joy Ejiro Ofori est avocate au Nigéria. Une profession qu'elle a choisie pour contribuer à "soigner" un drame qui n'a pas de frontières: l'injustice. Jeune, elle constate déjà la détresse de ne pas posséder les moyens de se défendre légalement. Son travail d'avocate pour la "Justice And Hope Foundation" lui ouvre les yeux sur le cercle vicieux d'une des plus grandes injustices du Nigéria: la prison.

Elle dirige aujourd'hui la nouvelle "Peaceful Society Foundation", une ONG d'avocats et de professionnels de la loi engagés pour la promotion et la protection des droits humains au Nigéria. «Grâce à ma formation et à mon expérience d'avocate dans l'État de Lagos, j'ai pu me rendre compte qu'il est possible de diminuer les souffrances de ces in-

Publicité

meubles
Décoration
BARBEY
Fils

022 349 02 18
95-97 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève
www.meublesbarbev.ch

SUPERBA

Votre centre officiel
Stressless
Genève-La Côte

Stressless
ENORNIER

bico
Pour les personnes à mobilité réduite

Elite
L'assurance de votre confort

TEMPUR

GRANDE PROMOTION D'AUTOMNE

Mieux vous dormirez,
plus vous aurez des prix de rêve

TEMPUR
MATÈLAS ET OREILLIERS

Remise d'automne TEMPUR®
du 08.10. au 24.11.2012

Découvrez dès à présent le confort TEMPUR®
et trouvez l'offre qui vous convient.

Trois offres
d'automne de rêve
— Avantages de prix
jusqu'à CHF 2'340.-

Fauteuil & pouf Atlantic en "M"
Seulement 1'850.- (au lieu de 2'180.- CHF)

Venez dès maintenant nous rendre visite dans notre magasin!

Les Trois-Chêne

Heure d'hiver

L'heure d'été prendra fin le dimanche 28 octobre 2012 à 3h00. Il sera alors 2h00.

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01.

Ouverture: lundi-vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent.

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous aider dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile

Eaux-Vives - Rue des Vollandes 38
1207 Genève - Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24h/24h.

www.fsasd.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires, du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h00. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance

que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

poraire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Feux de déchets Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B⁽¹⁷⁾

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
 - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
 - b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.
3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction tem-

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés;
 - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8h00 et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.

Publicité



Arrêtez de fumer en 1 heure seulement!
Depuis 12 ans à Genève

Garantie et suivi gratuit d'un an.

Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.

TABAC STOP Center

31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE
www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15



**JARDINIER PAYSAGISTE
REMI**

- > Entretien des Jardins (gazon haies)
- > Plantations
- > Elagage
- > Abattage d'arbres

Tél 079 763 08 06 email.remi_406@hotmail.com



ORCHESTRE DES TROIS-CHÊNE

BRAHMS-BRUCH

Dimanche 2 décembre 2012, 17h00

Point favre

Av. F.-A. Grison 6

Arsène Liechti, direction

Caroline Vischer, alto

Johannes Brahms

Symphonie n°2

Max Bruch

Romance pour alto

www.o3c.ch

Entrée libre

Concert offert par les communes
de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex



L'orchestre de Trois-Chêne donnait son premier concert il y a un an exactement, le 4 décembre 2011 dans cette même salle du Point favre.

Pour fêter dignement ce premier anniversaire, le chef Arsène Liechti conduit l'orchestre dans une des œuvres majeures du répertoire symphonique et romantique, la deuxième symphonie de Brahms.

Fidèle à ce qui est déjà l'une de ses traditions, l'orchestre des Trois-Chêne accompagnera aussi pour ce concert une jeune soliste de la région, Caroline Vischer.

Max Bruch

Romance pour alto op.85

Caroline Vischer, alto

Johannes Brahms

Symphonie n°2 en ré majeur op. 73

Entrée libre

Concert offert par les communes
de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex

Publicité



**ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO**

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

escaliers

menuiserie

charpente

habitations bois

transformations

restaurations - rénovations

Entreprise Duret sa

Fondée en 1871

107, avenue de Thônex
1231 Conches Genève
Téléphone 022 703 40 90
Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch





Du 2 au 11 novembre 2012



**LES ARTISTES
DES TROIS-CHÊNE**

ET
Peter Pfenöi
1913-2004

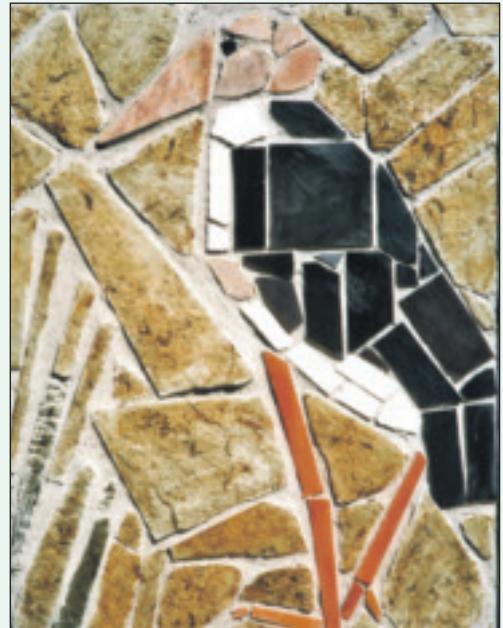
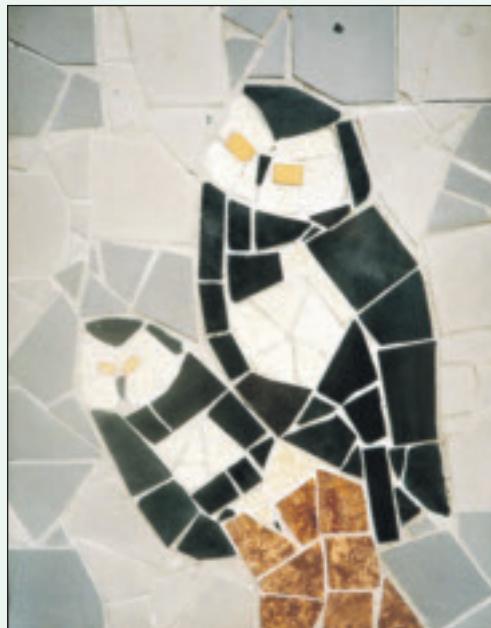
**EXPOSENT À LA SALLE DES FÊTES DE THÔNEX
TOUS LES JOURS DE 14 H À 18 H 30**
Vernissage - 1^{er} novembre 2012 - de 18 h à 21 h

ENTRÉE LIBRE

Exposition à la Salle des Fêtes de Thônex du 2 au 11 novembre 2012

Des artistes – un artiste: Peter Pfosi

Une fois tous les deux ans, en automne, la Salle des Fêtes de Thônex se transforme en une ruche bourdonnante. Des hommes et des femmes de différents âges s'activent pour placer des tables, dresser des parois, régler des spots, déterminer des cimaises, pour que, le jour J, tout soit prêt pour l'exposition des artistes des Trois-Chêne. Ce sera, cette année, le 1^{er} novembre.



Cette sorte de manifestation nous invite à donner au mot artiste toutes ses significations. Est artiste, au sens premier et ancien, quiconque fait, façonne, crée quelque chose de ses mains, qu'il s'agisse d'un objet que l'on nomme utilitaire ou d'une pièce chargée d'embellir son chez-soi, de faire plaisir à des amis, d'exprimer quelque chose de son monde intérieur dans une œuvre. La limite entre l'artiste et l'artisan est mouvante, à peine perceptible. Toutes ces dernières années, l'exposition de Thônex a témoigné de la diversité et de la richesse des dons créateurs d'un grand nombre de nos concitoyens. C'est une possibilité pour ces derniers de montrer leur travail, de se présenter en toute simplicité à un public intéressé et chaleureux. Pour les visiteurs, c'est une occasion précieuse de faire des découvertes, d'exprimer leur admiration ou leur avis critique.

Est artiste d'une autre façon encore, et surtout dans notre conception moderne, celui – ou celle – qui engage, au prix parfois de grands sacrifices et de renoncements, cette lutte pour découvrir ce lien mystérieux qui existe entre la beauté du monde et la particularité de l'être humain. Celui ou celle qui cherche à donner forme universelle, perma-

nente, à ce qu'il – ou elle – porte dans son intérieur, dans son cœur. Ce désir est peut-être présent dans tout un chacun, obscurément, mais rares sont celles et ceux qui sont capables de lui frayer un chemin dans des œuvres, dans une œuvre. Une exposition comme celle de Thônex fournit une belle occasion de chercher à découvrir et à reconnaître les passages qui vont d'une catégorie de créateurs à l'autre.

Aucun doute n'existe sur ce point quant à celui dont les travaux ont trouvé une place dans une salle annexe: Peter Pfosi. Cet artiste, originaire de Zuoz, en Engadine, a vécu la plus grande partie de sa vie à Thônex, de 1944 à 2004, année de sa mort. La commune peut être fière d'avoir été le lieu de vie d'un artiste de cette envergure.

Celles et ceux qui connaissent l'œuvre de Pfosi savent qu'une de ses particularités fut de pratiquer différentes techniques, de se sentir chez lui dans plusieurs formes d'expression, allant de l'aquarelle prise sur le vif aux collages et à la grande peinture abstraite élaborée avec ténacité. Woody Lauber-Zand, familiale de l'œuvre de Pfosi, voit dans cette complexité formelle – qu'elle rapproche de la dualité entre le Yin et le Yang – ce qui fait la grande force et le véritable secret de cet artiste.

L'exposition à Thônex, préparée avec soin par l'épouse du peintre, Mme Micheline Pfosi, permettra de mettre en évidence cette diversité d'une façon très particulière.

On y verra en effet, à côté de plusieurs aquarelles, surtout ses mosaïques, des œuvres bien moins connues du public genevois. Peter Pfosi est un des rares artistes suisses du 20^{ème} siècle à avoir travaillé la mosaïque de manière continue. Le début de ce travail se situe dans les années 1945-46, lorsqu'il réalisa, à Zuoz, des portraits de gens du village et des décorations de façades montrant des animaux, ainsi que des skieurs. A ses débuts, Pfosi tailla à la main les petites pierres composant ses mosaïques. Il n'en put plus être de même lorsqu'il passa à la réalisation de grandes œuvres. Ce furent, en 1958, une mosaïque dans l'école primaire du Devin-du-Village, en 1959-60, deux grandes mosaïques dans des immeubles du Parc de Budé, en 1961, la décoration de trois entrées dans un immeuble du Grand-Saconnex, en 1963, une paroi murale dans le bâtiment scolaire de Zizers (Grisons), en 1966, une grande mosaïque non figurative dans un bâtiment industriel à Courtepin (Fribourg), et, enfin, en 1970, une mosaïque dans la pro-

priété de Pauline Trigère à New York. Une série de photos évoquera à l'exposition des aspects de ces grands travaux.

Peter Pfosi ne cessa de produire des mosaïques qu'au moment où une attaque sévère l'atteignit dans sa santé. Le dernier grand projet, commandé en 1987 par la commune de Thônex pour le Centre de loisirs, ne put malheureusement pas être mené à terme. L'œuvre qui reste demeure cependant importante: un grand nombre de mosaïques de différents formats, aux sujets très variés, d'une fraîcheur étonnante. Le public de Thônex est invité à en faire la découverte. ■

Flurin M. Spescha

Chêne-Bougeries



Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiers qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie, le **jeudi 22 novembre 2012**, de 17h00 à 19h00 (sans rendez-vous au préalable).

Rapport d'activité 2011

Le rapport d'activité 2011 de la commune est en ligne sur www.chene-bougeries.ch/RA2011 depuis le 21 septembre 2012. Il est imprimable en intégralité ou par chapitre dans sa version PDF. Les personnes qui souhaitent obtenir un dossier photocopié sont priées de s'adresser au guichet de la mairie de Chêne-Bougeries ou au 022 869 17 17.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons - changement d'horaire

Depuis le 1^{er} octobre 2012, l'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons ouvre désormais ses portes selon l'horaire suivant:

Lundi: 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Mardi: 7h30-16h00

Mercredi: Fermé le matin
13h30-18h00

Jeudi: 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-16h30

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.

- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois d'août 2012:

Mariages:	6
Naissances:	76
Décès:	5

Attention - Fermeture déchetteries

Le dépôt des matériaux électroniques ainsi que des peintures diverses n'est plus possible dans les bennes précédemment installées dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades.

Ainsi, vous avez la possibilité de déposer lesdits matériaux dans les trois

espaces de récupération cantonaux (ESREC) mis à la disposition des particuliers, à savoir La Praille, Site de Châtillon et Les Châñats, ou de les rapporter chez les revendeurs. (voir tableau "Voirie dans les Trois-Chêne").

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

- **Salle communale J.-J. Gautier** – route du Vallon 1 (rez: jusqu'à 500 places assises). Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
 - le carnotzet (maximum 12 places assises);
 - la salle de société (maximum 50 places assises).
- **Espace Nouveau Vallon** – route du Vallon 8 (40 places assises). Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.
- **Salle polyvalente école du Belvédère** – chemin De-La-Montagne 71 (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).
- **Salle de la Colomba** – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.

Prix d'une carte journalière: CHF 35.–
Les cartes journalières ne seront délivrées que sur présentation d'un document de légitimation. Aucun échange ou remboursement possible.

Pour tous renseignements complémentaires: secrétariat de la mairie 022 869 17 17.

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries ont décidé de poursuivre cette action. 100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Requêtes en construction et démolition

APA 35053/2-2 – M. et Mme Gilles Laydevant – (Agrandissement et transformation d'une villa – terrasse – création de 4 places de stationnement – muret) – terrasse au 1^{er} étage – chemin J.-F. Dupuy 12

APA 36760-2 – Voltair Environnement – Installation de panneaux solaires photovoltaïques – avenue Marc-Doret 8

APA 36825-2 – Mme et M. Frédéric Delore – Isolation et réfection de l'enveloppe et de la toiture – route du Vallon 38

APA 36853-2 – Expat Renovations sarl Mme Lagadec – Agrandissement ouvertures de fenêtres – route de Malagnou 170

APA 36886-2 – Gerofinance-Dunand SA pour PPE Domaine des Chênes – Rénovation de la piscine intérieure et des vestiaires – chemin de la Gradelle 14, 16, 18, 20, 20bis

APA 36914-2 – HABAD Genève p.a. Monsieur Michel Titane – Aménagement intérieur d'une crèche et d'une garderie – chemin de Grange-Falquet 2

APA 36963-2 – M. Yves Charles Edgar Bovier p.a. And-one-SA – Creation d'un balcon et de deux jours en toiture, réfection de la cuisine et de la salle de bain – chemin de la Garance 7

DD 104212/2-2 – Immolac Engineering SA – (Construction de deux villas contiguës, couvert à voitures et piscine – panneaux solaires – portail (27.5%)) – modifications des aménagements extérieurs – chemin des Flombards 12-14

DD 104440/2-2 – Mme Catherine Redalie-Belaïeff – (Construction d'une villa (HSE) avec couvert à voitures – véranda) – modifications diverses du projet initial – chemin de Fossard 4A

DD 104728-2 – M. Georges Pouponnot – Construction de quatre immeubles de logements – garage souterrain – installation de panneaux solaires en toiture – route de Chêne 84-86 – chemin Jules-Cougnard 2-2A

DD 105084-2 – M. D. et Mmes L. et S. Broliet – Construction d'une villa – piscine et garage – chemin de Conches 14

DD 105164-2 – Mme Carine Stullein Lambelet – Transformation et agrandissement d'une villa – chemin De-La-Montagne 56Bis
M 6818-2 – Brylla Sarl – Démolition – chemin Saladin 12

M 6824-2 – M. D. et M^{mes} L. et S. Brolliet – Démolition d'une villa et d'un garage – chemin de Conches 14

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 15 novembre 2012

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 14.

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir

s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

Pour le mois d'août:

M^{mes} Geneviève Schwab, Claire Rech, Claudine Reymond, Yolande Munsch, Marie De Gail, Marie Vincent; MM. Alexandre Tasso, Jacques Baumann.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

Pour le mois d'août:

M^{me} Adriana Terazzi; M. André Nicolet.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Deux centenaires à Chêne-Bougeries



Mme Bard, entourée de M. Locher et de son fils.

Le 7 juin 2012, au Foyer du Vallon, M. Jean Locher, maire, un représentant de la Chancellerie et M. Fort, directeur de l'établissement ont eu le plaisir de fêter les 100 ans de Mme Alice Bard, née le 7 juin 1912. Une réception a été donnée en son honneur.



Le 13 août 2012, à l'EMS Les Marronniers, M. Jean Locher, maire, un représentant de la Chancellerie et M. Joël Goldstein, directeur de l'établissement, ont eu le plaisir de fêter les 100 ans de Mme Yvonne Bloch, née le 12 août 1912. Une réception a été donnée en son honneur.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Déchets de jardin

Encore trop de sacs contenant des déchets de jardin ou compost sont déposés sur la voie publique à Chêne-Bougeries.

Rappelons que depuis 2005, le mandataire de la commune, Transvoirrie SA, ne ramasse plus les sacs de déchets de jardin. Seuls les containers signalés du logo-type adéquat, déposés sur le trottoir au plus tôt la veille au soir du jour de la levée, sont vidés de leur contenu. Les containers doivent ensuite être rangés le soir même de la levée, à des heures respectant la tranquillité du voisinage et nettoyés par leurs propriétaires.



Une déchetterie verte réservée aux habitants de Chêne-Bougeries

En plus des levées régulières, dans l'enceinte du service des Parcs et promenades, entrée située au 132 route de Chêne, une surface a été aménagée pour les habitants de la commune ou les jardiniers y travaillant, qui souhaitent déposer de plus grandes quantités de déchets de jardin.

Attention, les mesures de contrôle, prévues dans le récent règlement communal de gestion des déchets, sont d'ores et déjà appliquées par la Police municipale. ■

Vente de containers à prix réduit

Le service technique de la commune de Chêne-Bougeries propose à la vente des containers de différentes

CEVA

Mise à disposition, sur deux parcelles communales de Chêne-Bougeries, d'espaces réservés à des mesures environnementales du chantier CEVA

Le chantier CEVA a des répercussions paysagères et environnementales conséquentes sur le territoire communal, au vu des nombreux abattages d'arbres et de haies réalisés ou à venir le long de son tracé.

En vue de remédier, de manière modeste, à cet impact négatif et ceci dans le cadre des mesures compensatoires de protection de l'environnement prévues par la Confédération, différentes options sont envisagées en faveur de la faune actuelle. Afin que cette dernière puisse trouver un refuge durant le chantier CEVA, la Commune va mettre à disposition deux emplacements, situés sur parcelles communales, réservés à l'installation provisoire d'une quille et de deux tas de ballast.

La mise en quille ou mise en souche d'un arbre est en effet une alternative intéressante pour tout un cortège faunistique et floristique qui dépend du bois mort pour accomplir tout ou une partie de son cycle vital.

Le ballast des voies ferrées est un habitat propice aux lézards. Lors du chantier du CEVA, cet habitat est détruit et des mesures alternatives sont nécessaires afin de conserver les populations. Des parcelles propices pour accueillir des tas de ballast, répartis tout au long du tracé entre la gare des Eaux-Vives et la frontière sont donc recherchées.

Publicité

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

ERUCCA
 Successeur de Pierre Perucca

ERGE

Chemin de Grange-Canal 4
 1224 Chêne-Bougeries
 Tel : +41 (0)22 736 46 96
 Fax : +41 (0)22 736 47 17
 info@peruccaserge.ch
 www.peruccaserge.ch

PACO ELECTRICITE S.A.

Entreprise générale d'électricité
 Concessionnaire SIG et Swisscom
 Electricité - TV et Téléphone

7, ave Krieg – 1208 Genève
 Tél: 022 349 84 79 – Fax: 022 349 84 76
 e-mail: pacoelec@bluewin.ch

Temple de Chêne-Bougeries, jeudi 13 septembre 2012

Hommage à Monsieur Picut

Hommage prononcé par Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative, lors des funérailles de Monsieur Maurice Picut, ancien magistrat et citoyen de la commune.

Cher Monsieur Picut,

Cher ancien Magistrat et grand citoyen de la commune,

Ami de tous ceux nombreux qui, en ce jour, prennent congé de vous, permettez à la fille de Pierre, votre ancien collègue maire, de vous rendre hommage au nom des autorités, en ma qualité de conseillère administrative de la Ville de Chêne-Bougeries.

Enfant de la commune, mémoire du village, domicilié pendant vos mandats politiques au centre du village, vous n'avez jamais cessé d'être à l'écoute de tous. L'aménagement de la commune et ses indispensables équipements publics ont été votre priorité, tant votre vision d'avenir était large.

A l'origine de la fondation communale destinée au logement d'une population jeune et sans grands moyens financiers, vous avez initié le premier PLQ du village.

Au terme d'efforts constants d'habile négociation, vous avez vu

naître le Centre sportif de Sous-Moulin. On vous doit aussi la construction du Centre de rencontres et de loisirs, des écoles de la Gradelle, celle du Belvédère, de sa piscine, et d'avoir fondé le Chêne-Bougeries Natation, l'agrandissement de la salle communale, aussi nommée l'aquarium, comptent encore parmi vos réalisations.

Votre goût pour l'engagement personnel envers la société, votre générosité à servir, ont fait de vous l'homme à respecter, à écouter, à mieux connaître. Votre franc parler, votre autorité naturelle, votre engagement constant, ont conduit votre vie et vos carrières professionnelles, politique et militaire. Chef d'entreprise, meneur d'hommes, officier, négociateur, vos conseils étaient appréciés, vos compétences unanimement reconnues. Membre de nombreuses sociétés locales, votre participation vous rendait proche des habitants de la commune.

Entré au Conseil municipal en 1955, puis au Conseil administratif en 1963, vous avez terminé votre ac-

tion politique en 1983 après 28 ans de mandats communaux dont 7 années de mairie, sous les couleurs radicales. Dans ce parti, devenu aujourd'hui parti libéral-radical, vous avez toujours été considéré comme un sage dont l'avis était sollicité et écouté avec respect. J'aimerais rappeler qu'aux élections administratives de 1971, sur 1001 bulletins vous avez obtenu 998 voix. Quel plébiscite! L'ancien conseiller d'Etat PDC, Emile Dupont, disait de vous que vous auriez pu faire un grand conseiller d'Etat, mais que l'amour de votre commune, et de la servir, l'ont emporté.

Votre dévouement comme sauveteur auxiliaire a été exemplaire, vous avez servi notre population pendant 59 ans. Fidèle aux manifestations communales, votre présence était régulière sous la tente des sauveteurs. Votre compagnie reconnaissante vous a nommé sous-chef honoraire.

Il convient de relever qu'à côté de vos activités municipales, vous avez été membre du Conseil de di-

rection des SI pour représenter les communes d'Arve et Lac.

Ces dernières années, vous étiez toujours fidèle à nos manifestations communales et intéressé au développement de Chêne-Bougeries.

A vous, Madame Antoinette Picut, son épouse, à vous, Jean-Maurice et Daniel, ses fils, à toi Daniel avec qui j'ai partagé les mêmes bancs de l'école primaire de Chêne-Bougeries, à vous chère famille, les membres du Conseil administratif de la Ville de Chêne-Bougeries venus témoigner leur attachement vous présentent l'expression de toute leur sympathie.

Adieu Maurice et encore notre infinie reconnaissance. Merci d'avoir si intensément servi votre pays, votre canton et Chêne-Bougeries votre commune.

Pour nous vous êtes seulement passé dans la pièce d'à côté. Ce que nous étions les uns pour les autres, nous le demeurerons toujours. Le fil n'est pas coupé. Hors de notre vue, vous demeurez vivant au sein de nos pensées. ■

Rigaud: un nouveau quartier à l'horizon 2015

Jeudi 30 août, M. Jean-Michel Karr, conseiller administratif en charge du Territoire, a inauguré, devant un public nombreux et très intéressé, l'exposition consacrée au projet novateur de coopératives d'habitation qui verra le jour dans le quartier Rigaud, à l'horizon 2015.

Le public a pu découvrir les résultats d'un concours d'architecture original auprès de cinq coopératives d'habitations, portant sur la dernière parcelle vierge en mains communales, un terrain de 8'645 m², situé sur la route Jean-Jacques Rigaud, à la limite de la commune de Vandœuvres. En ac-

cord avec le plan localisé de quartier "route Jean-Jacques Rigaud", adopté le 23 juin 2010 par le Conseil d'Etat, les autorités ont privilégié l'option d'un projet de coopérative d'habitations réalisé moyennant un droit de superficie.

Au terme du concours, le jury, composé d'élus et de profession-

nels, a recommandé le projet de la coopérative CODHA, Coopérative de l'Habitat Associatif - Bonhôte et Zapata, bureau d'architectes.

Ces derniers sont venus expliquer leur projet et répondre aux nombreuses questions qu'il suscite, lors d'un café-croissant offert par la commune, samedi 1^{er} septembre, réunissant quelque cinquante personnes.

Constitué de six grandes "maisons urbaines", le projet lauréat a séduit le jury par la qualité de son intégration dans le paysage, marquant une transition entre les tissus urbain et résidentiel, ainsi que par la qualité de ses aménagements extérieurs.

La coopérative CODHA prévoit de construire 49 logements de 2 à 6 pièces, dont actuellement 70% seront en logement subventionné d'utilité publique et 30% en loyer libre. Ces logements accueilleront au

total 49 ménages, dont 10 familles choisies sur proposition de la ville.

La coopérative hébergera également un espace de vie enfantine d'une surface de 390 m², qui permettra à un jardin d'enfants de proposer à terme une trentaine de places d'accueil. De plus, une salle communautaire sera à la disposition des résidents du quartier.

Ce nouvel ensemble abritera enfin un petit parc public, ouvert aux habitants de Chêne-Bougeries, et permettra de renforcer le dispositif des chemins piétonniers, du Nord de la commune depuis le chemin des Bucines, au chemin De-La-Montagne et ses commerces.

La requête en autorisation de construire devrait être déposée d'ici la fin de l'année et le chantier démarrer en été 2013. Les premiers coopérateurs pourront s'installer au début de l'année 2015. ■



Prévention et sécurité

Police municipale: la proximité avant tout

Les tâches dévolues aux Polices municipales sont nombreuses. Actuellement au nombre de quatre les agents de la Police municipale de Chêne-Bougeries, rattachée au service Prévention et sécurité, exercent des compétences de police de proximité par une présence dissuasive sur le territoire et dans les espaces publics.

Proche de la population, la Police municipale est en quelque sorte l'œil de la commune et le relais auprès des autorités des problèmes que peuvent rencontrer les citoyens dans les domaines les plus divers, allant des nuisances jusqu'aux questions de mobilité, en passant par la sécurité routière et les divers aménagements urbains qui peuvent favoriser la sécurité par la prévention.

Nos agents de Police municipale développent et entretiennent des collaborations avec les écoles, les concierges communaux et des gérances privées, les travailleurs sociaux hors murs et travaillent, bien évidemment, en collaboration avec le Poste de gendarmerie de Chêne.

La Police municipale applique de nombreuses dispositions légales en matière de salubrité publique, elle contrôle l'occupation du domaine public, elle prévient et réprime les nuisances; elle est chargée du contrôle de stationnement et effectue des contrôles de circulation.



Prévention et sécurité à Chêne-Bougeries: la Police municipale et ses nouvelles assistantes de sécurité.

Grâce à une convention intercommunale, nos agents de Police municipale patrouillent également avec le chef de poste de Vandoeuvres, sur la Commune de Chêne-Bougeries et celle de Vandoeuvres.

Au nombre de six, les patrouilleuses scolaires sont également rattachées à la Police municipale et assurent la sécurité de nos écoliers sur le chemin de l'école.

Depuis le 1^{er} septembre, deux assistantes de sécurité-contrôleuses du stationnement sont venues renfor-

cer l'équipe de la Police municipale, dans un esprit de complémentarité.

Nos deux nouvelles assistantes, dont l'uniforme se distingue par la couleur, bleue foncée, du gris-noir porté par les agents de Police municipale, contribuent au contrôle des zones bleues de la Commune et assumeront des tâches d'agents de cité, afin d'améliorer et préserver la propreté de nos espaces publics.

Nos deux nouvelles collaboratrices, que vous verrez désormais souvent dans votre commune, vous

rappelleront également les dispositions que vous êtes tenus d'observer, en tant que propriétaire, si votre haie devait empiéter sur la voie publique.

Rappelons également que notre Police municipale est le relais de la nouvelle campagne *Façades Nettes*, décidée par le Conseil administratif.

Par le biais d'un dépôt de plainte facilité, nos agents vous permettent, en tant que propriétaires victimes de ce type de dégradations, de déposer plainte, sans avoir à vous déplacer.

En tant que propriétaires de murs ou façades souillés par des tags, des bons incitatifs annuels d'un montant de CHF 500.– vous sont également offerts, à faire valoir dès le premier nettoyage réalisé par les Ateliers du Vallon de la Fondation Feux-Vert, par le biais du service Prévention et sécurité.

Pour atteindre votre Police municipale ou pour bénéficier des prestations *Façades nettes*, un seul numéro: 022 869 17 56 ■

Publicité

EMS LE PRIEURÉ



ASSOCIATION EMSAS - LE PRIEURÉ

EMS Le Prieuré

Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 21 00
Fax 022 869 21 01
info@emsleprieure.ch



Pharmacie de Chêne-Bougeries



Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61



CARROSSERIE DE SOUS-MOULIN
Georges Real

À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS,
VOITURE EN PRÉT PENDANT LES RÉPARATIONS

Route de Sous-Moulin 35
(face au stade)
Tél. 022 348 20 14

1225 Chêne-Bourg
Fax 022 348 23

La Clinique des Grangettes

Recherche

pour ses collaborateurs des places de stationnements à louer sur la commune de Chêne-Bougeries à proximité de la ligne de tram.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M^{me} Alissa Comment au 022 305 01 17 ou à l'adresse suivante: alissa.comment@grangettes.ch

Clinique des Grangettes
Genève



NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2012

Mardi 13 novembre, à Chêne-Bourg

Les évolutions démographiques et leur impact en Suisse

par M. Stéphane COTTER

Chef de section à l'Office fédéral de la statistique,
section démographie et migration

Mardi 20 novembre, à Chêne-Bougeries

*La laïcité à Genève et en Suisse,
une contribution pour le vivre ensemble?*

par Mme Sarah SCHOLL

Docteur en théologie de la Faculté de théologie de
l'Université de Genève

Mardi 4 décembre, à Chêne-Bourg

*L'âge d'or des transports publics,
quel avenir pour la voiture?*

par M. Christophe JEMELIN

Géographe, spécialiste de la mobilité

à 20h30 - ENTRÉE LIBRE

à Chêne-Bougeries: Salle Jean-Jacques Gautier, rte du Vallon 1
à Chêne-Bourg: Point favre, rue F.-Grison 6

www.chene-bourg.ch - www.chene-bougeries.ch - www.diverscites.ch



CENTENAIRE DE JEAN-JACQUES GAUTIER

Afin de commémorer le centenaire de la naissance de son illustre citoyen, Jean-Jacques GAUTIER, fondateur de l'Association de Prévention contre la Torture (APT), la Ville de Chêne-Bougeries organise, en collaboration avec l'Association Diverscités, trois journées dédiées à

“La Suisse, les Suisses et les droits humains”

avec des tables rondes, des débats et la projection de films de réalisateurs suisses.

www.chene-bougeries.ch
www.diverscites.ch

2, 3 et 4 novembre 2012
Salle Jean-Jacques Gautier - 1, route du Vallon

PROGRAMME

Vendredi 2 novembre

- 19h00 Accueil par les Autorités communales
- Discours de Mme Martine Brunschwig-Graf, présidente de l'APT
- 19h15 Table ronde: **La Suisse et les droits humains. Quelle place? Quel devenir?** avec la participation (sous réserve) de Ruth Dreyfuss, Rama Mani, Fabienne Bugnon et de Cornelio Sommaruga.
- 20h15 Cocktail dînatoire

Samedi 3 novembre

- 18h30 **La prisonnière de Rangoon** (Aung San Suu Kyi) Prix Nobel 2001, film de Claude et Madeleine Schauli (43') – Débat en présence du réalisateur
- 20h00 **Le général de Bollardière et la torture** (le général qui a dit «non» à la torture pendant la guerre d'Algérie), film d'André Gazut (52')
- 21h00 Table ronde en présence du réalisateur, de François de Vargas (ancien collaborateur de J.-J. Gautier) et d'autres invités.

Dimanche 4 novembre

- 14h00 **Mujeres en junta** (un regard sur les luttes du Comité des femmes d'Inza, Colombie), film d'Elodie de Weck et Sébastien Cabi (30') Débat autour d'un café
- 15h00 **Swiss sans papier** film d'Andreas Hoessli (52')
- 16h00 Pause avec petite restauration
- 16h30 **Sale paradis** (Au nom de l'or: destruction de la forêt équatoriale et ethnocide d'un peuple en Guyane française), film de Daniel Schweizer (76')
- 17h45-18h00 Clôture des journées



ESPACE NOUVEAU VALLON
8, route du Vallon

JEUX DE KLEE

EXPOSITION-JEU

autour de l'œuvre de Paul Klee
Produite et présentée par la Vallée de la Jeunesse, Lausanne
Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse

Véritable rencontre créative entre les enfants et Paul Klee
lors d'un parcours ludique, jalonné d'une dizaine d'étapes

Derniers jours!
Clôture dimanche 28 octobre

Ouverture: mardi à dimanche, 14h30-17h30

Durant les vacances scolaires (23-26.10), entre 15h00 et 17h00, les enfants et les adultes peuvent avoir accès à un atelier-libre de création de marionnettes à manche, avec la possibilité d'en jouer.

Tout public • Âge conseillé 5-12 ans

Entrée: CHF 3.-/personne • CHF 10.-/famille

Organisation: Ville de Chêne-Bougeries - www.chene-bougeries.ch
www.valleedelajeunesse.ch - Renseignements: 022 869 17 17

FÊTE DE SAINT NICOLAS

Jeudi 6 décembre 2012



Rendez-vous à 18h00

devant la salle communale
Jean-Jacques Gautier
1, route du Vallon

Distribution des flambeaux
Aubade des tambours de l'Aiglon
Départ du cortège à 18h20,
chants, distribution de friandises,
collation offerte.



Les inscriptions pour la distribution de friandises (enfants de Chêne-Bougeries jusqu'à 6-7 ans) se feront par l'intermédiaire des écoles (1P-2P et 3P), des crèches et des jardins d'enfants ou à la mairie de Chêne-Bougeries, pour les enfants non scolarisés, dès le 5 novembre.

Renseignements:

Service culturel
022 869 17 37
n.robert@chene-bougeries.ch



Publicité

spinelli & Fils

maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

Chêne-Bourg



Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 18 août au 20 septembre 2012:

Mariages:	12
Naissance:	0
Reconnaissances:	2
Décès:	31
Partenariat:	1
Déclarations de nom:	2

Autorisations de construire

DD 105057-2 – 4219, 4161, 4162 –

Domaine public communal et cantonal – aménagement de trottoirs et passage piéton (route de Sous-Moulin – avenue Petit-Senn, chemin de Floraire

DD 104620-2 – 1572 – M. Benoît Clerc – (construction d'une villa – couvert – panneaux solaires), suppression abri PC, réaménagement sous-sol – 2A chemin du Saut-du-Loup

DD 104862-2 – Diverses – Rolex SA – installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture – 15, route de Jussy

DD 104201-2 – 4321 – PPE rue de Genève 42 – isolation thermique de la toiture, vélux, capteurs solaires – 42, rue de Genève

APA 36615-2 – 4110 – Rolex SA – création d'une sortie de secours, escaliers extérieurs – 15, route de Jussy

APA 36712-2 – 4169, 4171, 4174 – Domaine public communal – collecteurs EU/EP – rue Peillonnex M 6826-2 – 3765 – Mme Brigitte Wahl – démolition de deux villas – 31, chemin de la Gravière.

Déchets compostables

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.–.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Le prix est de Fr. 35.– par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

Permanence juridique

Nous vous rappelons qu'une permanence juridique est organisée à la mairie de Chêne-Bourg le jeudi après-midi de 16h00 à 18h00, aux dates suivantes: 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.

Les consultations se font sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée et une participation forfaitaire de CHF 30.– sera encaissée sur place.

Conseil municipal du 11 septembre 2012

Communications du Conseil administratif

Zone bleue à macarons

Les travaux pour la mise en œuvre de la zone bleue à macarons touchent à leur fin. La Fondation des parkings vient d'envoyer un tous-ménages aux habitants de la commune qui fournit les explications détaillées sur le fonctionnement de ce nouveau dispositif et qui permet de commander son ou ses macarons.

Projet de loi modifiant les limites de zones – création d'une zone sportive à l'avenue Mirany

La commission de l'aménagement du Grand Conseil a terminé l'examen de ce projet de loi et l'a finalement accepté. Le Grand Conseil devrait donc le voter prochainement. Dans le cadre de cette procédure, le Conseil administratif a écrit à Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge des sports, pour lui demander la garantie qu'aucun projet de développement d'infrastructures sportives d'envergure n'était envisagé dans le domaine de Belle-Idée en marge du transfert du stade des Fourches.

Dans sa réponse, le magistrat a confirmé que la Ville de Genève n'entendait pas créer un centre sportif à cet endroit et que seul le projet de transférer le stade de football était prévu.

Rocailles du parc Floraire

Nous avons le plaisir de vous informer que la collaboration négociée

avec le centre de formation professionnel de Lullier et le Conservatoire et jardin botanique va prochainement se concrétiser. En effet, une classe de l'école de Lullier, accompagnée de nos jardiniers et de notre apprenti, interviendra sur les rocallles du parc dès le mois d'octobre prochain. Cette remise en état, placée sous la direction d'un professeur, fera l'objet d'une inauguration au printemps 2013.

Offre promotionnelle TPG

Cette action, lancée dans le courant du mois de juin dernier, a remporté un franc succès auprès de la population chênoise, puisque c'est près de 250 demandes (nouveaux abonnements annuels + renouvellements d'abonnements juniors) qui ont été enregistrées.

Billets collectifs pour les classes des écoles de la commune

Cette année à nouveau, le Conseil administratif a offert à chaque classe des écoles de la commune un billet collectif valable sur l'ensemble des lignes Unireso durant l'année scolaire qui vient de débuter.

Chantier du CEVA

Selon les dernières informations communiquées par les responsables du projet, le chantier s'ouvrira au mois d'avril 2013. Les travaux débuteront après la fermeture définitive de la ligne de chemin de fer

avec l'arrachage des voies jusqu'à Annemasse et le déplacement de l'ancienne gare. Quant aux travaux de terrassement de la nouvelle gare et des tunnels ferroviaires, ils débuteront le 14 octobre 2013.

Naturalisations

Depuis la dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 11 dossiers de candidature à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 11 septembre le Conseil municipal a pris les décisions suivantes:

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 171'000.–, en vue de procéder au renouvellement de l'éclairage sportif du terrain A du Centre Sportif Sous-Moulin,
2. préaviser défavorablement le projet de plan localisé de quartier n° 29683-512 relatif à l'urbanisation du périmètre de la gare de Chêne-Bourg,

De plus, Mme Isabelle Neuder a été assermentée en remplacement de M. Carl-André Spillmann, démissionnaire.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Publicité

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour:

- | | |
|-----------------|---------------------------|
| • Pressing | • Rideaux – voilages |
| • Blanchisserie | • Tapis |
| • Retouches | • Daim – cuir – fourrures |

**Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels**

**Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30**

**1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg**

Nouveau:

Le Plan directeur communal de Chêne-Bourg sur support numérique et interactif!

Le Plan directeur communal de Chêne-Bourg (PDCoM) a été adopté par le Conseil municipal le 14 décembre 2010 et approuvé par le Conseil d'Etat le 16 mars 2011.

Ce document fixe les objectifs à atteindre et définit les mesures de

l'aménagement du territoire communal des années à venir, en permettant d'intégrer les évolutions futures, en particulier les impacts de la pression urbaine. Il a pour but la concertation entre acteurs concernés et présente l'avantage pour les particuliers d'alléger les procédures

des plans d'affectation et des projets. Le Plan directeur communal est un plan localisé composé d'une analyse, d'un concept directeur et d'une carte synthétisant le projet de territoire. Il comporte un programme d'actions (fiches) susceptible d'être adapté à l'évolution de la commune.

En complément du support papier existant et dans le but de faire partager ses options de développement au plus grand nombre, le **Plan directeur communal** est dorénavant accessible sur support numérique et interactif! ■



Vers le PDCoM en 3D et application gratuite
à télécharger sur votre téléphone mobile à l'adresse:
<http://www.chene-bourg.ch/commune/amenagement/plan-directeur/>

Publicité

SANITAIRES - FERBLANTERIE
DALLAIS SA



Depuis 1978...
"Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..."



26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
E : bontuyaux@hotmail.com

LA SPORTIVITE ITALIENNE LA PERFORMANCE AVEC STYLE



Gillera Nexus 300 i.e.
6'545.-



Vespa S 125 i.e. Sport
4'995.-



Vespa GTS 300 i.e. Super Sport
6'545.-

RTE DE FLORISSANT 17B, 1231 CONCHES - 022 348 05 80
DU LUNDI AU VENDREDI 08H30-12H00 ET 13H30-18H30
TPG LIGNE 8 - ARRET CONCHES - WWW.DLUDI.CH

D.LUDI



AMBROSIO S.A.

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

Route de Jussy 2
1225 CHÊNE-BOURG

POMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRES

Tél. 022 349 85 77
Fax 022 349 46 28



10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg

Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER

Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

Téléphone 022 349 59 90
Télécax 022 349 59 32

Sortie annuelle des aînés de la commune



La traditionnelle sortie annuelle de nos aînés a eu lieu le 13 septembre dernier dans la région d'Annecy. Par une magnifique journée d'automne, nonante-sept aînés ont pu flâner dans les ruelles de l'ancienne cité médiévale savoyarde, avant de rejoindre le village de Saint-Jorioz où les attendait le Conseil administratif pour un repas et un après-midi dansant.

Apéritif d'accueil des nouveaux habitants



Noctambus: horaires

au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air)

Gare Cornavin	0 h 31	0 h 51	1 h 11	1 h 31	1 h 51
Place Eaux-Vives	0 h 38	0 h 58	1 h 18	1 h 38	1 h 58

N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0 h 22	0 h 42	1 h 03	1 h 23	1 h 50
Bel-Air Cité	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 29	1 h 55
Rive	0 h 30	0 h 50	1 h 11	1 h 31	1 h 59
					3 h 15
					3 h 19

N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0 h 50	1 h 17	1 h 37	3 h 02
Rive	0 h 52	1 h 24	1 h 41	3 h 09

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

C'est le samedi 1^{er} septembre 2012 que, comme chaque année, la commune de Chêne-Bourg a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une manifestation organisée dans le Point favre pour cause de pluie. Ces derniers, ainsi que la population chênoise, ont pu découvrir les activités proposées par les différentes associations sportives, culturelles, politiques et sociales implantées sur le territoire communal et ont également pu rencontrer les élus communaux.



Il reste encore quelques places disponibles au Jardin d'enfants "Le Polichinelle" les après-midi (route de Sous-Moulin 11).

Contactez Mme Christine Balestra au 022 348 98 94.

Dans le cadre de la deuxième partie de la saison culturelle, les prochains spectacles proposés se dérouleront:



Le vendredi 2 et samedi 3 novembre 2012
Repas-Spectacle dès 19h00
Jean-Pierre Renggli chante Jacques Brel

C'est avec une continue bonne humeur que Jean-Pierre Renggli et Philippe Berthoud ont investi les textes de Jacques Brel pour mettre sur pied leur spectacle en hommage au grand poète et chanteur belge. La complicité qui les unit a permis au spectacle d'exprimer avec justesse la passion de Jean-Pierre pour Brel et son envie irrépressible de chanter ses chansons. Philippe, accordéoniste de talent, apporte beaucoup d'humour dans ce spectacle arrangé par Gérard Demierre.

Les recettes de la représentation du samedi seront reversées à l'Association Frédéric Fellay.

Durée: environ 1h00

Réservations obligatoires avant le lundi 29 octobre 2012,
culture@chene-bourg.ch ou 022 869 41 31 l'après-midi.



Le dimanche 4 novembre 2012 à 17h00
Airs d'opéras - Récital
“Passions Dissonantes”

Elle: Sabine Svea Matouch Soprano

Lui: Fabio Febo basse

Conciliateurs:

Xavier Pares, piano
Dominique Guignard, flûte

Sur des œuvres de: Meyerbeer, Delibes, Bizet, Bellini, Mozart, Berlioz, Donizetti

Afin d'adoucir toutes ces “passions dissonantes”, un apéritif suivra...

Durée: 1h00



Le vendredi 16 novembre 2012 à 20h00
Récital Accordéon-Violon
“Duo Bouclier”: un Duo exceptionnel!

Issus d'une famille de musiciens, Dimitri et Julien Bouclier s'imposent aujourd'hui comme de véritables virtuoses de leurs instruments. Agés d'une vingtaine d'années, ces deux frangins sont tels un jeune chêne, racines déjà solides et branches tournées vers le ciel. Les œuvres qu'ils nous font entendre sont arrangées par leur soin et nous permettent de découvrir l'accord parfait qui peut exister entre ces deux instruments.

Au programme: de grandes œuvres baroques et classiques de Vivaldi, Vitali à la chaleur des tangos argentins avec Piazzolla en passant par la splendeur du répertoire russe et des compositions de Zolotarev, Voitenko, Chalaïev.

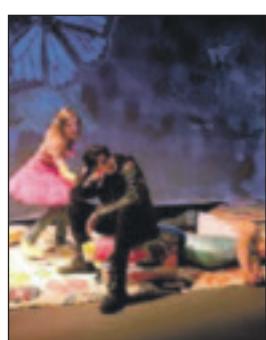
Durée environ: 1h30



Le samedi 17 novembre 2012 à 20h30
Duo de Tango chanté
“Desdes Lejos Tango”

Voilà Fabrizia Iranzo Imperatori et Peter Gneist, deux artistes suisses qui se plongent dans le tango en lui apportant une fraîcheur inédite: elle chante, et lui, il joue du bandonéon. Ils dialoguent musicalement entre eux et révèlent au public leur amour pour la ville de Buenos Aires et ses habitants. Le public argentin tombe sous leur charme: ils savent réveiller ses émotions, ils connaissent la voie directe pour arriver au centre de son cœur. Fidèles au tango, Fabrizia et Peter ont acquis, par leur talent, leur place dans cet univers lointain qu'il ont choisi, où ils se sont bien installés et où ils resteront pour longtemps.

Durée: 1h30 avec entracte



Les mercredi 21 et samedi 24 novembre 2012 à 20h00

Théâtre
“Eye of the Storm” par le théâtre de la Grenouille, Bienne

Miranda se rebelle contre le monde enchanteur, mais trompeur, contre l'île sur laquelle elle est recluse. Son père, le magicien Prospero, crée un univers fictif pour la préserver des souffrances de l'existence. La furie de Miranda déchaîne vents et mers. Cette effroyable tempête dépose deux jeunes naufragés sur le rivage. Et la rencontre avec la vraie vie commence.

Une histoire tumultueuse sur le désir brûlant de découvrir le monde et la sève de la vie, d'assumer ses responsabilités et de s'affranchir de la tutelle paternelle.

Une pièce ardente qui déclenche les passions par un déferlement de langues, un flot de sentiments et un tourbillon de facéties.

Durée: 1h30

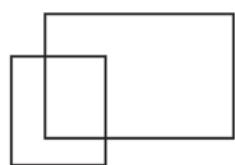
Plus d'informations en temps voulu sur le site Internet de la commune: www.chene-bourg.ch

Publicité

BERNARD GOLAY

73, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 44 80
Fax 022 349 89 88

Miroiterie – Vitrerie – Boutique Cadeaux



G.BUSULINI

123 B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch

OPTIQUE THÔNEX

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHÈNE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

Téléphone 022 348 33 55

Email: info@locatellimax.ch



**p
g**

pharmacie gouda

HORAIRES NON STOP
lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Centre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /
www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch



**P I E R R E
MAGNARD**
O P T I C I E N
L U N E T I E R

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 348 32 71

RESTAURANT 3 COMMUNES

Safak et Damir vous accueillent chaleureusement dans un cadre convivial.
Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com

REYMOND DÉCORATION S.A.

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes –
Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur –
Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales

57, avenue de Thônex 1226 Thônex
Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch

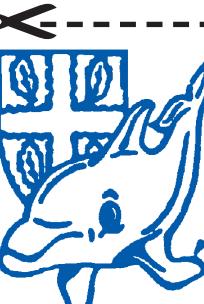
**Ecole
Natation
de
Thônex**

Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym

T.022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

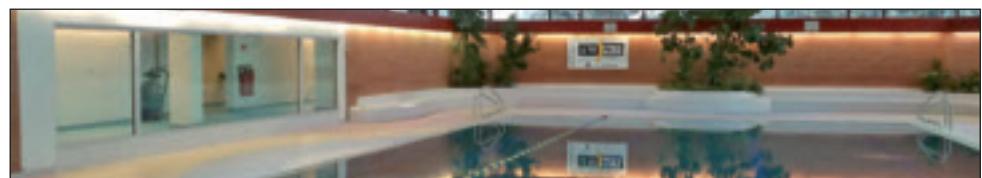
INSTALLATIONS SANITAIRES DEPANNAGES

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

 **PISCINE
de
THÔNEX**

8, CHEMIN DE MARCELLY – 1226 THÔNEX
TÉLÉPHONE 022 348 72 50

**Parking public couvert
(entrée route de Jussy, face Rolex)**



HORAIRES D'OUVERTURE DU BASSIN COUVERT dès le 17 septembre au 31 décembre 2012

Fermeture pour révision annuelle des installations du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre 2012

BASSIN COUVERT

Lundi:	Fermé (réservé aux écoles)
Mardi:	de 11h30 à 20h30
Mercredi:	de 9h00 à 20h30
Jeudi:	de 11h30 à 18h30 (clubs de 19h00 à 20h30)
Vendredi:	de 11h30 à 20h30
Samedi et dimanche:	de 9h00 à 17h00

Cours de natation:
Tél. 022 349 04 22

Club de plongée
de Thônex:
Tél. 079 606 25 06
dès 13h00

Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte tous les jours à 9h, sauf le lundi (fermeture hebdomadaire). L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

TARIFS DE LA PISCINE DE THÔNEX (TVA incluse)

	Tarif général					Habitants de Thônex			Habitants de Thônex et des communes affiliées ⁽¹⁾		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	
Adultes	5.–	45.–	48.–	127.–	220.–	4.–	30.–	24.–	64.–	110.–	
16 à 18 ans	5.–	45.–	48.–	127.–	220.–	2,50.–	18.–	12.–	32.–	55.–	
Enfants 5 à 15 ans	3.–	27.–	24.–	64.–	110.–	2,50.–	18.–	12.–	32.–	55.–	
AVS-AI / Etudiants Collégiens / Chômeurs Apprentis Cartes gigogne	4.–	36.–	24.–	64.–	110.–	2,50.–	18.–	12.–	32.–	55.–	

⁽¹⁾ Les communes affiliées sont les suivantes: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Ménière, Presinge, Puplinge et Vandœuvres. Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.– sera perçue en plus pour la carte magnétique. Les personnes souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile ou présenter un document officiel comportant une photo, le nom, la date de naissance et l'adresse de la personne.

Thônex



Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 13 novembre 2012 à 20h00.

Cimetière

Nous portons à la connaissance des intéressés que les tombes des personnes inhumées dans le cimetière de Thônex en 1992 renouvelées jusqu'en 2012, sont arrivées à échéance:

- 2, 5, 6, 7, 10, 12, 15 dans le carré "B"
- 92, 94, 98, 100, 102, 103, 104, 106, 107, 109 dans le carré "C"
- 94, 95, 97, 104, 109, 110, 111, 112, 113, 130, 146 dans le carré "D"
- 17 dans le carré "M"

Les concessions 42, 43, 97 et 126

Les urnes 36, 85, 86, 87, 88 dans le Carré "H" et 38 dans le Carré des urnes.

Les demandes de renouvellement doivent être adressées par écrit à la Mairie de Thônex jusqu'au 31 janvier 2013. Après cette date, la commune disposera des emplacements ainsi que des ornements qui pourraient s'y trouver.

Exposition des artistes et artisans chênois

Les artistes et artisans des Trois-Chêne exposent à la salle des fêtes de Thônex du 2 au 11 novembre 2012. Ouvert tous les jours de 14h00 à 18h30 (voir en pp. 16-17).

Thônex Live et Opus One

présentent:

Stupeflip en concert, le vendredi 23 novembre à 20h30.

77 Bombay Street en concert le jeudi 29 novembre à 20h30.

Stephan Eicher en concert le dimanche 9 décembre à 20h30.

Ces manifestations ont lieu à la salle des fêtes de Thônex.

Informations et renseignements:
<http://www.thonex.ch/culture/agenda/>

Publicité _____

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Carouge - Petit-Lancy
24h/24

022 342 30 60

www.pfg-geneve.ch

Maison Funéraire - Prévoyance

Requêtes en démolition et construction

DD 105093-2 – parcelle 5718 – fe 19, M. Michel Savari, architecte pour DIM – OGC et Domaine Public Cantonal, aménagements routiers – rue de Genève

APA 33545/2-2 – parcelle 2790 – fe 3, M. Fabrice Jucker, architecte pour I.P.A.V SA, (transformation et agrandissement d'une dépendance) – modifications diverses du projet initial – route De-Rossillon 4

M 6852-2 – parcelle 4711 – fe 7, MM. P. Renevier et P. Bezos, architectes pour Favre & Guth SA pour Mmes N. Dabinovic et I. Maurer, pour Mme Sylvanne Torello, démolition d'une villa et d'un garage – chemin du Château-Blanc 10

APA 36947-2 – parcelle 4691 – fe 34, M. Nourdine Melikh architecte pour Architecture Melikh Sàrl, pour M. et Mme Jean-Marc et Karine Thijs, transformation d'une villa – création d'une piscine – installation de panneaux solaires en toiture – changement des fenêtres, route de Mon-Idée 5

APA 36973-2 – parcelles 3513, 3514 – fe 13, MM. F. Baud et T. Fruh, architectes pour Atelier d'architecture, pour M. et Mme Nerfin Baud, agrandissement villa – remplacement des fenêtres – agrandissement d'une lucarne – jour en toiture – isolation de la toiture – installation de panneaux solaires – avenue des Verchères 20d

DD 105182-2 – parcelles 5189, 5190, 2613 – fe 32, M. Christian Gindre, architecte pour M. Didier Racine, construction de 2 villas mitoyennes et garages – chemin de la Cerise-rais 11, 11a

DP 18457-2 – parcelle 3979 – fe 9, M. Hervé Dessimoz, architecte chez Groupe H, pour Mc Donald's Suisse Development Sàrl, pour Mmes C. Christodoulis, E. Cunningham, V. Holstenson, A. Spinelli, S. Voide, construction d'un restaurant "Mc Donald's" avec drive-in – chemin des Pré-Courbes route de Jussy

DP 18459-2 – parcelles 3024, 3305 – fe 28, M. J.-M. Anzevui, architecte c/o ADAO pour Mme Nicole Tscharler, M. Auguste Orlandini, construction d'une villa individuelle – couvert - chemin des Colibris 5-7

APA 36751-2 – parcelles 5689, 5695, 6346 – fe 10, 11, MM. B. Ott et C. Uldry, Ingénieurs pour Commune de Thônex, Domaine Public Communal et Cantonal, collecteur EP et réfection cheminée – chemin des Cyprès

DD 105342-2 – parcelles 4367, 4368

– fe 27, M. Peter Rindlisbacher, architecte c/o Swisshaus SA pour M. Marcel Constantin et Mme Doris Constantin – construction d'une villa et d'un garage – chemin des Mésanges 18d

M 6874-2 – parcelle 3786 – fe 22, M. Bernard Erbeia, architecte c/o Bea SA pour Immo Passsion SA pour Ayom, démolition d'une villa et d'une annexe – chemin Louis-Valencien 6

APA 37153-2 – parcelle 5638 – fe 9, Atelier d'architecture Fernandes pour M. L. et Mme A.-M. Bussat, construction d'une véranda – route de Sous-Moulin 43.



Bibliothèque de Gaillard

7, pl. Porte de France (derrière la douane de Moillesulaz) tél. 00 33 450 38 53 60

Horaires

Lundi: 9h00 - 11h30 Mercredi et samedi: 9h00 - 11h30 et 15h00 - 18h30 Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Abonnement Adulte

Individuel ou couple: 7.00 CHF (3.50 CHF dès le 1^{er} juillet) + Location de livres adultes: 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF, Livre d'art 1.30 CHF)
4 livres par adulte pour 3 semaines

Abonnement Famille

Parents* et enfants: 10.– CHF (5.– CHF dès le 1^{er} juillet) + Location de livres adultes: 0.70 CHF; (Poche 0.50 CHF, Livre d'art 1.30 CHF)

Location de livres enfants gratuite

4 livres par adulte pour 3 semaines; 4 livres par enfant pour 3 semaines;
8 livres enfants maximum par famille

* Les grands-parents peuvent choisir entre un abonnement adulte et payer la location des livres enfants occasionnellement ou un abonnement famille et ne pas payer la location des livres enfants.

La Bibliothèque propose plusieurs fois dans l'année l'**Heure du conte** et des **Lectures d'albums**, ainsi que des animations gratuites destinées aux enfants.

Une grande braderie de livres est également organisée au début de l'été.

Renseignements: www.bibliothequegaillard.com

Thônex social

Espace de Vie Enfantine (EVE Chapelly/EVE Marcellly)

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Tél. 022 349 17 11.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Halte garderie à temps partiel le matin:
accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30.
Garderie l'après-midi:
accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30.

Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Rens.: tél. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires

Prix: 8 francs. Inscription préalable auprès du GIAP.
Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la police municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens.: Mme Irène Hensler, tél. 022 348 13 29.

Tri des déchets

En route vers une taxe-poubelle?

Quel avenir pour nos déchets? Un article paru il y a tout juste 4 ans dans "Le Chênois" faisait un point de situation concernant le tri et la gestion des poubelles domestiques sur la commune de Thônex. Force est de constater aujourd'hui une nette amélioration en la matière, avec un taux de tri des déchets qui est passé de 35,5% en 2007 à 43,6% en 2011.

Une progression qui s'explique notamment par l'information et la sensibilisation effectuées auprès des habitants, ainsi que par le renforcement des infrastructures à disposition comme cela se fait actuellement dans nos différentes communes.

Thônex ne parvient cependant pas à atteindre le taux fixé comme objectif à Genève, qui est de 45% et qui va prochainement passer à 50%, sous pression de la Confédération. En Suisse, comme dans de nombreux autres pays, les coûts et la pollution engendrée par l'incinération des déchets ménagers figurent en effet au centre des préoccupations, tandis que le tri et le recyclage des matériaux sont largement encouragés pour promouvoir les politiques liées au développement durable.

L'incitation a-t-elle atteint ses limites?

Le maire de Thônex, Claude Détruche, se réjouit donc de la situation de sa commune, non sans se préoccuper de la suite des événements: «Il est vrai que les derniers résultats sont bons, nous dépassons même la moyenne cantonale qui est de 41,4%... Mais il faut savoir que, si la hausse du tri a été spectaculaire au départ, les pourcentages augmentent de plus en plus lentement. J'ai l'impression que, sur le plan pratique, la commune ne peut pas faire grand-chose de plus pour inciter les habitants à trier leurs déchets».

Depuis quelques années, en effet, Thônex a multiplié les points de



récupération, avec la possibilité d'y déposer davantage de matériaux différents (capsules de café, textiles, piles, etc.), afin de réduire au maximum les distances à parcourir pour les usagers, notamment dans les points les plus urbanisés de la commune. Des déchetteries qui au fil du temps sont désormais "enterrees" pour réduire les nuisances pour leur voisinage.

A cela s'ajoutent diverses autres mesures, par exemple l'ouverture de la voirie le premier samedi matin de chaque mois pour déposer tout matériel encombrant, ainsi que les objets ou matières dont les Thônesiens ne savent que faire.

Seul "oublié", le compost qui ne bénéficie que de deux points de collecte, mais pour lequel des solutions sont activement recherchées: «Nous avons la volonté de trouver désormais un emplacement central pour les communes des Trois-Chêne».

Alerte au nouvel impôt!

Au vu de ces considérations, Claude Détruche tient à faire passer aux habitants un message important: «Le Canton a d'ores et déjà mis sur pied une commission qui réfléchit, avec différents partenaires, à l'instauration d'une taxe à la poubelle. A mon sens, il faut vraiment que tout un chacun se responsabilise pour passer à la vitesse supérieure, sinon on court droit à ce nouvel impôt.»

Allons-nous bientôt payer nos sacs poubelle 2 francs 50 pièce? A ce prix-là, il est bien évident que l'incitation au tri risque d'être beaucoup plus efficace! Chacun devrait y réfléchir à deux fois avant de rem-

plir son sac de matériaux encombrants, comme le verre qui peut être déposé gratuitement au centre de tri. Avec les effets pervers pouvant en découler, notamment le "lancer de poubelles" évoqué par Claude Détruche, qui craint que les plus farouches soient tentés d'abandonner leurs déchets un peu n'importe où.

En Suisse alémanique, où la taxe au sac poubelle est déjà en vigueur, tout un système de répression par la police municipale, mais aussi de dénonciation par les habitants, a ainsi été mis en place afin de garantir l'efficacité de la mesure.

Grâce au tri, la commune fait des économies!

Pour encourager ses concitoyens, le maire de Thônex rappelle enfin que l'incinération des déchets engendre des coûts importants pour les communes: «Pour le papier en particulier, matériel qui atteint des poids très importants, il faut savoir que la commune reçoit entre 20 et 50 francs pour chaque tonne livrée en recyclage, alors que l'usine des Cheneviers facture plus de 300 francs la tonne de déchets à incinérer... Je pense donc qu'il faut mettre les bouchées doubles afin de pouvoir réduire les coûts de nos poubelles à tous les niveaux!».

Christelle Resvard

Calendrier des levées et listes des déchetteries:

www.thonex.ch/vivre/dechets/calendrier-des-dechets/
www.thonex.ch/fileadmin/user_upload/pdf/Vivre/Tableau_dechets.pdf

Publicité

Auberge Communale de Thônex

Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56

Alain Akar
e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

NIKADECOR

Tapisserie courtepointière

Katarina Rimac Bozic

Réfection de sièges

Confection de housses, rideaux, etc.

Rue Peillonnex 3
Chêne-Bourg

022 349 36 06
079 774 25 64

Sortie fluviale des Aînés de Thônex

Pour leur sortie annuelle, c'est une virée sur le Rhin qui a été proposée aux Aînés de la commune cet été.

Le lundi 20 août à 7 heures, ce sont donc plus de 120 d'entre eux qui se sont installés dans les deux cars Buchard pour rejoindre la ville de Strasbourg, point de départ de la croisière sur le Rhin.

Arrivés au terme de ce trajet après une halte à la sortie de Berne, les participants ont pu se promener dans la ville (si possible à l'ombre de la canicule!), en visiter la cathédrale et se restaurer librement dans ses tavernes et restaurants.

Alors qu'ils repartaient dans les cars en fin d'après-midi pour embarquer au port, il faisait encore 39 degrés à l'ombre. C'est dire que la fraîcheur du Rhin et l'air conditionné du bateau MS La Bohème étaient les bienvenus, pour cette immersion dans la vallée du Rhin romantique.

Le soir après le repas les Aînés ont pu faire une balade sur les canaux de "La Petite France" sur un bateau mouche.

Mardi: navigation en direction de Rüdesheim, visite des vignobles et naturellement dégustation de ses fameux vins, suivi de la visite au Musée de la musique mécanique et pour certains, fin de soirée dans la célèbre ruelle "Drosselgasse" mondialement connue pour son étroitesse, ainsi que pour ses nombreuses tavernes et bars de nuit.

Mercredi: navigation en direction de Coblenze en longeant le Rhin romantique, à la découverte de Bacharach, Kaub, Oberwesel, et le fameux rocher de la "Lorelei" et sa statue, suivi d'une visite de la ville et d'une soirée libre après le repas.



Ce soir-là, les Aînés ont eu le plaisir d'accueillir le Conseiller administratif délégué à la culture, M. Philippe Decrey, accompagné de son épouse venus les rejoindre pour la suite de la croisière. La commune a offert l'apéritif pour cette occasion et M. Decrey a, dans une courte allocution, salué ces jeunes Aînés et félicité M. François Diserens pour la parfaite organisation de ce voyage. **Jeudi:** remontée du Rhin romantique et retour à Rüdesheim en fin d'après-midi, laissant la soirée libre

pour les amateurs de la "Drosselgasse".

Vendredi: départ le matin pour Mannheim avec la visite d'Heidelberg où se concentre une douzaine d'universités et qui, comme semble l'indiquer son nom, est aussi la région des myrtilles. Après la visite du château, un brusque orage et une pluie diluvienne se sont abattus sur les seniors, qui comme l'an dernier au lac d'Orta, sont arrivés, certes bien rafraîchis, mais tremplés aux cars! A l'arrivée au bateau,

tous se sont séchés et changés pour participer à l'apéritif et au dîner de gala du commandant.

Samedi: arrivée à Strasbourg vers 9 heures, où une autre surprise attendait les voyageurs sur le quai! Le président du Conseil municipal, M. Fabiano Forte, venu les rejoindre pour cette dernière journée.

A Colmar, une choucroute a été servie à l'hôtel Rapp pour clore cette escapade.

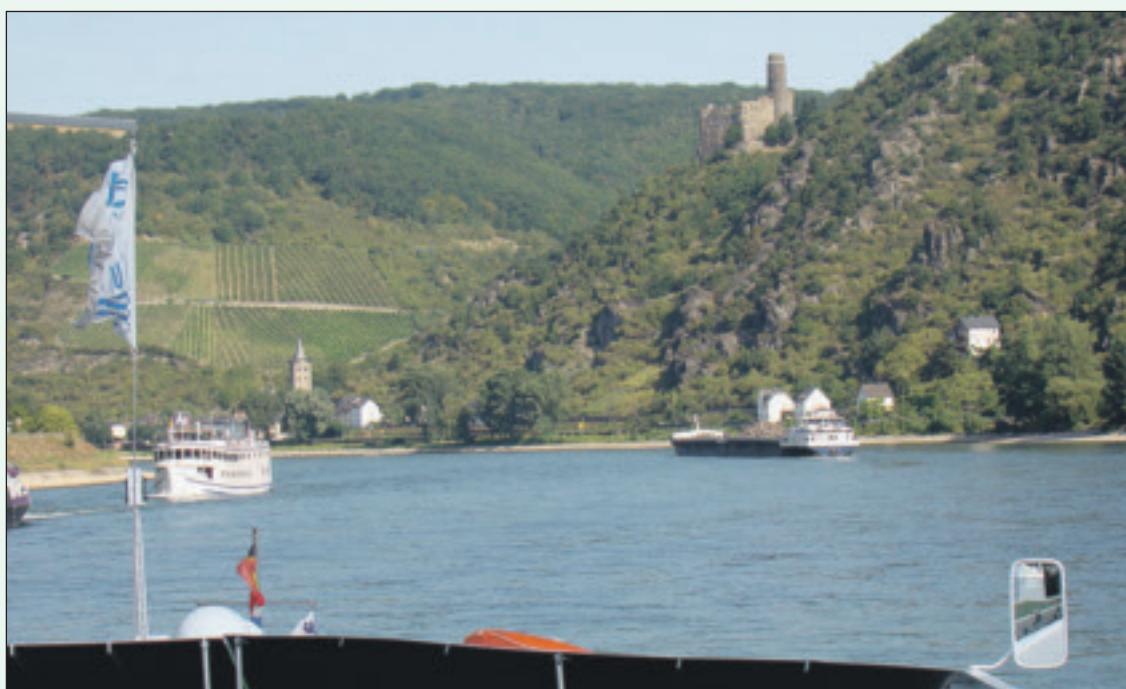
Le MS La Bohème est un bateau à trois moteurs d'une capacité d'accueil de 160 passagers. L'équipage se compose de 24 membres. Il comporte deux ponts-cabines et un pont ouvert, où ont eu lieu les exercices de gymnastique proposés le matin pour se maintenir en forme et où les fumeurs ont pu assouvir leur envie de cigarette!

L'équipage a été très attentionné, l'animatrice a proposé divers jeux pour stimuler aussi les neurones et l'équipage déguisé a présenté un soir un amusant spectacle musical.

Un très grand merci à la commune pour l'organisation de cette sortie et pour son soutien financier, permettant à chacun d'y participer, à tous les intervenants et notamment aux chauffeurs qui ont ramené tout ce petit monde à bon port le samedi soir à Thônex.

A l'année prochaine en pleine forme pour une autre destination! ■

José Fischer



Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails : prière de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2012-2013.

	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Résidus ménagers		Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.	Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: conteneurs à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 10 et 11.
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier		Levée les 1 ^r et 3 ^e jeudis du mois. Centre de récupération: av. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.
Levée du verre		Levée le 4 ^e jeudi du mois.	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois.
Levée de la ferraille		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.
Huiles végétales		Petites quantités : à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités : à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton : Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles minérales		No doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton : Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.	
Déchets de jardin		Levée chaque mercredi des mois d'octobre, novembre et décembre 2012, ainsi que les lundis 5 et 26 nov. 2012. La levée du mercredi 26 déc. est remplacée par celle du 27 déc. 2012. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires (sauf jours fériés): lundi au vendredi 8h-12h et 13h-16h, samedi 14h-16h. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les containers seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.
Piles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.
Aluminium et fer blanc		Un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.
Bouteilles PET		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.
Matériel électronique			Retour vendeur.
Médicaments		Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.	Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Ampoules économiques, vitres, miroirs			
Textiles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches: place de Conches	Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier.
Peintures diverses		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.
Déchets organiques		Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.

① Centre de récupération ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant:
hiver (du 1^r octobre au 31 mars)
du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 17h00
été (du 1^r avril au 30 septembre)
du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 19h00

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

- Ch. de la Colombe: verre - piles - PET - papier - capsules Nespresso - ordures ménagères
Ch. De-La-Montagne 136: verre - papier - alu, fer blanc - PET
Ch. de l'Eperon: verre - piles - papier - PET - textiles - capsules Nespresso - ordures ménagères
Rondeau/Conches: verre - piles - papier - PET - alu, fer blanc - capsules Nespresso - ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

- 1 Route de Mon-Idée (Denner) 8 Chemin des Mésanges
2 Centre de loisirs (39, rte de Jussy) 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet
3 Chemin de Marcellly 10 Route de Sous-Moulin
4 Chemin des Deux-Communes 11 Centre de voirie (54, ch. du Bois-Des-Arts)
5 148, rue de Genève 12 Chemin Edouard-Olivet
6 Chemin des Cyprès 13 20, chemin du Foron
7 Villette

Ouverture du Centre de voirie les premiers samedis du mois de ghoo à 12h00 pour le débarras d'objets en tous genres.

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Voilà l'automne et ses couleurs chatoiante qui se sont installés. Le CRL profite de cette période pour vous inviter à divers événements: Fête de la Courge, Soirée Spag' et pourquoi pas, simplement venir chercher de quoi s'évader au travers d'un livre? A bientôt.

Accueil

Bonjour, nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis de 9h30 à 12h30, les mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

Site internet

Nous avons un site internet où vous pouvez trouver nos dernières informations. N'hésitez pas à le consulter. Les événements de l'année scolaire sont déjà en ligne... sortez vos agendas! www.crl-chenebougeries.ch

Enfants

Dès la scolarisation jusqu'à 8 ans

 Les mercredis des Mômes sont complets. Les enfants vous souhaitent un bel automne.



Publicité

CIRQUE CHÈNE
COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)
Ecole de Chêne-Bougeries
STAGES SOUS CHAPITEAU (EN ÉTÉ)

Renseignements : www.cirquenchene.ch
Tel : 079/213 54 13

Préadolescents (de 9 ans à 12 ans)



Il reste de la place pour les mercredis. Inscriptions annuelles. Accueil de 8hoo à 18hoo.

Boums anniversaires

Deux mardis par mois sur projet, de 17h00 à 21h00. Tu veux faire ton anniversaire? Mets tes parents dans le coup! La salle est mise à ta disposition et Nathalie t'aide à organiser la boum. Un forfait de CHF 50.– est demandé pour le DJ.

Attention complet jusqu'à fin décembre. Nous reprenons les réservations dès le 1^{er} janvier 2013.

Soirée Spag' du vendredi: repas et projection vidéo

Le 30 novembre. Sur inscription par téléphone jusqu'à 17h00 le jour même.

Adolescents (de 12 à 17 ans)

Les snacks de midi

Les mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30.

Tu peux venir avec ton repas (un micro-ondes est à ta disposition) ou l'acheter sur place (petite buvette).

Accueil hivernal ados

Les mercredis de 14h00 à 19h00. Les vendredis de 17h00 à 22h00. Les samedis de 16h00 à 21h00. A ta disposition billard, babyfoot, ping-pong et autres jeux. Les vendredis et samedis soir, possibilité de manger pour presque rien!

Tout public

Le mercredi 31 octobre à 15h00: spectacle de la compagnie E'pericoloso sporgersi "La boîte à images", dès 4 ans. Gratuit, mais réservation indispensable. Goûter offert. 19h00: Soirée soupe à la courge pour tous les usagers du Centre.



Bibliothèque interactive



Nous avons mis à disposition du public un espace d'échange de livres en libre service, situé à l'entrée du Centre. Nous sommes heureux de constater que notre étagère se remplit de romans variés.

Basé sur le principe du livre nomade institué par les bibliothèques de la Ville de Genève, les livres "je me balade" peuvent être empruntés par n'importe qui pourvu qu'ils reviennent dans le circuit de lecture. Sans inscription préalable avec pour seul idéal le plaisir du partage, de l'échange d'un écrit et de l'envie de transmettre un moment de bonheur. Amoureux de la lecture ou simple curieux, rendez-vous au Centre de rencontres et loisirs de Chêne-Bougeries!

Aînés

Restoaînés

Tous les lundis de 11h00 à 14h00.

Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux de rencontre et de partage nourrit l'âme autant que l'estomac. Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions:
Mme Anne-Lise Denarie
tél. 022 348 00 75



Club des aînés

Tous les jeudis entre 14h00 et 18h00. Des bénévoles dévoués qui organisent une belle palette d'activités: jeux,

gôters, excursions, fêtes, anniversaires, visites de musées, repas, etc.

Renseignements:
Mme Jacqueline Gallina
tél. 022 348 61 87

Gym dos seniors

Les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner le dos, maintien, perception du corps, renforcement et détente.

Renseignements:
Claudine Streiff-Favre
tél. 022 349 04 55

Rythmique

Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

Renseignements:
Institut Jacques-Dalcroze
tél. 022 718 37 60

Bridge

Pour les amateurs de cartes.

Renseignements:
Antoinette Fayet
tél. 022 349 21 71

Cours

Gymnastique

Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.

Renseignements:
Cornélie Wirth
tél. 079 449 29 58

Eutonie

Une méthode corporelle sensible qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits : un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité). Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:
Rose-Marie Günther
tél. 022 345 47 60

Batterie, djembé, congas

Tout public.
Renseignements:
Guillaume Duchêne
tél. 076 589 08 83



CHÊNE-BOUGERIES
CENTRE DE RENCONTRES
ET DE LOISIRS
CHEMIN DE LA GRADELLE 41
1224 CHÊNE-BOUGERIES

Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Edito

L'automne est de retour, les feuilles orange tournoient dans les airs... Pour conserver et partager cette couleur lumineuse qui imprègne nos coeurs, nous vous proposons de venir participer à la ronde automnale de la Maison de Quartiers. Au programme: trocs, bals, spectacles et expositions. Et pour ceux et celles qui attendent avec impatience l'hiver, nous vous présentons en avant-première notre programme des sorties à la neige.

Accueil au public

Ouverture du secrétariat

Lundi:	8h30-12h00 et 14h00-16h00
Mardi:	10h00-14h00
Jeudi:	10h00-14h00
Vendredi:	8h30-12h00 (permanence téléphonique)

Horaire d'accueil au public

Lundi:	14h00-20h00
Mardi:	14h00-22h00
Mercredi:	9h00-21h00
Jeudi:	14h00-21h00
Vendredi:	14h00-22h00
Samedi et dimanche	selon activités.

Enfants

La MQ est ouverte aux enfants les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 19h00 et le mercredi de 9h00 à 19h00. A disposition sur place: ping-pong, billard, baby-foot et jeux de société.

Adolescents

La MQ est ouverte aux adolescents dès 16h00 durant les heures d'accueil au public et le samedi de 14h00 à 18h00.

Les animateurs sont là pour réaliser des projets avec eux comme des sorties, des discos, des tournois divers, des soirées "bouffe"/cinéma, etc.

Manifestations

SEL: Service d'échange local

Jeudi 1^{er} novembre

Le Sel du Lac est une association qui permet d'échanger des biens, des services et des savoirs par l'intermédiaire d'une bourse internet et en personne lors de rencontres locales. Infos accessibles sur le site: www.seldulac.ch

19h30: buffet canadien (partage gustatif!)
20h15-22h00: annonces, échange des biens apportés par les adhérent-e-s.

Troc de Chêne-Bourg

Samedi 3 novembre de 9h30 à 12h30.

Vente deuxième main: jouets, vêtements enfants de 0 à 14 ans, matériel bébé.

Dimanche Zinéma: Destination España!

Dimanche 11 novembre à 17h30.

Bienvenue à ce deuxième dimanche Zinéma où vous découvrirez un film espagnol en version originale. La projection sera suivie d'un repas canadien (spécialités espagnoles bienvenues).

Entrée libre et ouvert à tous.

Soirée femmes

"Troc sacs, bijoux, accessoires"
Mercredi 21 novembre de 18h30 à 21h00.

Une soirée spécialement pour les femmes... Pour se rencontrer, échanger et se divertir.

Dès 18h30 accueil;
19h00-21h00 troc et repas canadien.



Bal Folk

Vendredi 23 novembre de 20h00 à minuit.

Venez rejoindre le Bal Folk, danser, tournoyer et découvrir des danses traditionnelles d'Italie et d'ailleurs.

Le bal de Mamie Royaume

Dimanche 9 décembre de 14h00 à 17h00.

Cette année encore nous vous invitons à la MQ pour fêter ensemble la traditionnelle fête de l'Escalade. Animation musicale live et soupe aux légumes spéciale Mamie Royaume offerte!

Entrée libre. Ouvert à tous.

Spectacles enfants

Farfelune

Par la compagnie Tamiero
Spectacle musico-théâtral
Tout public dès 3 ans

Magique, doux, tendre, original, innovant, ce spectacle est composé de petites scènes de la vie des enfants et de leurs parents racontées en mots, en mouvement et en musique (flûtes en tout genre, ukulélé, métallophone, guimbarde, percussions, jouets d'enfant, etc.). Aussi souvent que possible, les enfants seront invités à participer à l'intrigue en imitant des gestes, en dansant ou en donnant leurs idées. Ils partageront avec les comédiens un moment d'échange très vivant!

Quand?

Mercredi 14 novembre à 15h00.

Prix des places:

Enfants: frs 6.- Adultes: frs 12.-

Le spectacle est suivi d'un petit goûter gratuit en compagnie des parents et des comédien-ne-s.

Réservation dès le 5 novembre au 022 348 96 78.

Expositions

Stéphane Blumer

"Sweat dreams" - Installation de peintures au sel sur toile.
Exposition jusqu'au 2 novembre.

Padma de Mello



Peintures "Femmes rurales de l'Inde"
Exposition du 7 au 30 novembre.
Vernissage mercredi 7 novembre dès 18h30.

Vente des tableaux en faveur d'une association d'aide aux femmes en Inde.

Jelena Djurovic

Peinture.
Exposition du 5 décembre au 2 janvier. Vernissage mercredi 5 décembre dès 18h30.

Bientôt la neige!



En 2013, la Maison de Quartiers vous emmène à nouveau à la neige. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire aux sorties suivantes.

Sorties montagne

pour les adultes et les familles

Les samedis 12, 19, 26 janvier et 2 février 2013 de 8h30 à 18h00.

La Maison de Quartiers vous offre un transport à la station de Sommand (France).

Sur place vous pourrez faire de la raquette, du ski ou simplement profiter du grand air.

Prix à la sortie:

42.- frs. skieur
20.- frs. non skieur

Samedis de ski ou de surf pour les adolescents

Les 12, 19 et 26 janvier et 2 février 2013 de 8h30 à 18h00.

2 formules sont proposées:

Formule "libre"

Tu as 15 ans et plus et tu souhaites skier avec tes potes? N'hésite pas à te renseigner sur les conditions des sorties sur notre site: www.lespot.ch (rubrique adolescent).

Prix:

42.- frs. par personne et par sortie, avec encadrement.

Encadré par l'équipe de la MQ, tu profiteras des joies de la montagne et de la glisse!

Prix:

160.- frs. pour les 4 samedis.

Mercredis de ski ou de surf pour les enfants de 6 à 12 ans

Les 9, 16, 23, 30 janvier et 6 février 2013 de 8h30 à 18h00.

Cinq mercredis de ski ou de surf sont proposés à votre enfant.

Prix:

de 200.- frs. à 320.- frs. selon votre revenu familial (comprenant transport, repas chaud et remontées mécaniques).

Pour les débutants (sans pratique), un cours obligatoire est donné par un professeur F.F.S. Supplément de 120.- frs. pour 5 x 2h de cours pour les futurs skieurs et surfeurs (dès 8 ans).

Samedis de ski ou de surf pour les enfants

Les 12, 19 et 26 janvier et le 2 février 2013 de 8h30 à 18h00.

Quatre samedis de ski ou de surf sont proposés à votre enfant. Equipé d'un matériel en état et d'un sac avec un pique-nique, il sera encadré par nos soins. Pour plus de renseignements, consultez notre site: www.lespot.ch (rubrique enfants).

Prix: 160.- frs. pour les 4 samedis.



Rue François-Perréard 2
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax: 022 348 96 75
e-mail: cl.chenebourg@fase.ch

Maison des Quartiers de Thônex

Horaires d'accueil au public

Lundi	FERMÉ
Mardi	de 14h00 à 22h00
Mercredi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
Jeudi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
Vendredi	de 14h00 à 22h00
Samedi	de 14h00 à 18h00
Nous vous présentons ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les ainés ou autres.	
Si vous souhaitez partager avec d'autres vos passions, vos compétences, vos coups de foudre ou de cœur, peut-être que là aussi nous pouvons vous donner un coup de pouce ou de main...: il n'y a pas d'âge pour avoir des projets d'expositions, de conférences-débats, de petits spectacles, etc...	

Enfants de 5 à 11 ans

Cours de poterie:

Il reste encore des places disponibles pour les cours du mardi et mercredi après-midi. Tarifs selon revenu familial brut.

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

Pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi.

Publicité

Mercredi: de 14h00 à 20h00
Vendredi: de 16h00 à 22h00
Samedi: de 14h00 à 18h00

De 9h15 à 10h00 et de 10h15 à 11h00.
 Il reste des places aux deux cours.

Ski vacances de février (12 à 17 ans)



Du lundi 11 février au vendredi 15 février 2013
 La Maison des Quartiers vous propose un centre aéré de ski et snowboard.
Le départ a lieu chaque matin à 10h00 depuis la Maison des Quartiers et le retour est prévu à 18h00.
 Vous pouvez louer le matériel directement sur place. Il faut prendre un pique-nique pour midi.
 Tarif selon revenu familial brut.

Cours de dessin (12-16 ans)

Diverses techniques et matériaux seront utilisés (encre, fusain, etc...). Dessin (volume / ombre / perspective/ corps humain / mouvement / animaux / portrait).

Pour tous les niveaux: Frs 60.- par mois, matériel compris. **Il reste encore des places.**

Tout public

Baby-Gym (parents-enfants):

Pour les enfants de 2 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents: tous les jeudis matin.

Cours de poterie adultes:
 Il reste encore une ou deux places disponibles le mardi après-midi.

Les mardis

Les mardis de 18h00 à 22h00.
 Un espace de rencontres intergénérationnelles, interculturelles où se tissent des liens solidaires dans un esprit de tolérance, de respect et de citoyenneté.
 Que vous soyez seul, avec des amis, en famille, nous vous proposons un moment convivial d'échanges autour d'un repas associatif, canadien ou préparé par des bénévoles. Il sera suivi de jeux de société ou d'un film. Que ce soit pour découvrir de nouvelles saveurs ou partager un plat de votre pays; pour faire connaître vos traditions ou ouvrir votre horizon; pour faire connaître l'association dont vous faites partie...
 C'est vous qui créez le programme, alors n'hésitez pas à contacter Florence!

Samedi 10 novembre dès 20h00
soirée de soutien aux enfants de Bénarès avec l'association "Nour"

Vendredi 16 novembre
Festival Vibrations Métissage.
 Concert ska reggae dès 20h00. Entrée CHF 15.- (CHF 10.- pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Samedi 24 novembre
Convention du Jeu de Rôle
 proposée par l'association Aplune dès 14h00. Dès 12 ans. Débutants comme experts, venez créer et vivre ensemble une histoire imaginaire et incarner le personnage de vos rêves.
 Renseignements: www.aplune.org

Vendredi 30 novembre
Concert co-organisé avec l'association "La Barakason"
 Punk rock métal: dès 20h00. Entrée CHF 15.- (CHF 10.- pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).



Route de Jussy 39
 Tél. 022 348 75 32
 Fax 022 348 31 90

La Poterie en famille



Les enfants et leurs parents peuvent venir découvrir et explorer les différents plaisirs qu'offre le travail de la terre.

Thème: En attendant Noël

LE DIMANCHE 4 NOVEMBRE DE 14H00 à 17H00.



Tarif: 5.- par personne

Les enfants sont accompagnés d'un adulte.

Renseignements et inscriptions
 Route de Jussy 39 • 1226 Thônex
 T: 022 348 75 32 • clthonex@fase.ch



Recyclage de valeurs
022 306 15 15

Ch. de l'Emeraude 8 - 1214 Vernier



Sur un air de... Federico Mompou

Compositeur espagnol (Barcelone, 16 avril 1893; Barcelone, 30 juin 1987). Son père est catalan et sa mère française.

Après des études préliminaires au Conservatoire de Barcelone, il se rend à Paris, où il étudie le piano avec Isidor Philip et la composition avec Marcel Samuel-Rousseau. Il retourne à Barcelone durant la Première Guerre mondiale, puis revient à Paris entre 1921 et 1941, année où il repart à nouveau en Espagne.

En 1951, il est nommé membre de l'Académie royale des beaux-arts de San Jorge, à Barcelone, et en 1979

de celle de San Ferdinand à Madrid.

Il visite New York en 1970, 1973 et 1978. Sa musique est inspirée de mélodies espagnoles et catalanes, mais son traitement harmonique et instrumental est entièrement moderne.

Il a écrit pour le piano, orchestre et chœurs, chant et piano, chœurs et orgue, orgue, chœurs, chant et orchestre, guitare et ballet. Il écrit une "Suite Compostelana" pour guitare, dédiée à Andrés Segovia.

Voici un exemple du Preludio de cette Suite.

M. Weber et F. Herrera



Suite Compostelana, Preludio.



Federico Mompou avec Henzyk Szering.

Bibliographie:

Th. Baker - N. Slonimsky, "Dictionnaire biographique des musiciens", Editions Robert Laffont, Paris

Chœur des Trois-Chêne: le grand moment approche!

Comme annoncé précédemment, le Chœur des Trois-Chêne donnera une série de 5 concerts, avec au programme le **Requiem de Cimarosa**, en association avec le Chœur Théâtral d'Avully, et accompagné de 4 solistes et de l'orchestre Da Capo de Nyon.

Ce ne sont pas moins de 100 chanteurs, 25 musiciens et les solistes qui se produiront!

Nous vous rappelons les dates:

Samedi	10 novembre 20h30	Temple de Nyon
Dimanche	11 novembre 17h00	Eglise St-Martin à Onex
Vendredi	16 novembre 20h30	Eglise St-Joseph aux Eaux-Vives
Samedi	17 novembre 20h30	Eglise St-Pie X au Bouchet
Dimanche	18 novembre 17h00	Eglise St-François à Chêne-Bourg

Avec le précieux soutien des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Thônex et Avully.

Pour le Chœur des Trois-Chêne,
Le Président,
Jean-Pierre Deflon

Publicité



Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège

Pierre Meister

Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement

25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoin.ch





Chœur des Trois Chêne - Chœur Théâtral d'Avully - direction Daniel Darbellay
Orchestre Da Capo-Nyon - direction Ahmed Hamdy

REQUIEM

de Domenico Cimarosa

*Direction musicale :
Daniel Darbellay*

100 choristes
25 musiciens

Solistes :
Agnes Perret
Zéna Dorkhom
Marius Marcu
Sacha Michon

Samedi 10 novembre 2012 20 h 30 Temple de Nyon	Dimanche 11 novembre 2012 17 heures Eglise Saint-Martin Onex	Vendredi 16 novembre 2012 20 h 30 Eglise Saint-Joseph Eaux-Vives
Samedi 17 novembre 2012 20 h 30 Eglise Saint-Pie X Bouchet	Dimanche 18 novembre 2012 17 heures Eglise Saint-François Chêne-Bourg	

Places prix unique : Fr. 18.-- Moins de 16 ans : Gratuit

www.choeur3chene.ch - www.choeuravully.org - www.dacapo-nyon.ch



La Primaire - Exposition du 10 au 25 novembre 2012 Passé présent

Culturellement parlant, les Communes des Trois-Chêne sont en train, cet automne, de moudre du très bon grain. Je place cela sous le titre "Passé présent". Il ne s'agit pas de rendre présent le passé, mais de le maintenir dans toute sa vitalité, d'empêcher qu'il ne disparaîsse dans le lointain. Chêne-Bourg inaugure une Place

Charles Rollier (1912-1968) et organise une exposition des œuvres de ce grand artiste. A Thônenex, dans le cadre de l'exposition des artistes et artisans chênois, une salle annexe abritera une exposition œuvres de Peter Pfosi (1913-2004), montrant notamment des mosaïques.

Avec sa deuxième exposition, la Galerie La Primaire leur emboîte le pas, en partie tout au moins. En effet, deux des trois espaces de la galerie seront consacrés à l'œuvre d'un peintre de la même génération, à quelques années près, Raoul Scheller. Ce nom est peut-être moins connu que celui d'un Rollier ou d'un Pfosi, et sa trajectoire artistique est beaucoup moins classique que celle des deux autres. Voici comment il la décrit lui-même, dans son style direct et sans floritures: «Mon nom est Raoul Scheller, né à Genève en 1926, maturité latine en 1945. Plusieurs métiers, ensuite je me suis loué avec ma pelle mécanique aux entreprises de chantier pendant 35 ans. Ces dernières 15 années, je travaillais 6 mois par année et peignais le reste du temps. J'ai vendu mon premier tableau en 1976. J'ai dessiné toute ma vie, mais commencé la peinture à l'huile seulement en 1968. Je peins en Crète, Péloponnèse, Sardaigne, Andalousie, Toscane et maintenant Maroc. Je m'intéresse au visage humain. Depuis 1989, je suis



à la retraite et j'ai tout mon temps.» Raoul Scheller est décédé en 2009. Le temps de la retraite dont il parle a donc été fort long et lui a permis de vivre intensément sa passion pour la peinture. Avant de mourir, il a confié ses œuvres à Nicolas Reichel, et c'est

ce dernier qui a proposé à La Primaire de les rendre accessibles au public dans une rétrospective. Cela a paru pleinement justifié aux responsables de la galerie car, excepté une exposition à la galerie Diamono à Carouge, ces œuvres n'ont plus été exposées depuis 1992.

Aux dires de Nicolas Reichel, qui l'a bien connu, Raoul Scheller «se définit comme étant un peintre reproduisant ce qu'il voit et ce qu'il trouve beau afin de rendre les lointains et les transparences de la nature qu'il observe». Lui-même s'exprime de façon assez proche sur son travail d'artiste: «Je suis un peintre figuratif. Je retrouve le soleil, un air méditerranéen que j'adore... et des personnes, parce que je ressens bien leur âme au travers de leur physionomie, leur habillement. Sans doute parce que je

suis un conservateur malgré mes allures d'anarchiste. J'ai aussi peint d'après des documents les ghettos sud-africains ou le camp de concentration d'Auschwitz parce que je pense qu'un peintre doit aussi témoigner à sa manière.»

De même que, l'année dernière, avec l'exposition Hungrecker, La Primaire contribue à maintenir vivant le travail d'artistes d'autres générations. Laisser leurs œuvres continuer à nous parler, laisser notre génération garder le contact avec celles qui l'ont précédée, revivre, l'espace de trois weekends, l'aventure d'un artiste franc, ouvert sur le monde, grand admirateur de Céline et de Kazantzaki.

Ses œuvres seront accompagnées, dans le troisième espace, par celles d'un photographe actuel, Dominic Reichel. Pour lui faire droit, je devrais modifier ici mon titre et parler maintenant de "passé et présent", car ses œuvres sont pleinement de notre époque, travaillées avec les moyens techniques les plus modernes. Il s'agit d'une vingtaine de photos en couleur, que l'auteur place sous le titre "photographie-peinture/peinture-photographie".



Dominic Reichel, qui a connu Raoul Scheller, se rapporte à lui en se démarquant: «Scheller utilisait beaucoup la photographie pour ensuite créer ses tableaux. Je photographie pour tenter de rejoindre la peinture. Je cherche le cadrage ou l'atmosphère qui vont en direction de cet art. L'ambiguïté m'attire. Je ne cherche pas l'extraordinaire, le fabriqué, le posé. D'éléments vus par tous, mes photographies tentent de "peindre" ce que je vois.» Cette exposition, une fois de plus, montrera combien la photographie est devenue un véritable art, grâce aux moyens techniques sophistiqués qui sont désormais à disposition de celles et ceux qui savent les mettre au service de leur sens de l'observation, mais aussi de leur goût pour la composition et la mise en scène.



Galerie La Primaire

Exposition du 10 au 25 novembre 2012
(2^{ème} exposition de la saison 2012-2013)

Raoul Scheller (1926-2009),
réetrospective
peintures et dessins

Dominic Reichel,
photos

Vernissage/café-croissant: samedi 10 novembre de 9h00 à 12h00

Dimanche 11 novembre à 17 heures

Heure musicale
Duo

Antoine Auberson, saxophone et piano
Alexandre Cellier, piano et instruments à vent
Entrée libre, chapeau à la sortie

La galerie est ouverte:

les samedis et dimanches de 14h30 à 17h00, les mardis de 18h00 à 21h00
ou sur rendez-vous avec l'un ou l'autre des artistes

Galerie La Primaire - Chemin de la Colombe 7 - 1231 Conches
tél. 022 347 03 18 (heures d'ouverture) - www.galerielaprimaire.ch
Bus 5 arrêt Malagnou et/ou Vallon ou bus 8 arrêt Conches

Flurin M. Spescha

Publicité

LE FOYER DU VALLON

(EMS POUR PERSONNES ÂGÉES AVEUGLES OU MALVOYANTES)

Route du vallon 16, 1224 Chêne-Bougeries

**Zdenka
Palkovic
SOLEIL**



日本



**L
E
V
A
N
T**

Présente**Isadora**

**L
U
M
I
E
R
E**

**& CONTRASTES**

**Techniques
Mixtes**

**Exposition du 5 novembre au 31 décembre 2012****Vernissage le 30 novembre de 17 h à 19 h****Ouverture : tous les jours de 10 h 30 à 17 h 30**

L'ENCRE ET LA PLUME

Ecrivain public | Travaux d'écritures

Anne-Catherine Armbruster

5, rue Jean Pelletier – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 26 47

acarmbruster@bluewin.ch / www.lencreetlaplume.ch

L'écrivain public écrit pour et avec autrui tout type de texte à caractère privé, administratif ou professionnel. La langue est sa matière première et l'écrit la valeur ajoutée qu'il lui impose. Pour cela, il doit bien sûr maîtriser les règles de grammaire, de syntaxe et disposer d'un vocabulaire étendu.

En faisant preuve d'écoute et d'empathie, il est un acteur social qui permet aux individus de répondre à leurs obligations dans une société où l'écrit est omniprésent.

Mon offre de services couvre une palette de compétences sur les savoir-faire suivants:



- ★ Saisie, relecture et correction, ré-écriture, rédaction sites Web.
- ★ Les petits travaux peuvent être traités par téléphone et mail.
- ★ Les écrits plus importants nécessitent des entrevues.

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER, JE RÉPONDRAI
À VOS DEMANDES AVEC GRAND PLAISIR.

Voisinages

Chères habitantes et chers habitants de Chêne, est-ce que vous connaissez vos voisins? A tout moment, nous sommes atteignables grâce au téléphone portable pour ceux qui le souhaitent. Mais est-ce que nous arrivons à prêter l'oreille à ceux qui habitent tout près de chez nous? Pour connaître ses voisins, il faut que l'un d'eux fasse le premier pas. Parfois un petit «Bonjour» peut rebondir sur une rencontre.

Toutefois, chaque voisin est différent de l'autre: les uns préfèrent la distance, parce que leur vie quotidienne et professionnelle est déjà surchargée par la communication. Les autres s'intéressent à tout et surveillent leurs proches. Cela peut être pénible. Mais il y a aussi des voisins qui s'intéressent simplement à faire votre connaissance, qui sont prêts à partager leur expérience de vie, leurs soucis, leurs questions.

Est-ce que vos voisins ont déjà eu l'occasion de faire votre connaissance? Est-ce que vous êtes visible,

atteignable pour eux? Est-ce que vous pourriez imaginer qu'ils oseraient venir dans des moments difficiles pour chercher refuge chez vous? J'ai rencontré de tels voisins dans notre quartier: ils sont une vraie bénédiction pour la vie commune. Ils savent être à l'écoute de l'autre, ils se rendent disponibles sans s'imposer, en respectant toujours la distance adéquate.

Un bâtiment central de notre quartier est consacré à la rencontre: le Temple de Chêne, conçu pour nous permettre de prendre connaissance du message d'un Dieu qui crée, qui sauve et qui sanctifie la vie. Quelle vision profonde a habité les constructeurs de ce Temple: ils ont construit ce lieu comme un signe afin que la communauté des voisins se rencontre autour de la parole de l'Éternel. Dieu vient à notre rencontre. Il est à l'écoute et nous permet de nous laisser toucher par la simplicité de son Évangile, d'accepter son encouragement dans notre vie quotidienne afin de lutter pour la

justice; il nous invite à partager nos biens et à essayer de construire la vie en société dans cette région et la vie de la fraternité chrétienne globale, qui dépasse même les frontières et les continents.

La bible reflète la manière dont les premières communautés chrétiennes ont vécu leurs voisinages. Dans une parabole, Jésus parle d'un homme qui – après de longues recherches – retrouve son mouton perdu. Il retourne à la maison pour partager sa joie: «Il appelle ses amis et ses voisins et leur dit: «Réjouissez-vous avec moi...!» (Evangile selon Luc 15,6). Quel beau témoignage que les portes ouvertes des maisons des chrétiens de l'époque, qui vivaient sous la menace de la persécution au sein de l'Empire Romain. Ils avaient l'ouverture du cœur pour partager les moments de joie avec leurs voisins, alors que nous aujourd'hui et ici, en Suisse, nous vivons dans un contexte pacifique. Nous sommes libres de découvrir et de cultiver de bonnes relations avec

nos voisins, qu'ils soient juifs, chrétiens, musulmans ou bouddhistes. Peu importe où nous nous trouvons sur notre chemin, c'est l'ouverture de nos coeurs qui doit être la base de notre spiritualité. Entrons dans la rencontre avec l'autre avec attention et courage. Comme le cimetière derrière le Temple nous offre un refuge pour nos propres émotions vis-à-vis de la pérennité de notre vie humaine, le Temple nous encourage à ne pas nous accrocher à la surface, mais à nous arrêter dans notre quotidien et à redécouvrir la présence de l'Éternel dans notre propre vie. Il se réjouit de nous rencontrer et de nous préparer pour son avenir.

Venez! Peut-être retrouverez-vous vos voisins ici! Nous nous réjouissons, cher voisin/chère voisine, de faire votre connaissance!

Donata Dörfel,
pasteure

L'Association Moillesulaz-Foron fête ses 50 ans en balade

45 membres de l'Association des habitants de Moillesulaz-Foron et Thônenx Nord sont partis en car visiter la ville de Turin et ses environs durant le week-end des 22 et 23 septembre.

A l'aube et déjà bien réveillé, tout ce petit monde s'est retrouvé devant la Salle des Fêtes de Thônenx, juste après une brève averse, pour embarquer dans un magnifique car à deux étages.

Après le passage obligatoire du tunnel du Mont-Blanc, un premier arrêt pour un café-croissant à Courmayeur, puis départ pour Turin via Ivrea. A quelques kilomètres de l'arrivée, sur un parking, la maison Buchard nous a offert son traditionnel "coup de Fendant du patron".

Arrivés en ville vers midi, nous avons pris le repas sur la terrasse du café historique San Carlo, du même nom que cette immense et magnifique place du centre de la ville.

Durant l'après-midi, la première partie de la visite de la ville s'est effectuée en car; certains ont continué la visite à pied avec une guide et d'autres sur le toit d'un bus touristique, avec commentaire en français.

Les sites à visiter étant nombreux, il est resté peu de temps pour le shopping avant l'installation à l'hôtel "Best Western Genova" situé près de la gare centrale vers 18 heures.

Le repas du soir a été servi dans l'excellent restaurant "Giovanni" à deux pas de l'hôtel.

Dimanche matin, une majorité d'entre nous est partie en car visiter la cathédrale de Superga, depuis laquelle la vue est splendide. Les autres se sont rendus en métro ou en taxi au Musée National de l'Automobile, qui vient de rouvrir ses portes, après plusieurs années de réaménagement et dont la scénogra-



phie a été conçue par un architecte d'origine genevoise.

La visite commence par les véhicules les plus anciens pour se terminer par les modèles les plus récents et même des prototypes, dessinés pour les plus grands constructeurs automobiles.



La présentation sur trois étages comprend des films et des photographies décrivant la vie et les conditions de travail à l'époque de la construction des divers modèles de véhicules.

d'entrée, puis quatre plats et des vins régionaux servis à volonté, du fromage et un parfait flambé "Mont-Blanc" accompagné de mousseux et de café! Ceux qui le pouvaient encore après ce festin, ont effectué quelques pas de danse au son d'un duo fort sympathique!

C'est avec regret que nous avons entendu l'heure du départ sonner, pour un retour sans attente au tunnel et sans histoire, malgré quelques petits problèmes techniques rapidement résolus concernant le car.

Nous félicitons notre Président, Jean-Claude Grandgirard, et son comité, pour la parfaite organisation de cette sortie, ainsi que le chauffeur, qui nous a accompagnés tout au long du week-end et a ramené tout le monde sain et sauf le dimanche soir à Thônenx!

Dans l'attente de la suite du programme des festivités du 50^{ème} anniversaire prévue pour la fin de l'année, nous disons: "Vive l'Association des habitants de Moillesulaz-Foron et Thônenx-Nord"!

José Fischer

Au retour, nous avons eu la surprise de nous retrouver dans un restaurant typique de la région où, parmi plus de 400 convives, nous avons pu nous régaler d'un gigantesque repas servi dans une magnifique salle à l'ambiance italienne avec orchestre. Réceptionnés par le patron en personne pour un apéritif servi sur la terrasse, nous avons poursuivi avec un immense buffet

1983 - 2013

La ludothèque de Chêne-Bouggeries célèbre ses 30 ans

Nous jouons le jeu depuis bientôt 30 ans, tous ensemble nous continuerons à jouer, partager, grandir à travers les jeux!

Grâce à une bonne équipe, aux bénévoles, fidèles d'année en année, qui apportent une aide précieuse à chaque ouverture et lors des manifestations et animations extérieures; sans oublier la Mairie de Chêne-Bouggeries qui nous soutient financièrement, nos partenaires, les membres et utilisateurs qui contribuent par leurs cotisations à offrir un grand choix de jeux et jouets.

A cette occasion, nous serons heureux de vous convier à une grande manifestation autour du jeu en septembre 2013.

Nous vous communiquerons la date précise et le détail de la manifestation.



En attendant, vous êtes les bienvenus selon les ouvertures de la ludothèque.

Horaires: Mardi 16h00-18h30 Mercredi 14h00-18h30
Jeudi 09h30-11h30 et 15h00-18h00
Espace parents-enfants (jeudi matin).

Soirée jeux 1 x par mois, le mardi de 19h30 à 22h00, tout public!
Se renseigner à la ludothèque.

Contact: Mme Goutorbe • 022 348 49 51 • ludotheque@chene-bouggeries.ch
Adresse: 7, av. des Cavaliers • 1224 Chêne-Bouggeries (La Gradelle)

Cours, stages et heures individuelles de céramique, modelage et sculpture sur argile pour adultes, enfants et personnes avec un handicap

Atelier des 4 terres
Ute Bauer

4 ter route de Jussy (arrêt tram 12 et 16 et 17, Graveson) 1226 Thônenx
www.utebauer-art.eu e-mail: ute.bauer@bluewin.ch Tél: 022 349 89 79

Villette: la pomme à l'honneur

Le samedi 15 septembre, les habitants du magnifique site de Villette, ensoleillé en ce début d'automne, se sont retrouvés au cœur du hameau pour fêter la pomme.

Des stands étaient dressés au centre du village, ainsi que des tables et des bancs, permettant aux villageois de se retrouver autour d'un verre d'excellent jus de pommes pressé à l'ancienne par une équipe de bénévoles et de goûter quelque mets, tels que raclettes, grillades, malakoffs, raviolis, accompagnés également de vins genevois. Pour le dessert, le choix



était difficile entre les délicieux gâteaux confectionnés par les dames paysannes et des habitantes du hameau, parmi lesquels la traditionnelle tarte aux pruneaux très prisée à cette saison et donc rapidement épuisée !

Les nombreux visiteurs accourus par ce temps magnifique ont pu aussi apprécier l'animation musicale de cette fête qui a lieu tous les deux ans.

Chacun a pu repartir avec une bouteille (si possible apportée vide!) remplie de jus de pommes fraîchement pressé.

Il faut féliciter ici les membres du comité pour leur organisation parfaite et les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation, ainsi que la commune de Thônex pour son soutien logistique !

Et, si tout va bien, à dans deux ans par une aussi belle journée! ■

José Fischer

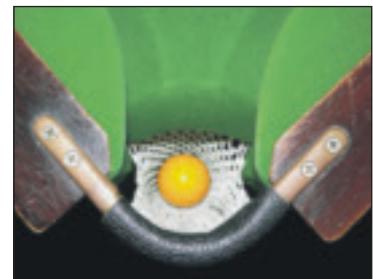
Club de Billard de Thônex

Devenir membre du Club de Billard des Aînés de Thônex (C.B.A.T.) avec des conditions idéales, cela pourrait bien vous intéresser!

Notre local, prêté par la commune, est indépendant. Vous pouvez en obtenir la clef d'entrée contre un dépôt remboursable de CHF 50.-. Ceci vous permet d'aller jouer quand vous voulez, pendant toute l'année.

Le local est équipé de 2 billards "Toulet" français (3 boules), avec table chauffante.

La finance d'entrée est de CHF 20.-. La cotisation annuelle est de CHF 50.- pendant 5 ans et de CHF 20.- dès la 6^{me} année. Une participation journalière de CHF 1.- par joueur est demandée pour le remplacement des tapis des tables de billard tous les 3 ans. Le local est non-fumeur.



Les membres reçoivent gratuitement une carte d'autorisation pour le parking de la Maison des Quartiers de Thônex.

Pour tous renseignements, le président, André Pigny (022 348 30 07) et le secrétaire, Jean-Claude Corsini (022 348 40 52) sont à votre disposition tous les mardis et jeudis de 19h00 à 21h00 au local du club de la Maison des Quartiers. ■

20^{ème} nettoyage du lac Léman

Compte-rendu de l'édition 2012

Ce dimanche 16 septembre, pour la 20^{ème} année consécutive, Patty Moll, son équipe de plongeurs, ainsi que les clubs Scuba-Dream, La Coulée Douce, Aqua-Diving, le club du Cern, Exocet Léman, le club de Plan-Les-Ouates et plus de 100 bénévoles ont consacré la journée à extraire les déchets qui jonchent le fond du lac.

Ce grand nettoyage se déroule chaque année à la même date que la journée mondiale de "Project Aware", Fondation internationale des plongeurs pour la protection de l'environnement.

Depuis l'amont du pont du Mont-Blanc au Jardin botanique, ce ne sont pas moins de 1'200 kilos de détritus qui ont été ramassés dont:

- 286 sacs en plastique,
- 365 bouteilles en pet,
- 375 bouteilles en verre,
- 401 cannettes en alu,
- 44 vêtements,
- 2 radios-porte voix,
- 18 pneus,
- 5 chaises de jardin,
- 4 cônes de signalisation,
- 2 coffres-forts,
- 1 coffre à bijoux,
- 1 arme à feu,

pour plus de 500kg, ainsi que de la ferraille, des porte-clefs, des portemonnaie, des cendriers, des parasols; au total donc le poids record malheureux de 1'200 kg au même endroit que l'an passé!

Cette effrayante récolte n'est malheureusement pas exceptionnelle et corrobore les mêmes chiffres obtenus chaque année.

En 20 ans, cela représente:

- 14'000 kg de déchets en tout genre
- 6'060 canettes en aluminium
- 6'160 bouteilles en verre
- 4'260 bouteilles en pet-plastique
- 320 vêtements-chaussures
- 19 vélos-trottinettes
- 69 pneus
- 27 chariots à roulettes, caddies

Et, bien évidemment, des portemonnaies, armes, jouets, vaisselle; de nombreux panneaux de signalisation, des tabourets, des chaises, des bancs et même un barbecue complet et un coffre-fort plein!

Les pneus remontés à la surface... la plupart devaient servir à protéger les flancs des bateaux mais, comme leur utilisation est interdite depuis peu, certains "marins" préfèrent les laisser couler dans le lac plutôt que de s'en débarrasser de manière responsable.



Tri des déchets

Le but est de ramasser le maximum d'objets, de séparer les bouteilles de l'alu ou de tout autre objet non biodégradable, de faire un triage pour les évacuer dans les bennes. Nous élaborons des statistiques détaillées "au mégot près" en spécifiant la quantité et la nature de chaque objet.

Voilà déjà 20 ans

Patty Moll a tiré la sonnette d'alarme après avoir constaté que le lac Léman se transformait en poule. Plutôt que de s'en tenir aux bonnes paroles, notre passionnée de plongée n'a pas hésité, elle a remonté ses manches et organisé le premier nettoyage du lac.

Son enthousiasme légendaire a paré au manque de sponsors et elle a su rameuter les troupes autour de ce projet, dont le magasin de plongée Scuba-Dream à Vésenaz-La Palanterie qui fournit une bonne partie du matériel.

Cette année comme les précédentes, plus d'une centaine d'hommes, femmes et enfants de bonne volonté se sont transformés en éboueurs.

Cet événement a donné aussi l'occasion aux participants de passer une journée en toute amitié, pleine de solidarité et de bonne humeur, et qui s'est terminée par une re-

mise de diplôme, un apéro bien mérité et immanquablement autour de la savoureuse fondue offerte par la buvette des Bains des Pâquis.

Sortez vos agendas!

La 21^{ème} édition du nettoyage du lac se déroulera comme chaque année le 3^{ème} week-end de septembre 2013, soit à l'occasion du Beach Clean Up Mondial de Project Aware.

Remerciements

Patty Moll remercie vivement chaque bénévole, de même que les bienfaiteurs qui ont donné – entre autres – les prix décernés aux participants les plus assidus, à ceux qui ont remonté les objets les plus insolites et la sympathique personne de la ville de Genève qui s'est déplacée pour le ramassage final, etc...

Un manque cruel de financement

Nous regrettons qu'aucune subvention n'ait été allouée à ce jour, chaque don est le bienvenu et peut être versé auprès de Aqua-Diving Club-Association Sportive, 1200 Genève, CCP 10-755086-5, N° IBAN CH90 0900 0000 1075 5086. ■

Vous pouvez retrouver une cinquantaine d'articles parus ces dernières 20 années. Voir le lien: www.environment.traveldream.ch

Vente artisanale de la Fondation SGIPA



La Fondation SGIPA organise une vente artisanale ouverte au public où elle expose et vend des produits fabriqués au sein de ses ateliers protégés.



Coffrets gravés, boîtes de thé, maquettes, gravure sur verre, allume-feux naturels, cartes de voeux, linge de maison, sacs en matériaux de récupération, fruits et légumes séchés, sont quelques-unes des réalisations qui vous seront présentées.

Cette année, il y aura un vide-grenier extraordinaire, plein de surprises!

Dans le cadre de cette vente artisanale, nous sommes heureux d'accueillir plusieurs institutions partenaires qui présenteront leurs propres productions.

Le 9 novembre 2012, dès 17h00
à la Fondation SGIPA, Bâtiment B
20, chemin Dupuy • 1231 Conches



Nous proposons également aux visiteurs une restauration composée de deux menus à choix, de boissons et de desserts, dans le cadre chaleureux et convivial de notre cafétéria.

Fondation SGIPA

20, chemin Dupuy
Case postale 19 • 1231 Conches

Tél. 022 346 33 88 • Fax: 022 346 53 32

Site web: www.sgipa.ch • Courriel: fondsgipa@sgipa.ch



Réservez la date!

Frères de nos Frères revient à la salle communale de Chêne-Bougeries pour son traditionnel Grand Bazar les samedi 24 et dimanche 25 novembre.

Nombreux stands, bar à champagne, animations pour enfants.

Le samedi soir, dîner gastronomique concocté par les Chef's "Goutatoo" Genève. Le prix du dîner est fixé à Fr. 125.–, y compris les boissons et animations surprises.

Samedi à midi, nos amis Pierre Buri, Jacques Dubois et Luc Riethauser proposent un risotto aux bolets, et dimanche à midi, "Le Gruyérien" sert son fameux jambon à l'os.

Dimanche à 15h00, le groupe PopCoRn composé de jeunes épataints, nous présente un spectacle pop et rock.

Ouverture des portes dès 11h00 heures.

Infos et réservations pour le dîner du samedi soir: 022 735 30 74
info@fdnf.org • www.fdnf.ch

Festival de la création senior



Le Centre d'animation pour retraités (CAD) organise le festival de la création senior qui se tiendra du 6 au 10 novembre 2012.

Cette année, le CAD met en lumière la créativité des seniors. La retraite est un temps de vie et de liberté que chacun peut utiliser à sa guise. Tout le long de l'exposition, des seniors seront présents pour partager avec vous leur cheminement artistique.

L'équipe et les nombreux bénévoles et partenaires du CAD vous accueilleront lors de cette manifestation originale au fil de laquelle vous découvrirez des concerts, du cinéma, les arts de la table, des concours; sans oublier les incontournables gourmandises maison.

Pour connaître notre programme, dès octobre:
www.cad-ge.ch ou tél: 022 420 42 80

CAD, 22 route de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy.
Un service de l'Hospice général.

Ludothèque "Les Diablotins"



Nous vous rappelons que la commune de Chêne-Bourg met la ludothèque "Les Diablotins" à votre disposition.

Vous y trouverez des jouets et des jeux de l'âge de 6 mois à 99 ans:
Châteaux, grues, camions, fermes, épicerie, maisons, puzzles, circuits de trains et voitures en bois, poupées Barbies, jouets pour développer l'habileté, jeux de société et de famille et un choix de jeux électroniques musicaux dès l'âge de six mois, etc.

Jeux pour l'extérieur: vélos, trottinettes, patins à roulettes, petites voitures, tracteurs, tricycles, poussettes, pousse-pousse.

La Ludothèque est ouverte en période scolaire les **mardis de 15h00 à 18h00 et un mercredi sur deux de 14h00 à 17h00** pour jouer et emprunter des jeux.

Accès depuis l'avenue Petit-Senn sous l'école.

La Ludothèque met en prêt des jouets pour les enfants de tous âges.

Chaque prêt est accordé pendant des périodes de trois semaines pour Fr. 1.-. Une cotisation annuelle de Fr. 20.- par famille est perçue sans considération du nombre d'enfants.

Pour tout renseignement, contacter
Mme Janine Schnegg au 022 348 35 34.



Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch



AÏKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

à THONEX

(Centre Sportif Sous-Moulin) :

ADULTES :

(+ de 18 ans) Mer de 19h00 à 20h30
Ven de 19h30 à 21h00



ADOLESCENTS :

(12+ à 18- ans) Mer de 18h00 à 19h00
Ven de 18h30 à 19h30

ENFANTS :

(7+ à 12- ans) Mer de 17h00 à 18h00
Ven de 17h30 à 18h30

Renseignements :

Natel : 079 416 35 34

Internet: www.aiki-ge.ch

UN MOIS D'ESSAI GRATUIT
(Sans Engagement)



3R route de Sous-moulin 122 Thonex

PATINOIRE



6C 15 DPID : , 2012 AC 2g f A: S 2013

IA: p S

Adultes	A , n'vants ATS dès 16 ans	A , n'vants ATS rentis-étudiants jusqu'à 20 ans	Phumeurs
---------	-------------------------------	---	----------

Entrée simple	5.-	3.-	
Carte 10 entrées 2)	1) 45.-	1) 25.-	
Accompagnants	5.-	3.-	
A-onnement saison			
Habitants 3-Chêne	1) 55.-	1) 30.-	
Autres	1) 85.-	1) 45.-	
Location de patins	5.-	3.-	
Carte 10 locations de patins	40.-	20.-	

1) ô com ris carte N uce 4Pb 5 9)

2) Ealidité limitée N 2 saisons consécutiEes
et aucun rem-oursement

Sur demande

tarifs famille, groupes, anniversaires, écoles ou heures de glace

Renseignements:

Administration 022/305 00 00

En saison:

Patinoire 022/305 00 00 - pmv dis ue 022/305 00 RR

b D: Ap: , dFouEerture au u-lic

Hous réser e e o ificationsP

v AI p(AL ,

undi	mardi	jeudi	13h00 - 1 h30
Tendredi		12h00 - 1 h30	(12h00 - 13h30: 2/3 patinoire)
f ercredi		10h15 - 1 h30	(dès 15h30: 2/3 patinoire)
Samedi		10h30 - 1Mh15	(dès 16h00: 2/3 patinoire)
6imanche		10h00 - 11h30 / 10h05 - 1Rh00	(10h00 - 11h30: 2/3 patinoire)

b DP , vucà mou o-liHatoire (sauf dimanche dès 19h45)

kous ni eaum	Tendredi	12h00 9 13h30	41/3)
yévitants	Samedi	1 h 00 9 1Mh15	41/3)
xarentsT enfants	6imanche	10h00 9 11h30	41/3)
boc edeurs confir és	6imanche	1Rh15 9 21h00	

Tacances scolaires HeneEoises horaire modiVé

6C: A(I A SAPSD(

plusieurs animations s éciales
les détails suiEront sur notre site internet





Chêne Gymnastique

Le soleil était quand même de la partie!

Le 20 septembre 2012, nous avons, pour la 7^{ème} fois consécutive, récompensé nos médaillé-es pour la saison écoulée, à la Dépendance Floraire à Chêne-Bourg.

Beaucoup de filles (GR et Agrès), mais un seul représentant pour la gente masculine en la présence de Cédric Christen (trampoline).

Chêne Gymnastique Genève est très fière de ses gymnastes d'élite, récompensés à juste titre pour leurs performances, mais également de tous ses autres gymnastes ou athlètes, en sport de masse, qui portent les couleurs de la société aux différentes manifestations sportives à Genève ou en Suisse. Un grand merci à tous ces sportifs!

Divers représentants des autorités nous ont fait l'honneur d'être parmi nous pour partager ce moment convivial et nous les en remercions.

Pour Chêne-Bougeries:
M. Jean Locher, maire.



Cédric Christen entouré de 8 médaillées sur 11: Maëlenn Basset, Laura Chablais, Katalina Cock, Arwen Giraud, Ivana Gurbski, Yasmina Gali, Amaïa Fernandes et Anaïs Porto.

Pour Chêne-Bourg:

Mme Christiane Nicollin, maire, et M. Pierre Debarge, conseiller administratif.

Pour Thônex:

M. Claude Détruche, maire, n'a pas pu être des nôtres, retenu par d'autres obligations.

M. François Bonnamour, responsable de masse auprès de l'Association Genevoise de Gymnastique, était également avec nous. M. Laurent Hirt, directeur du Centre Sportif Sous-Moulin, nous a également rejoints.

Mille excuses à tous ceux présents qui n'ont pas été cités!

Longue vie à nos gymnastes et athlètes, bienvenue à la relève pour assurer la pérennité de notre société.

Merci également aux parents et bénévoles qui soutiennent les comités administratif et technique dans la bonne marche de la société qui, sans ces petites mains, ne pourrait continuer à œuvrer pour la gymnastique dans les communes des Trois-Chêne!

Si vous êtes intéressés à nous aider dans notre action, merci de nous contacter, tout soutien supplémentaire est le bienvenu. Encore merci à toutes et à tous!

Lida Brocard, Secrétaire,
Chêne Gymnastique Genève

Champions suisses et romands - Remise des récompenses CGG 2012

jeudi 20 septembre 2012 – Dépendance Floraire

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Championnats suisses: 26-27 mai 2012 à Ittingen

Finale Junior corde P4	2 ^{ème}	BRUNHETA Marina
Groupe Juniors G3	1 ^{ère}	BASSET Maëlenn, BRUNHETA Marina, CHABLAIS Laura, COCK Katalina, GIRAUD Arwen, GURBSKI Ivana

Championnat romand: juin 2012 à la Fête Romande de Neuchâtel

Groupe Juniors G3:	1 ^{ères}	BASSET Maëlenn, BRUNHETA Marina, CHABLAIS Laura, COCK Katalina, GIRAUD Arwen, GURBSKI Ivana
Jeunesse B1 :	1 ^{ère}	GALI Yasmina
Junior B :	1 ^{ère}	BASSET Maëlenn
Junior P4 :	2 ^{ème}	COCK Katalina
Junior P5:	1 ^{ère}	BRUNHETA Marina
Senior B :	3 ^{ème}	CHABLAIS Laura
	3 ^{ème}	GIRAUD Arwen

Coupe suisse: 5 novembre 2011 à Ittingen

Jeunesses:	1 ^{ère}	BOSSUET Sophie, BRUNHETA Marina, FERNANDES Amaïa, GURBSKI Ivana
Juniors:	2 ^{èmes}	CHABLAIS Laura, GIRAUD Arwen, PORTO Anaïs

TRAMPOLINE

Championnat suisses: 12 mai 2012 à Muttenz

National 3	2 ^{ème}	CHRISTEN Cédric
------------	------------------	-----------------

AGRÈS

Championnats suisses: 19-20 novembre 2011 à Bellinzone

C7 au sol	1 ^{ère}	TAVERNA Natascia
C7 aux anneaux	2 ^{ème}	TAVERNA Natascia

Championnat romand: juin 2012 à la Fête Romande de Neuchâtel

C7	2 ^{ème}	TAVERNA Natascia
----	------------------	------------------

Une nouvelle aventure pour les frères Rigot: le 470, série olympique

Guillaume et Fabrice Rigot pratiquent la compétition en voile légère depuis bientôt dix ans. Ils ont, au cours de leur carrière sportive, glané des titres de champion suisse, de champion suisse par points en Optimist, en Laser 4.7 et sont montés sur de nombreux podiums. Ils ont également été sélectionnés par la fédération suisse de voile pour représenter notre pays lors de championnats du monde et d'Europe où ils ont brillamment défendu les couleurs de la Suisse.

Depuis deux ans, les deux frères, citoyens de Chêne-Bourg et étudiants au collège Claparède, ont uni leurs forces et formé un équipage pour naviguer sur un dériveur en double: le 420. Ce bateau monotype de 4,20 mètres est le meilleur support pour appréhender les subtilités de la navigation en équipage qui nécessite une grande coordination dans les manœuvres, tout en jouant sur la complémentarité des compétences et la répartition des tâches à bord. Dans cette optique, Fabrice, le cadet, barre, cherchant à faire glisser le bateau sur l'eau le plus vite possible, jouant avec les vagues et le vent, tandis que son frère aîné, Guillaume, perché au bout d'un câble d'acier appelé trapèze, équilibre l'assiette du bateau et est responsable de la tactique et de la stratégie. Il va chercher à lire sur l'eau les risées favorables, appelées adonantes, afin de gagner en cap par rapport à leurs adversaires pour se rapprocher de la bouée au vent.

«Guillaume est véritablement mes yeux; dans la brise, le plateau plane au près et les vagues qui percutent le bateau me doucissent en



permanence», commente Fabrice. Aux allures portantes, sous spi, les rôles s'inversent. Fabrice, le regard tourné vers l'arrière, observe le vent «descendre» et informe son frère des changements de vent en force et direction, ainsi que de la position de leurs adversaires, tandis que Guillaume se concentre sur les réglages de la troisième voile en forme de bulle. «Dans la brise, sous spi, notre bateau est une bombe, nous adorons cette allure et gagnons généralement des places sur nos adversaires», raconte Guillaume.

L'année dernière, l'équipage de la Société Nautique de Genève a décroché une sélection importante dans leur carrière de régatier en représentant la Suisse aux Championnats du monde junior ISAF, l'équivalent des jeux olympiques de la voile pour les jeunes. Le format de ce championnat est le même qu'aux jeux olympiques, soit un équipage par nation.

A Zadar, en Croatie, dans des conditions de vent léger, les deux

frères se sont classés dix-neuvièmes sur une quarantaine de bateaux. «C'était un championnat particulier. Tous les équipages avaient exactement le même bateau, les mêmes voiles fournies par l'organisation et nous n'avons eu qu'une journée pour nous habituer au bateau; dans ces conditions où tous les équipages étaient à égalité sur le plan du matériel, nous arrivions tous en même temps à la bouée au vent, c'était vraiment très chaud», raconte Fabrice.

Cette année, Guillaume et Fabrice ont commencé très tôt la saison, naviguant déjà le 3 janvier à Imperia en Italie sous l'égide de Swiss Sailing Team. L'objectif des deux frères cette année était focalisé sur le Championnat du monde et ils s'y sont préparés en participant à un certain nombre de régates internationales en Europe, afin de prendre la mesure de leurs adversaires.

Nous citerons la CIMA courue à Martigues, près de Marseille dans des conditions de forte brise où les

deux frères se sont classés 10^{èmes} sur 80 bateaux, ils ont également participé à la semaine de Kiel, rendez-vous incontournable de la voile de haut niveau où l'équipage genevois a terminé 12^{ème} sur 140 équipages. Au mois d'août, ils se sont rendus en Autriche pour participer au Championnat du monde de la série des 420, organisé sur le lac de Neusiedl. Dans des airs instables et tournoyants où, selon leurs dires, les conditions lémaniques apparaissent comme facilement prévisibles, ils se sont confrontés pendant une semaine aux meilleurs équipages mondiaux de la série. Ils ont enchaîné plusieurs manches dans les toutes premières places dans les régates qualificatives avant de figurer à la vingtième place au départ de la dernière manche, à peu de points du quinzième rang. Une violente bascule de vent et un trou d'air dans le dernier près leur a définitivement fermé la possibilité d'améliorer leur classement et les deux frères naviguant sous les couleurs de la Nautique se sont finalement classés à la vingt-cinquième place et premier bateau suisse sur cent vingt équipages participant à ce championnat difficile à gérer sur le plan nerveux.

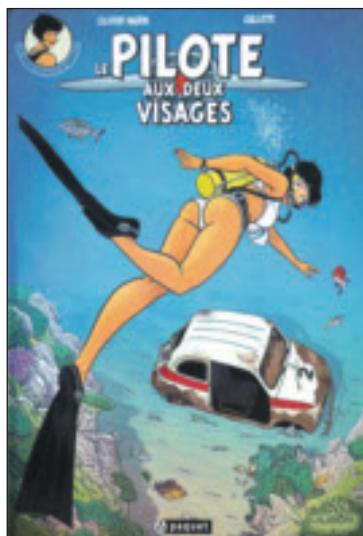
«Nous sommes un peu déçus du résultat final, la dernière manche était frustrante mais c'est la loi du sport. Nous avons de nouveaux projets sur lesquels nous allons nous concentrer et c'est enthousiasmant», raconte Guillaume avec lucidité.

Après deux années passées à appréhender la navigation en double sur la série monotype des 420, Guillaume et Fabrice ont commencé à naviguer sur le grand frère: le 470, série olympique. Ils ont participé au Championnat suisse de la série qui s'est déroulé à Estavayer-le-Lac au début du mois de septembre, après à peine quelques heures de navigation sur leur nouveau bateau. Ils se classent à la huitième place, réalisant une manche à la cinquième place et une autre au second rang. C'est une nouvelle aventure qui commence pour les deux régatiers genevois, toujours aussi motivés, conscients de la difficulté et des exigences qu'implique la navigation dans cette série, mais impatients de faire partie de cette grande famille sur le chemin de l'olympisme.



Les BDs du mois

Chroniques de Stephan Bruggmann



Le pilote aux deux visages
"Les enquêtes auto de Margot"

Tome 4
Olivier Marin, Callixte
Editions Paquet,
collection Calandre

Difficile d'être une jolie femme dans le monde exclusivement masculin de l'automobile, spécialement lorsque l'action se déroule dans les années soixante. Pourtant Margot, journaliste, mène des enquêtes automobilistiques avec grâce et talent, elle n'a d'ailleurs pas son pareil pour dénicher des mystères, au grand dam de la masculinité triomphante.

Dans ce volume, le dessin tout en finesse – et en rondeurs – de Callixte et Olivier Marin nous emmène à Pise, en 1962. Au cours de son voyage de noces, Margot retrouve sur la plage, les restes d'une Fiat 500. Poussée par son instinct, et malgré les réticences de son mari, elle se lance dans une enquête, persuadée que la disparition de ladite voiture

cache une énigme. Une aventure savoureuse, sans doute la meilleure depuis le premier tome.

Les éditions Paquet, au travers de la collection Calandre, regroupant plusieurs séries, rendent hommage aux grandes légendes de l'automobile. Des albums aux belles finitions et signés par de très bonne plumes, un délice! Ne vous en privez pas!

"Sandy et Hoppy"
Intégrale volume 3
Willy Lambil
Editions "Le coffre à BD"



La Bande dessinée européenne regorge de trésors injustement oubliés qui dorment, décennies après décennies, dans des tiroirs. Même de grands auteurs à présent reconnus voient ainsi leurs premières sé-

ries, victimes de la loi du marché, s'empoussierer inutilement. Lambil est de ceux-là. Célèbre pour sa série "Les tuniques bleues", il fut, dans les années soixante, le créateur de "Sandy et Hoppy", une série réaliste d'une vingtaine d'albums mettant en scène un jeune garçon et son kangourou dans une Australie fleurant bon l'exotisme.

Aventures à la morale un peu apuyée, aux méchants repentants et aux gentils très gentils, reflet de son époque, la série mérite néanmoins toute l'attention des lecteurs. Mise en page classique mais élégante, narration linéaire mais passionnante, personnages attachants et valeurs morales plaisent toujours autant.

Les éditions Le coffre à BD ont décidé de mettre à la portée de tous, en éditant des intégrales à prix abordables, ces vieilleries merveilleuses: trois tomes sont d'ores et déjà dans les bacs de toute bonne librairie, neuf autres suivront. L'occasion pour tous, jeunes et moins jeunes, de (re)-découvrir les débuts prometteurs d'un géant de la BD.

"A la folie"
Tome 13 de "Titeuf"
Zep – Éditions Glénat

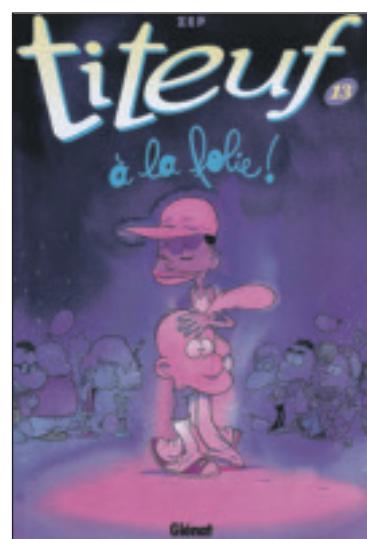
Un treizième opus très attendu, très médiatisé, très bien diffusé vient de sortir, malheureusement, le treizième opus d'une série qui s'essouffle.

Bien sûr, l'humour ras-des-pâquerettes-zizi-caca-pipi fonctionne toujours bien. Titeuf, malgré ses presque

vingt ans, reste un amusant garnement et la sauce prend toujours. Mais, et c'est là que le bât blesse, il reste toujours le même. Il n'évolue pas. Il lasse.

Enfin, dans cet album, Titeuf a une nouvelle amoureuse, Ramatou, réfugiée du Brougalistan où une guerre l'a privée de toute sa famille massacrée par des soldats. La pédagogie prend alors le relai de l'humour. A grands coups de morale, Zep explique ce qui est bien et ce qui ne l'est pas dans le monde contemporain. La guerre, le racisme et toute cette sorte de chose...

Pourquoi diable un enfant devrait-il se coltiner ces problèmes d'adultes? Pourquoi diable ne savons-nous plus parler aux enfants comme à des enfants? Pourquoi diable se mettre au niveau des enfants pour les atteindre? Pourquoi, alors, après, se plaint-on qu'il n'y a plus d'enfance?



Publicité

Passion Equestre
Matériel et Équipement du Cavalier et du Cheval

125a, Rue de Genève
1226 Thônex
Tél/Fax : 022 348 83 75
contact@passionequestre.ch
www.passionequestre.ch

Assistance Informatique
Support, Dépannage, Maintenance, Formation Informatique
Pour Particuliers, Artisans, Professions libérales, PME

Route du Grand-Lancy 87bis
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 596 44 91
Portable 079 611 76 62
contact@itcomputing.ch

IT COMPUTING
Services Informatiques

SERRURERIE
Renato LAZZARONI
DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 37 39
Fax 022 349 52 72

Atelier:
Tél. + fax 022 781 56 26
Natet 079 431 66 29
lazzaroni.r@bluewin.ch

Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

Romans

A la lueur d'une étoile distante

Mary McGarry

Ed. Belfond - 444 p.



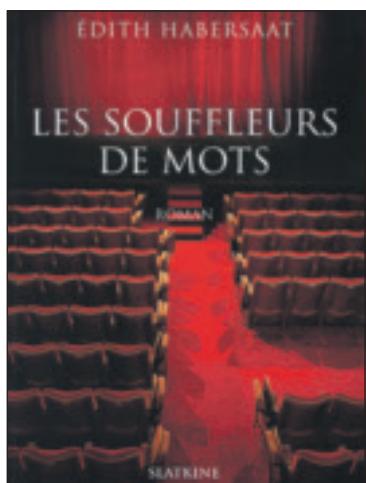
Nellie a treize ans, est évidemment mal dans sa peau, s'ennuie et voudrait être considérée comme une adulte. Son petit frère Henry est le martyr de l'école à cause de sa timidité maladive. Elle essaie de l'aider tant bien que mal.

Leurs parents, qui ont de la peine à joindre les deux bouts, louent un petit studio attenant à leur maison à une jolie fille danseuse de cabaret auprès de laquelle les prétendants se pressent. Voilà un modèle tout trouvé pour Nellie qui observe la locataire et ses visiteurs, perchée sur un arbre en face. L'adolescente doit confronter l'innocence de l'enfance à la violence et à la crudité du monde des adultes. Quand la belle danseuse est retrouvée assassinée, Nellie croit pouvoir tout expliquer, s'embrouille, se contredit. Qu'il est difficile de grandir et de ne froisser personne! Un roman à l'exceptionnel pouvoir d'évocation.

Les souffleurs de mots

Edith Habersaat

Ed. Slatkine - 138 p.

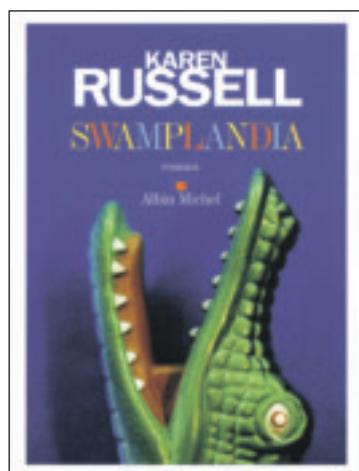


Construit comme une représentation théâtrale, ce roman subtil et attachant conte les problèmes que rencontrent tous les parents lorsqu'ils songent à l'avenir de leur descendance. Mathilde, costumière du Petit Théâtre, couve son fils unique. Lequel, momentanément revêche, deviendra forcément "un bon garçon". Que faut-il dire, que faut-il faire? Elle avance sur la pointe des mots. Adrien, son mari, journaliste, représente la réalité, la quotidienneté à laquelle nous devons tous faire face. Au travers de l'actualité, des événements médiatisés ou non, Edith Habersaat sait décrire avec talent les couleurs de l'existence. Elle a des trouvailles extraordinaires pour présenter des situations qui pourraient être banales et qui ne le sont pas forcément. Voir derrière les choses ou derrière le rideau...

Swamplandia

Karen Russell

Ed. Albin Michel - 462 p.



Ce nom bizarre est celui du parc d'attractions le plus en vue de Floride grâce à la beauté et à la force de la star Hilola Bigtree qui dompte les

alligators et nage parmi eux. Mère de trois enfants, cuisinière détestable qui se contente de jeter des aliments crus dans une poêle et de voir ce que ça donne, elle charme tous ceux qui l'approchent. Hélas, elle meurt du cancer et le parc d'attractions est délaissé par les visiteurs. Sa fille Ava tente de sauver l'entreprise en continuant d'attirer les touristes, quitte à mettre sa vie en danger. Son père rêvasse et son frère va s'engager auprès du parc concurrent. Ce livre triste et drôle à la fois montre l'envers du décor de ces endroits où on est censé s'amuser.

Nouvelles

La vieille Anglaise et le continent et autres récits

Jeanne-A. Debats

Ed. folio/Gallimard - 384 p.



Même si vous avez défendu toute votre vie la littérature pure et dure, il y a des propositions qui ne se refusent pas, comme une incursion dans la science-fiction. Vous avez déjà lu une histoire de grand cachalot? Evidemment, mais pas cette baleine-là. Vous

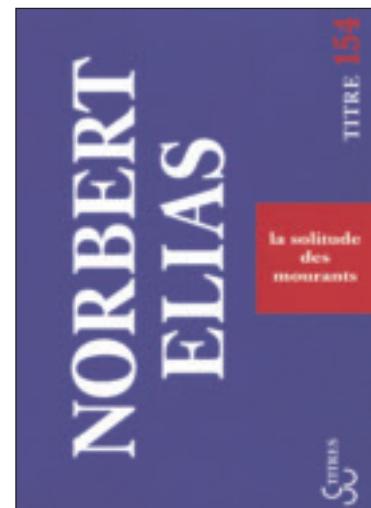
entrez de plain-pied dans le fantastique sans plus être dérangés que ça et au travers de ces neuf nouvelles, vous vous tordez de rire ou êtes amenés sans le vouloir à la réflexion. Le texte de "La vieille Anglaise" a été primé quatre fois? C'est tellement insuffisant!

Sociologie

La solitude des mourants

Norbert Elias

Ed. Christian Bourgois - 119 p.



«Jamais la mort n'a été aussi discrète, aussi hygiénique qu'elle l'est aujourd'hui, et jamais aussi solitaire.» Juste.

Autrefois, c'était le sexe qui était caché, maintenant c'est la mort qui suscite de la gêne. Il est aussi difficile de mourir poliment que d'avoir un mourant à la maison. D'abord, il n'y a pas de place, il convient de faire ça à l'hôpital et, si possible, de ne pas en parler. Place aux non-dits, aux secrets. Aux «mais vous avez bonne mine!», aux «vous nous enterrerez tous!». Norbert Elias, sociologue, s'est intéressé à la mort. Un sujet qui nous concerne tous, pas vrai?

Beaux-Arts

André Bucher - 1924-2009 - Peintre, sculpteur et artiste volcanique

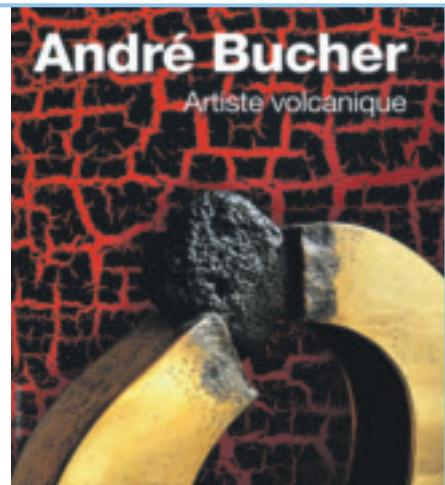
Édité par sa famille - www.andrebucher.com

280 p. nombreuses illustrations

Ce splendide ouvrage retrace cinquante années de la vie et de la création artistique de cet esprit curieux, toujours en éveil, qui exerça son art sur toutes sortes de supports, que ce soient la toile, les métaux, dont le cuivre, le bois, non sans y ajouter la lave dans des installations originales. Il aborda également l'art religieux.

Largement reconnu de son vivant, ses œuvres ornent partout notre ville et bien d'autres dans le monde, ainsi que des collections privées.

Il ouvrit son atelier à Chêne-Bourg après l'incendie qui ravagea son précédent lieu de travail à Choulex. Il aimait dessiner, peindre et sculpter. Ce livre lui rend hommage.



La ville suisse inconnue

Une fois que vous aurez découvert le nom des 37 villes de cette grille dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez former avec les 8 lettres qui vous resteront, le nom d'une autre ville suisse.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

Jean-Michel Jakobowicz

N	R	H	E	I	N	F	E	L	D	E	N	H
O	Ü	E	N	N	E	I	B	U	L	L	E	C
Y	T	S	T	Y	N	G	I	T	R	A	M	A
N	I	E	T	S	N	E	H	C	N	Ü	M	B
L	O	K	R	E	U	Z	L	I	N	G	E	N
S	U	B	Ö	A	F	O	N	E	X	L	N	E
U	G	G	R	N	A	F	H	W	C	O	R	T
M	L	A	A	A	I	E	I	O	I	Y	E	I
B	A	D	E	N	I	Z	L	S	E	L	C	E
B	N	H	E	R	O	E	T	V	B	L	U	R
N	D	T	C	U	L	Ä	E	R	Y	U	L	P
E	L	R	G	Â	F	V	O	S	L	P	R	S
O	A	A	B	A	N	W	S	O	V	A	D	G



Aarau	Davos	Martigny	Sion
Arbon	Emmen	Münchenstein	Spreitenbach
Art	Gland	Nyon	Stäfa
Baar	Köniz	Olten	Steffisburg
Baden	Kreuzlingen	Onex	Uster
Bâle	Le Locle	Pully	Vevey
Bienna	Lucerne	Rheinfelden	Wil
Bulle	Lugano	Riehen	Worb
Cham	Lyss	Rüti	Zoug

Solution à envoyer
à la Rédaction
du Chênois.

Le ou la gagnant(e)
recevra un cadeau.

Sornettes et fariboles

Jusqu'à quand fait-on des projets? Toujours, sûrement. On imagine, on croit, on se voit déjà...

Lors d'une fête enfantine, chaque invité jouait avec application son petit bout de Mozart ou quelque morceau pour débutants. On l'applaudissait gentiment. Les parents souriaient. Un petit s'assit solennellement au piano, retroussa ses manches et se mit à taper au hasard sur le clavier. S'ensuit évidemment un vacarme épouvantable, des rires et des larmes. Le pauvre gamin venait de s'apercevoir qu'il ne suffisait pas de frapper sur des touches blanches ou noires, mais qu'il fallait apprendre. Dur de le faire en pareilles circonstances, sans doute.

Un collégien de quinze ans voulait devenir pilote de ligne et rien d'autre. Etant donné son incapacité notoire en math, physique et le reste, ce choix de carrière était plus qu'improbable. Comment le lui faire comprendre sans le blesser? En l'inscrivant aux cours de rattrapage, peut-être?

Et comment dire à cette fanatique des photos-romans et des défilés de haute couture qu'elle était irrémédiablement laide, courte sur pattes, et que les années n'y changeraient rien? La vie, évidemment, sera plus cruelle.

C'est avec soulagement que l'on peut évoquer Tarek, un grand diable dégingandé qui soupirait: «Mais qu'est ce que je vais devenir? Je suis bon en tout...» Le fait est, sans effort, il excellait aussi bien en langues qu'en sciences, grimpait comme un chamois et sautait comme un écureuil. «C'est pô juste!» gémissaient ses camarades. Le surdoué s'excusait presque. Qu'est-il devenu, quelle voie a-t-il choisie?

C'est la question à ne pas poser à des enfants et à des adolescents. Des questions, ils s'en posent déjà bien assez.

Liliane Roussy

Le Sudoku du mois

1	3	2					7
	7	1	9	4			
9	8	4		3	2		
6		5	3			9	
3	9	4			6	8	
	7		2	1			
	5	1			3		
4			7	6			

Solution à envoyer
à la Rédaction du Chênois.

Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

L'invention inconnue

Solution du N°491

Réponse: "Stéthoscope"

La gagnante est Marylise Humbert de Thônex.

Un physicien anglais

Solution du N°491

Réponse: "Michael Faraday"

Le gagnant est Raymond Jacot-Descombes de Chêne-Bougeries.

Sucré-salé

Vous ne le trouverez nulle part en magasin, en tout cas pas si frais. Je veux parler du **crumble aux fruits rouges**.

Cueillez ou achetez des raisinets – groseilles à grappes –, myrtilles, framboises, mûres, cassis, ce que vous voulez comme petits fruits de saison et mélangez cette livrée de vitamines savoureuses avec 2 pommes coupées en cubes.

Placez le tout dans un moule à bords hauts et versez dessus, bien mélangés, 150 g de farine, 150 g de sucre et 150 g de beurre mou. Faites cuire 25 minutes à four chaud.

C'est bien facile, mais encore une fois, on n'y pense pas.

L.R.

Votre tunnel de lavage aux Trois-Chêne

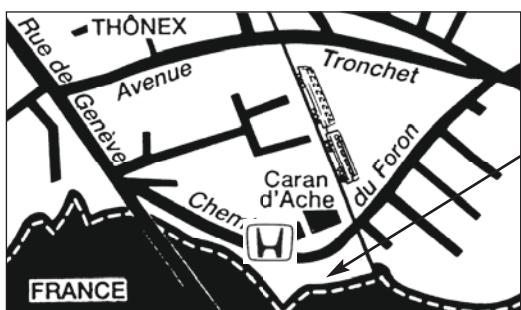
- Entièrement automatisé-simple d'usage
- Aspirateur à disposition
- Ouvert toute l'année de 8h à 19h
- 7 jours sur 7

**Chez votre unique concessionnaire
rive gauche**



HONDA
TANNER & WEBER

**Venez visiter notre exposition
permanente et notre parc d'occasions.**



16, chemin du foron • 1226 Thônex

Chemin du Foron 16 · 1226 THÔNEX
Tél. 022 349 44 64 · Fax: 022 349 35 12
E-mail: tanner-weber@garage.honda.ch
www.hondatanner-weber.ch